

# Le Folklore Brabançon

No 159



8  
REWISBIQUE  
Archives

7

Le  
Folklore  
Brabançon

SEPTEMBER 1963

N° 159

Notre couverture :

*La Charité de Saint-Martin, statue équestre du musée de Tirlemont, à l'exposition « Ne-de-France-Brabant » où des milliers de visiteurs purent admirer ce bois peint du début du XVI<sup>e</sup> siècle. De droite à gauche : M.M. V. Marigny, J. de Néeff, gouverneur du Brabant; L. Cantillon, député permanent; Lacoste, ambassadeur de France; Dardel, président du Conseil général de la Seine; Malherbe, député permanent et M.-A. Duwaeris.*



# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques de la Province  
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50  
BRUXELLES

## SOMMAIRE

<i>Situations sociales de la Belle Epoque à Forest</i> , par Henri Herdies ... ..	281
<i>L'ancien couvent des « Récollets à Nivelles »</i> , par J.H. Gauze ... ..	294
<i>Saint Thibaut à Mulk</i> , par Paul Dewalhens	308
<i>Les Feux de la Saint-Martin</i> , par Paul Dewalhens ... ..	321
<i>Le Lion belge et nos étendards (III)</i> , par Louis Ronkard ... ..	333
<i>Le prieuré Sainte-Ursule de la Mi-Rue à Louvain</i> , par L. Spinnael ... ..	350
<i>Varia</i> ... ..	384
<i>Bibliographie</i> ... ..	390

SEPTEMBRE  
1963

N° 159

PRIX : 35 F.

Le Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant  
public également une Revue en néerlandais

« DE BRABANTSE FOLKLORE »

*Au sommaire du n° 159  
de septembre 1963 :*

Laatste sporen van wolnijverheid verdwijnen  
te Tienen,  
par Fons Maes.

De Pauw en de Mens,  
par F. Weemaels.

Gepieegde misdaden te Hekelgem,  
par R. De Schrijver.

De volks- en kinderprenten,  
par Lector.

De Harmonie Ste-Cecilia te Hekelgem,  
par R. De Schrijver.

Proloog tot een idiotikon,  
par Fons Maes.

## *Situations sociales de la Belle Epoque à Forest*

par Henri HERDIES



On appelle volontiers la période se situant autour de 1900 : « La Belle Epoque » parce qu'ayant traversé une crise industrielle et commerciale prolongée, qui atteignit son apogée vers 1886 dans les régions industrielles des provinces de Liège et du Hainaut, notre pays enregistra vers 1890 une amélioration progressive d'année en année au point d'atteindre dans les premières années du siècle nouveau ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui une période de haute conjoncture économique.

Certes la bourgeoisie et les classes moyennes connurent à ce moment un temps d'euphorie indiscutable mais pour les classes laborieuses la situation sociale était loin d'être brillante. De bas salaires d'une « stabilité redoutable » et un manque de soutien social de la part des pouvoirs publics firent que les conditions de vie des gens du peuple demeurèrent misérables. Il était quasiment impossible à une famille d'ouvriers ayant plusieurs enfants à charge de mener une existence décente tout en disposant d'un logement convenable.

Plus que de raison l'initiative privée dut intervenir pour pallier à certaines situations par trop injustes et c'est ainsi qu'on vit éclore un peu partout dans nos régions des sociétés d'entraide et de philanthropie tels Le Taciturne (1884), Le Progrès (1890), Les Artisans philanthropes (1891) et autres, dont la raison d'être





Vieilles maisons au lieu dit : Op de beek  
(chaus. de Neerstalle) au début du XX<sup>e</sup>  
siècle et tenue vestimentaire des villageois

(photo Archives Commune de Forest)

est certes à déplorer mais qui témoignent cependant d'un bel élan de fraternité de la part de nos concitoyens.

Le 14 janvier 1892 se constitua à Bruxelles, sous la présidence d'honneur de Son Altesse Royale la Comtesse de Flandre, l'« Association pour l'Amélioration des Logements Ouvriers ».

L'œuvre présidée par le procureur général de Bavay, habitant Forest, gendre de feu le comte Dumonceau de Bergendael, comprenait des sections s'étendant à toute l'agglomération bruxelloise. Elle prit rapidement de l'extension. En 1901 il existait pour Bruxelles et environs 21 comités autonomes sous la présidence générale de M. de le Court, premier président de la Cour d'appel à Bruxelles.

Un comité fut entretemps institué à Forest-Centre le 30.6.1894 pour l'ensemble de la commune; président : Auguste Borremans, Vice-président : Emile Declerck, secrétaire : le docteur Marchand, premiers membres : Blanckaert, Van Goidsenhoven, Bertrand et autres.

Les affaires s'amplifiant on dut créer en 1901 un Comité supplémentaire pour le Nord-Est de la commune.

Le dépouillement du registre des délibérations faites depuis cette date au Comité de Forest-Centre (document qui a aimablement été mis à notre disposition par M. Henri Cuyck) nous permet de donner d'utiles indications au sujet de la situation sociale de la population la plus dépourvue de ressources de la commune. Nous limitons toutefois nos investigations à la période se terminant en 1906, qui contient les données les plus intéressantes pour le sujet qui nous occupe.

Le but essentiel de l'Œuvre consiste à dépister les cas de logements défectueux les plus flagrants, de chercher à y remédier, le cas échéant en accord avec les propriétaires ou autorités responsables, et d'apporter aux défavorisés du sort un soutien moral et pécunier. Plus tard, de stimuler dans les familles l'esprit d'ordre, de propreté, d'économie et de prévoyance, avec leur conséquence heureuse : l'attachement au foyer.

Les membres se réunissent d'abord tous les 15 jours, dans la suite tous les mois. Ils font des visites à domicile à l'improviste.

On apprend de la sorte qu'au début de ce siècle les quartiers ouvriers les plus pauvres de Forest (circonscription du Centre) sont :

L'Allée de l'Eglise, les cités ouvrières suivantes (appelés carrés dans le patois local) : Broerman (avenue Fonsny-Limite); Degreef



(chaussée de Bruxelles); des Artisans (rue St-Denis); Jacquemyns (rue Emile Pathé); Lardinois (rue de l'Eau); Van Haelen (chaussée de Bruxelles); Le Chandelier (rue du Cerf, près de l'Usine à Gaz); et subsidiairement certaines maisonnettes de l'avenue Général Dumonceau, des rues de Liège, de Forest-Stalle (actuellement rue J.-B. Van Pé) et du Fonteintje (Merlo).



La cité ouvrière De Huescleer vers 1900

(photo Archives Commune de Forest).

Ce sont des pâtés de maisons vétustes et humides, construites trop souvent dans de mauvaises conditions. Nous avons connu ces quartiers au début de ce siècle, dont les habitations, notamment dans les impasses, ne comprenaient pour la plupart que 2 places : une cuisine au rez-de-chaussée et une chambre à coucher à l'étage.

Au point de vue de la promiscuité le résultat de cet état de choses est facile à deviner. Il est mis en lumière à la séance du

8.12.1902, dans les termes ci-après par un membre de l'association : « Laissez-moi vous dire le désastreux danger occasionné au point de vue des mœurs par l'encombrement des objets de couchage dans une même chambre et vous faire remarquer l'existence d'une promiscuité fatale, et de sexes et d'âges et en outre d'une malpropreté excessive. »



Vieilles maisons rue de l'Eau en 1903

(Cliché Archives Commune de Forest).

Lorsqu'on songe que ces habitations étaient occupées généralement par des familles nombreuses on conçoit que cette situation est lamentable. D'une statistique établie par l'Association il ressort en effet que les familles visitées groupent en moyenne plus de 5 personnes par ménage.

Quant aux conditions mêmes d'habitabilité de ces constructions un rapport du 7.10.1904 de l'organisme les résume comme suit : « Les habitations ouvrières sont insalubres par elles-mêmes, elles sont humides, malsaines, construites avec des matériaux sal-



pétrés, les murs sont empuantés, les W.C. sordides, les couloirs sombres, les cours exigües, l'air et le soleil n'y ont pas accès, c'est une insalubrité congénitale intrinsèque qu'il faut combattre. »

Voilà un tableau bien sombre qui ne laisse entrevoir qu'une seule possibilité : abattre ces constructions et les remplacer par des habitations neuves. Le secrétaire de l'Association y fait allusion dans ses rapports, mais, dit-il, il nous faudrait « faire une guerre à coups de millions » ce qui n'est pas dans les possibilités de notre budget.

En fait, le Comité ne dispose que de moyens financiers très limités : Un subside annuel du Comité Central (2 à 300 F) ; la cotisation des membres s'engageant à payer annuellement, pour les besoins de l'œuvre, une somme laissée à leur appréciation, les dons de tierces personnes et le produit net de l'une ou l'autre soirée rhéâtre de bienfaisance (généralement à l'Alhambra de Bruxelles). Ce manque de ressources est un objet de préoccupation constant pour les membres. A la séance publique de 1903 on flétrira : « l'indifférence déplorable de tant de jeunes gens fortunés méconnaissant les obligations de leur situation sociale ».

La vraie solution de la question d'une habitation décente à un loyer convenable réside sans aucun doute dans une large intervention des pouvoirs publics dans la construction de logements ouvriers mais aussi dans le relèvement général des ressources de la classe laborieuse, de son standing de vie. On n'y arrivera que par étapes.

D'après l'Association, le loyer mensuel des maisonnettes visitées varie de 11,25 F à 20 F, tandis que les ressources *loyer déduit* d'un ménage type de 5 personnes s'établissent en moyenne à 2,50 F par jour, soit 0,50 F seulement par tête pour la nourriture, les vêtements et les frais divers. On le voit ce montant est inférieur à « l'état de besoin ».

En attendant des temps meilleurs la masse des gens du peuple végète misérablement. Certains vivent en dépit des règles les plus élémentaires d'hygiène et de salubrité publique. A l'avenue Général Dumoncau des latrines ouvertes existent devant la porte de certaines maisonnettes. Même situation à la cité des Artisans. A la cité Lardinoy un tonneau où l'on recueille les urines est écarté d'office par des ouvriers de l'Administration Communale.

Que dite alors des cités Jacquemyns et du Chandelier se trouvant dans la zone de crue des eaux de la Senne, où à chaque inon-

dition les malheureux habitants voyent le flot monter à 1,50 m dans leur cuisine et où un liquide, rendu infect par le débordement des latrines, pénètre dans les moindres recoins, y compris le puits à eau potable.

Cette situation finit néanmoins par émouvoir sérieusement les autorités responsables.



La cité Lardinoy vers 1900

(photo Archives Commune de Forest).

Au niveau du Gouvernement on activera l'étude et les préliminaires des travaux d'abaissement du plan d'eau du Canal de Charleroi, ce qui permettra, au moyen d'un fossé de dérivation débouchant au droit de l'écluse d'Anderlecht, d'évacuer dans le canal les eaux de crue de la Senne. Mais il faudra encore attendre de longues années pour qu'après achèvement des travaux on puisse mettre un point final aux inondations (la dernière a eu lieu en 1939).



Sur le plan local une lutte s'engage contre les taudis et l'Administration Communale décide la construction d'habitations à bon marché.

Un premier crédit de 100.000 F est voté à cet effet en 1904 par la Commune. L'année suivante se constitue un Comité d'hygiène et de salubrité publiques qui aura pour mission, notamment, de déterminer quelles habitations « se trouvent dans un état de vétusté et de délabrement tels qu'ils constituent des taudis non habitables ».



La rue J.-B. Van Pé en 1903  
(photo Archives Commune de Forest).

L'idée d'assainissement des conditions d'habitation des humbles est en marche sans que pour autant soient supprimées les infortunes.

Les procès-verbaux d'enquête de « l'Association pour l'amélioration des logements ouvriers » signalent sous la forme de cas urgents des réalités quelquefois poignantes. Exemples : Une veuve

de la chaussée d'Alseberg a abandonné ses 7 enfants dénués de tout moyen de subsistance; un vieillard de la rue de Liège est trouvé presque délirant, n'ayant pour se couvrir que quelques haillons; une famille avec des enfants en bas âge lutte contre le froid dans une maisonnette où des carreaux manquent, etc. Pour des cas semblables les délégués agissaient d'initiative, sans attendre le délai d'intervention du Bureau de Bienfaisance.

Il est une autre mission que l'Association s'est assignée : réaliser une tenue irréprochable de l'habitation ouvrière, tâche malaisée et délicate. Dans quelle mesure l'œuvre parvint-elle à faire éclore ou à stimuler cet esprit de famille, dont son actif secrétaire M. Brichaux parla dans les termes suivants à l'assemblée publique d'octobre 1904 :

« Il faut provoquer les bons instincts de l'homme, le retenir dans un intérieur agréable pour qu'il échappe à la tentation du cabaret, favoriser en lui des habitudes d'ordre, d'économie et de prévoyance sans lesquels tous les efforts de l'artisan pour arriver à un modeste et durable bien-être sont frappés d'impuissance. »

C'est tout un programme à mettre en œuvre.

On décide d'organiser entre les familles un concours annuel doté de prix et de récompenses, consistant principalement en couvertures, draps de lit et autres objets de première nécessité, à accorder aux familles les plus méritantes. En remettant les objets sous forme de prix : d'honneur, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégorie (1) c'est-à-dire au titre de la meilleure prestation, on crée l'émulation nécessaire et on respecte la susceptibilité des intéressés. Il est tenu compte du nombre de têtes de chaque ménage, de ses ressources et de ses charges, des soins et de l'éducation donnés aux enfants et s'il témoigne d'économie (livret de Caisse d'Épargne) et de prévoyance (affiliation à une Mutualité).

Les prix sont attribués sur le vu du rapport des membres visiteurs et les objets remis au cours d'une séance publique aux ménagères qui se sont distinguées le plus dans la tenue du home familial et ce sans distinction d'opinion politique ou philosophique.

Au cours de la séance publique de 1904 l'association déclare que depuis sa fondation (1894) la situation hygiénique de ± 400 logements se trouve améliorée, 5 concours ont été organisés, 222

(1) Très peu de familles sont exclues de l'attribution des prix.



prix distribués consistant en 35 livrets d'épargne, 49 lits, 758 draps de lit, 232 couvertures, 2 berceaux, 1 table, 18 chaises, 1 courtepoinle, 1 armoire, 1 fauteuil, 1 christ, 11 paillasses, 1 cuisinière, 16 matelas et 1 poêle.



*Masure disparue dans la rue de la Scierie, situation 1949.*

(photo personnelle).

Ce bilan témoigne de l'idéal humanitaire et des efforts généreux des membres du groupement.

Le Gouvernement voulant reconnaître l'esprit de dévouement et de renoncement de deux membres fondateurs particulièrement

méritants : MM. Auguste Borremans et Emile Declerck, déjà cités ci-avant, leur octroya en 1904 la décoration spéciale de prévoyance, respectivement de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe (2).

\* \* \*



*Le lieu dit : « Chant des Grenouilles » en 1903*

(photo Archives Commune de Forest).

Pour terminer cet exposé il est intéressant de relater la solution qui a été réservée à Forest au problème de l'amélioration des logements ouvriers, tel qu'il se présenta à l'Association de 1894.

(2) M. Declerck vice-président, devenu président après le décès en 1904 de M. Borremans est mentionné dans les annales de l'Association comme étant un homme « assidu, dévoué, ne comptant ni son temps, ni ses peines et d'un désintéressement à toute épreuve ». Il se consacra à l'œuvre pendant 20 ans, jusqu'à sa mort en 1914. Après lui son gendre M. Hubert Cuyex se chargea du secrétariat durant une période analogue.



Dès avant la première guerre mondiale l'Administration Communale décida la suppression des taudis ou l'obligation de leur assainissement par le propriétaire. On peut affirmer qu'actuellement il ne reste plus guère d'habitations insalubres dans la commune.

Quant à la construction de maisons neuves à loyer réduit, les réalisations sont remarquables :



*L'inondation à la rue Bollinckx vers 1935  
face aux usines LEVER frères.*

1<sup>o</sup> Au 31.12.1961, 652 familles de travailleurs, groupant ± 2.200 personnes, occupent des logements pris en location de la Société Anonyme Le Foyer Forestois, fondée en 1910 par la Commune de Forest, le Bureau de Bienfaisance (l'Assistance Publique actuelle) et quelques personnalités forestoises, société actuellement presque exclusivement régie au moyen de fonds de la Commune, de l'Etat et de la Province. Il s'agit de logements modestes mais confortables, comprenant 2, 3 ou 4 chambres à coucher, selon la composition de la famille (qui est en moyenne de près de 4 personnes). 93,1 millions ont été investis par le Foyer Forestois (annexes au *Moniteur* du 6.4.1962, acte 6913) dans la construction d'habitations pour travailleurs, montant ne comprenant pas la revente de maisonnettes (quelque 150 ?) à l'occupant qui a voulu en devenir

propriétaire en se libérant par paiements échelonnés. Le Foyer Forestois compte mettre prochainement en adjudication un nouveau bloc de 48 appartements.

2<sup>o</sup> Faisant œuvre humanitaire, la Commission d'Assistance Publique de Forest a construit en 1961 rue Roosendael un home pouvant abriter 155 personnes nécessiteuses des deux sexes, ayant 65 ans et plus. Ce home mis en service depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1962, comprend 41 chambres à coucher pour hommes seuls, 42 chambres pour femmes seules et 36 chambres pour couples indigents. Ces personnes, qui doivent être valides, sont logées, nourries et reçoivent un argent de poche, moyennant abandon de leur pension ou d'une quote-part de celle-ci, suivant le cas.

3<sup>o</sup> L'initiative privée est également intervenue. S'appuyant sur la législation actuelle et sous le contrôle de la Société Nationale des Habitations à bon marché, la Société Coopérative de Locataires Messidor, fondée à Forest en 1950 (*Moniteur* du 2.8.1950, acte 18654) a construit, sur l'ancienne propriété Fontaine, des maisons à loyer modeste pour 280 familles de travailleurs, groupant un bon millier de personnes. Au 31.12.1961 cet organisme avait immobilisé de ce fait 74,8 millions. 106 familles paient l'annuité requise pour devenir propriétaire de leur maison et la société Messidor n'attend que les crédits nécessaires à la construction d'un building de 324 appartements pour travailleurs sur les terrains qu'elle a déjà acquis à cet effet dans le haut de la commune.

N'est-il pas vrai que ces constatations sont réconfortantes ?

*M*



## L'ancien couvent des « Récollets à Nivelles »

par

J.-H. GAUZE

Chevalier de C.O.M.J.C.

DANS le cadre des festivités qui ont eu lieu à Nivelles en ce mois de juin 1963, pour commémorer le 750<sup>e</sup> anniversaire de la mort de sainte Marie de Nivelles, appelée de temps immémorable « Sainte-Marie d'Oignies », afin d'apporter une minime contribution à ces solennités, et, ajouter un fleuron à cette couronne d'allégresse commencée dès février de cette année, par un merveilleux concert spirituel, donné par les « Rossignolets » petits chantres à la croix de bois de Roubaix, en la collégiale Ste-Gertrude à Nivelles, il nous a paru bon de raviver l'histoire de l'ancien Couvent des « Récollets » à Nivelles, et de son église, ou reposeront, un jour, les restes sacrés de Celle qui a fait l'objet de ces grandioses manifestations tant religieuses que profanes.

L'étude de l'archéologie nationale, l'intérêt qu'inspirent encore aujourd'hui, non plus seulement aux artistes et aux érudits, mais dans tous les esprits cultivés, les œuvres des générations qui nous ont précédées, et ce, malgré le « Progrès » toujours croissant, et, les multiples changements apportés en bien des domaines, ces œuvres ont fait naître, et conservent encore dans un grand nombre de localités belges, des sociétés, qui se sont donnés pour mission de rechercher les antiquités locales, de sauver de la destruction,

de restaurer et d'entretenir les monuments que nous ont laissés nos pères, et de rechercher aussi ce qui peut servir à nous faire connaître et comprendre le Passé.

Si le « Progrès » a fait des Merveilles, s'il a contribué à faciliter la tâche de l'Homme, il a aussi procuré à ceux-ci de telles possibilités de destructions, que toute l'Humanité en tremble de frayeur, rien qu'à la pensée de savoir qu'un seul, parmi tous les engins meurtriers mis à sa disposition, et même par des mains inexpertes, peut, en peu de temps, semer partout la mort et la désolation.

Si l'ère atomique est sur le point d'atteindre son point culminant, si les voyages lunaires sont près de se réaliser, il ne nous est pas permis d'oublier, ni nos œuvres ni nos coutumes ancestrales.

Hélas, combien ont déjà disparus, de ces monuments gloire d'un passé toujours vivant, qui comme de gigantesques sentinelles montaient la garde dans quelques coins, ou, sur quelques grandes places de nos villes; les prétextes de ces destructions nous les connaissons : urbanisme, utilité publique etc. etc. Combien tendent aussi à disparaître, de ces belles manifestations folkloriques, coutumes ancestrales qui remettaient, au cœur, un peu de joie dans la peine, un peu de vie dans l'inertie d'une cité; combien de celles-ci comme de celles-là restaient un moyen ultime de réunir à nouveau des familles dispersées, ou, même désunies; ce prestige du « Passé » n'est-il pas le meilleur garant de l'Avenir ?

Tous ces monuments anciens, qu'il s'agit d'une église, d'une « Tour », d'un calvaire, d'un vieux Donjon, d'un vieil oratoire, que sais-je encore; de par leur présence se rattache tellement à l'histoire qu'on ne saurait en négliger celle-là sans priver celle-ci de ses éléments les plus précieux, de leurs pièces justificatives ou probantes.

Que d'actes de vandalisme n'avons-nous déjà pas eu à déplorer; il nous revient à ce propos, ces paroles prononcées par un Ecclésiastique (1) dont la sagesse s'alliait si bien avec la grande pitié, lequel, lors d'une visite royale (2) en nos régions, déclarait au Prince qui lui faisait remarquer un point d'architecture (3) du XIII<sup>e</sup> siècle, magnifique encore dans toute sa pureté romane, et, qui avait échappé, peut-on dire, miraculeusement à la pioche des

(1) Chanoine R. Mary, ancien curé-doyen de la Collégiale Ste-Gertrude à Nivelles, † en janvier 1943.

(2) S.M. le Roi Léopold III, alors Duc de Brabant.

(3) Une niche du cloître roman de la Collégiale de Nivelles.

démolisseurs : « Monseigneur, déclarait-il, le vandalisme restaurateur marche de pair avec le vandalisme destructeur », et, combien il avait raison.

Qu'il nous soit donc permis de rappeler au bon sens des « Nivellois » si attachés à leur coutumes et à leurs vieux monuments, de même qu'à tous ceux pour qui le « Passé » reste vivant, ce magnifique et majestueux temple que nous connaissons tous sous le nom : d' « Eglise des Récollets ».



*Chevet du magnifique Temple gothique  
avec clocheton, et tourelle octogonale  
d'époque en style espagnol.*

Photo J. Van Beneden - Nivelles.

Il est parfois bon et utile de sortir de la poussière quelques vieux dossiers ou manuscrits, et de leur demander de nous livrer leur secret ou tout au moins ce qu'ils cachent de précieux en eux depuis des siècles.

Réveiller ainsi ce qui dort nous laisse parfois perplexe, mais si tout cela nous fait ouvrir de grands yeux sur le « Passé » ne nous pousse-t-il pas également à en tirer une leçon pour l'avenir.

Nul ne doit plus ignorer que, malgré les multiples dévastations qu'elle subit au cours des siècles, Nivelles, capitale du roman pays de Brabant, fut reconnue de tout temps comme une ville très importante, tant par sa situation géographique, que du point de vue religieux (4).

Jadis, centre de rassemblement des chefs Nerviens, la cité se développa par la suite autour d'une abbaye fondée par sainte Itte et sainte Gertrude, respectivement épouse et fille de Pépin I<sup>er</sup>, auquel certains historiens ajoutèrent l'épithète de « Landen », ce puissant « Maire » du Palais du Roi Dagobert I<sup>er</sup>, et qui mérita d'assurer la tutelle du jeune Roi Sigebert II, ce Pépin dont l'autorité contrebalançait celle de son Souverain lui-même, mais dont l'honnêteté lui vaudra d'être admiré de ses sujets.

Favorisée par un réseau de routes importantes dont une des ramifications la reliait à la chaussée Romaine Bavay-Cologne, et, dotée d'institutions multiples dûes à l'initiative tant du pouvoir abbatial que du pouvoir civil, Nivelles vit bientôt sa population s'accroître, particulièrement au cours du XII<sup>e</sup> et surtout au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Son importance devint suffisante pour que s'y établisse dès le XII<sup>e</sup> siècle un Bailli, lequel porta par la suite le titre de « Grand Bailli du Brabant-Wallon » et fut l'un des principaux officiers du Duc.

La ville compte bientôt une population si nombreuse que la vieille organisation religieuse, centrée sur l'unique paroisse Notre-Dame est également débordée (5) aussi l'Autorité Ecclésiastique dut prendre des mesures suffisantes pour répondre à ses besoins religieux.

En 1231, l'évêque de Liège (6) fait étudier le problème et décide un démembrement complet, l'unique paroisse de Nivelles-Notre-Dame est alors divisée en onze paroisses, sa circonscription ecclésiastique comprendra : deux Eglises Collégiales : Saint-Pierre, devenue par la suite Ste-Gertrude, et St-Paul.

Neuf églises secondaires se joindront à ces deux principales paroisses ce seront : Notre-Dame, St-André, St-Jacques, St-Nicolas,

(4) Nivelles devait son importance principalement à Son Chapitre, composé de 42 Dames Chanoinesses, qui toutes devaient être de la première noblesse, et de 30 chanoines.

(5) L'église Notre-Dame était la première paroisse rurale avant la fondation du monastère par Ste-Itte et Ste-Gertrude. Des vestiges de cette église ont été retrouvés par M. le Professeur J. Mertens, en 1960, face à la Maison Communale actuelle.

(6) Mgr Jean d'Eppe ou de Rumigny, évêque de Liège en 1229.



St-Jean, St-Sépulchre, St-Cyr, St-Maurice et la paroisse de Thines, située à 2 km de Nivelles sur la route menant de cette ville à Namur (7).

La première Collégiale : St-Pierre, dont les vestiges ont été retrouvés en grande partie, au cours des fouilles effectuées en 1949-1951, dans le sous-sol de l'édifice, deviendra le sanctuaire des Dames Chanoinesses, et l'autre Saint-Paul, celui des Chanoines appelés à divers services du monastère des Filles de Ste-Gertrude; Nivelles comptera aussi plusieurs couvents de Religieux parmi lesquels nous trouvons les Franciscains, dont un certain nombre prendront par la suite le nom de « Récollets ».



Phélix Zampour Fils - Nivelles d'après dessin de l'Auteur.  
Ecu aux armes des Comtes de Meïun-Anne d'Autriche.

Les « Récollets » sont une branche de l'ordre, fondé par le Poverello d'Assise St-François, et que le Pape Clément VII érigea, en 1532, en congrégation particulière, ce sont en réalité des Franciscains « Réformés » dit de la stricte observance, qui ayant l'habitude de créer des maisons de « Récollecion » ou de « Retraite », où venaient vivre périodiquement, ou pour toujours, les fervents de l'ascèse, leur firent donner le nom de « Récollets » de « Re-colatio », mot latin qui signifie « se réconcilier en soi-même » (8).

(7) Tarliers et Wauters. Les Communes Belges - Ville de Nivelles.  
(8) Daniel Rops. « Histoire de l'Eglise » T. IV-2. « La Réforme Catholique ».

Leur couvent situé dans la ville haute, sur le penchant d'une colline, fut fondé en 1243, apparemment par des Frères venant de la province de Cologne, ainsi que l'atteste l'abbé Grob (9) dans son ouvrage « Recueil et Documents concernant les Frères « Mineurs »; cependant que d'autres auteurs, également dignes d'intérêt mentionnent comme date de fondation du couvent 1234.

Nous trouvons effectivement dans les « Scriptoros » (10) : « En 1234, les Frères Mineurs commencèrent la construction d'une église à Nivelles ». D'autre part les « Chroniques » de Jean d'Outremeuse (11) nous font connaître ce qui suit : « En 1234, fondation des Cordeliers (Récollets) à Nyvelle » n'y a-t-il donc pas eu confusion de date, voir même de chiffres par l'abbé Grob ?

Nous croyons donc qu'il est plus logique de s'en tenir aux œuvres telles que les « Scriptoros » et les « Chroniques », et considérer « 1234 » comme celle de la fondation du couvent; il n'eut pas été possible, une fois commencée, d'achever une œuvre aussi grandiose en quelques années.

Ceci va d'ailleurs nous le prouver : « Cette fondation fut faite, dit un auteur (12), sur le conseil de l'archevêque de Cologne, lequel considérait, à cette époque déjà, Nivelles comme l'une des plus importantes villes du Duché de Brabant.

Une colonie de Religieux venue de la province allemande ne pouvait manquer d'être agréable à la Duchesse de Brabant qui était Sophie de Thuringe, fille du Duc de Thuringe et de sainte Elisabeth de Hongrie.

Commencé en 1234, le couvent fut entièrement achevé en 1248. De quoi se composait-il à cette époque ? Sans doute comme tous les monastères franciscains, église, bibliothèque, parloir, réfectoire, dortoir, salle capitulaire, cloître et hôtellerie, des ateliers de réparation et le jardin.

La première église, dont des parties de mur, de fondation, furent retrouvées sous le bâtiment actuel, date du XIII<sup>e</sup> siècle, elle fut détruite par la suite succombant comme tant d'autres au vandalisme des hordes de pillards et d'ennemis de la Foi chrétienne.

(9) Abbé Grob. « Recueil d'actes et Documents concernant les Frères Mineurs », T. 1, p. 92.

(10) « Scriptoros Monumenta Germaniae Historica », T. XXV, p. 126 L. 14.

(11) Jean d'Outremeuse. « Chroniques », 6 vol. T. V., p. 221.

(12) Le R.P. Servais Dirks. « Histoire des Frères Mineurs » dans le Messager de St-François ».

La perte d'un grand nombre d'archives ne nous permet pas de connaître, ni la date de cette destruction, ni l'évolution du couvent durant plus de trois siècles; ce n'est qu'à partir de 1524, que l'on peut à nouveau suivre ce qui se passe au couvent, nous apprenons, en effet, que le gardien François Régis (13) assiste personnellement à la pose des fondements d'une nouvelle église que l'Empereur Charles-Quint et sa fille Maguerite d'Autriche financeront pour une bonne part (14).

Le pieux gardien eut en outre le bonheur de voir inaugurer ce beau temple, sous le vocable de l'Immaculée Conception, tel que nous le connaissons encore aujourd'hui, et en voie de restauration définitive.

Cette église a une longueur d'environ 60 m, une seule nef recouverte d'une voûte en briques avec nervures et arcs doubleaux en pierre, les clés de voûte sont ornées de nombreux blasons (21) armoriés aux armes des Bienfaiteurs, (15) elle avait été rebâtie entièrement en 1527.

De nombreuses personnalités de grande noblesse trouvèrent la sépulture dans ce temple magnifique, de toutes ces sépultures nous citerons les deux suivantes parce que elles nous rattachent directement aux familles de nos Souverains actuels (16).

En la nef est un marbre taillé avec un homme armé.

« CHY GIST NOBLE ESCUYER ADRIEN DE SUCCRE,  
EN SON TEMPS MARESCHAL DE L'HOTEL DE NOTRE  
SIRE LE ROY CATHOLIQUE, SEIG<sup>r</sup> D'EVERSBERGUE  
QUI TRESPASSA L'AN MIL V<sup>e</sup> XVIII LE XXVIII<sup>e</sup>  
DE JULLET. PRIES POUR SON AME. »

*Succe* : écu écartelé aux 1 et 4 d'argent à la fasce de sable à la bordure engrêlée de guendes (qui est Succe) aux 2 et 3 d'or à la croix ancrée de sable (qui est Montfort).

(13) Il avait été confesseur de la Princesse Gouvernante des Pays-Bas Marie, Reine de Hongrie.

(14) D'autres Bienfaiteurs interviendront également dans le financement de la nouvelle construction, la pose de leur blason à la voûte de la nef de l'église n'en est-elle pas le témoignage ?

(15) Sur 21 blasons, onze ont déjà été nettoyés et remis dans leur état primitif. Nous donnons en fin de cette étude, les noms de ces familles ainsi que la description de leurs armoiries.

(16) Le Bouc Noël — hérald d'armes de Charles-Quint et de Philippe II Manuscrit — propriété de M. le Comte de Limburg Stirum qu'il nous a aimablement passé en consultation.

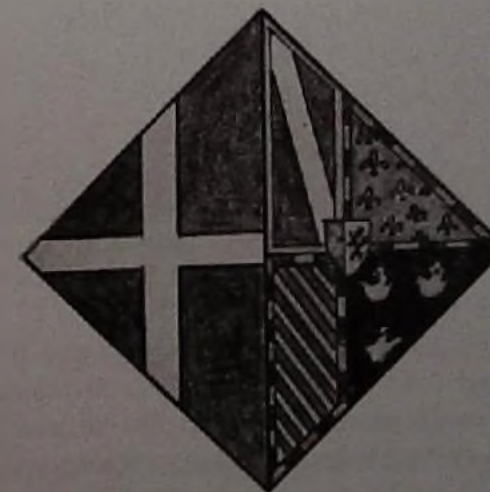
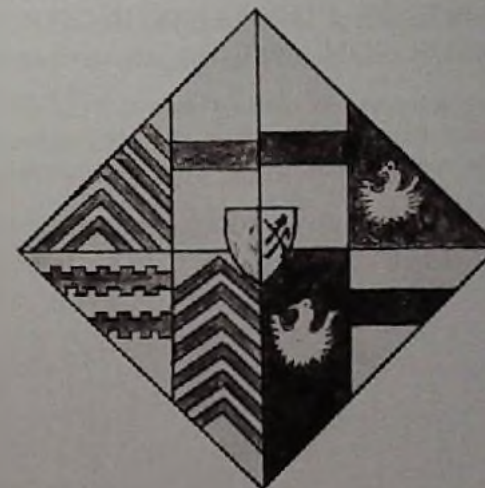


Photo Sanspoux Fils - Nivelles d'après dessin de l'Auteur.  
En haut : écu aux armes des Comtes d'Égmont-Méris.  
En bas : écu aux armes des Comtes de Bousies-Nédonchel.



Un marbre avec une Dame taillée.

« CHY GIST NOBLE DAME ANNE DE TAZIGNIES  
JADIS FEMME ET ESPOUSE AU FEU MONS<sup>r</sup> LE  
VISCONTE DE MONTENACH, CHEVALIER, SEIGNEUR  
DE RESVES etc. Q'Y TRESPASSA L'AN DE  
GRASCE, MIL V<sup>e</sup> CINQ, LE XIII<sup>e</sup> d'OCTOBRE.  
PRIES POUR SON AME. (9 armoiries) » (17)

*Montenach (ke)* : écu de gueules à la bande d'argent.

*Tazeignies* : écu bandé d'or et d'azur de 6 pièces à l'ombre du lion brochant sur le tout, à la bordure de l'écu engrelée de gueules.

Outre ces tombes offrant un intérêt tout particulier, on a encore trouvé dans le pavement de l'église des « Récollets » d'autres sépultures en très grand nombre également, mais dont beaucoup d'entre-elles étaient devenues indéchiffrables (18).

En 1580, les quelques bandes de Gueux (19) s'emparèrent de Nivelles, ils chassèrent les prêtres, les chanoines, et les religieux, ils s'attaquèrent surtout au couvent des Franciscains; les ornements de l'église, les livres de la bibliothèque furent brûlés ou emportés, il n'en resta que les murs, tout fut brisé ou volé. Le Père Nicolas Danis gardien du couvent assista à tout ces actes de vandalisme, mais ne put y mettre fin.

Heureusement l'église ainsi qu'une partie des bâtiments conventuels échappèrent partiellement à tout ce carnage, les religieux ayant cependant été chassés, rentrèrent peu après dans leur couvent, l'église fut restaurée et recon sacrée en 1585, le 2<sup>e</sup> dimanche de juillet, par un ancien gardien, devenu évêque de Namur, le Père François de Valloncapelle, il avait, en effet, été élu évêque de Namur en 1579, et sacré par Mgr Laurent Metz, évêque de Bois-le-Duc, il gouverna son diocèse, dont dépendait Nivelles et dont il faisait la visite en cette année là (1585), pendant 12 ans, avec bonté, fermeté et sagesse.

Le gardien du couvent était à cette époque le R.P. François Régis Leroy, lequel était le confesseur de la Princesse Gouvernante des Pays-Bas. Nous verrons, désormais, plusieurs religieux du Couvent de Nivelles occuper des fonctions importantes : en 1610, le

(17) de Prelle de la Nieppe. Epitaphier de Nivelles.

(18) Auteur cité ci-dessus.

(19) Les Calvinistes.

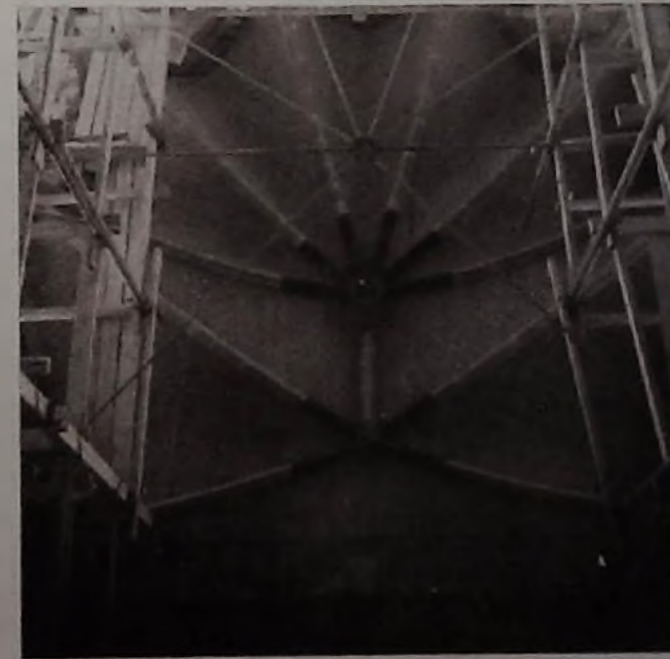
(20) Il avait été gardien du Couvent de Nivelles en 1585 et l'était toujours en 1610, il mourut à Ath en 1627.

R.P. Nicolas Danis (20) enfant de Nivelles, fut élevé à la dignité de ministre Provincial de l'ordre, c'était, dit un auteur, un saint homme et un zélé protecteur de la discipline religieuse.

Le R.P. Mathias Goutran mort en 1633.

Les R.P. Leroy, Antoine des Sablons et le R.P. Valloncapelle, devenu évêque de Namur.

Deux frères les R.P. Maximilien et Félix Lenglez, tous deux furent « Ministre Provincial des Flandres » le premier décéda en 1651, le second en 1674.



*Nef centrale; aux clés de voûte écus aux armes de Charles-Quint et de Marie de Hongrie.*

Photo J. Van Beneden - Nivelles.

Le P. Arnould de Mercy fut également élu au provincialat.

Le P. Philippe de Salangré, grand théologien, fut nommé Commissaire Général de l'Ordre dans les Provinces Cisalpines.

Le P. Martin Lapsy également Provincial en 1704 mourut à Nivelles en 1722, âgé de 87 ans.

Le P. Julien Desableaux, vicaire du couvent etc...

L'église des « Récollets » fut également témoin des années de noviciat et de dévotion du novice Frère Richard de Ste-Anne, martyrisé à Nagasaki (Japon) le 10 septembre 1622 et élevé au rang des Bienheureux, reconnus par l'Eglise le 7 juillet 1857 (21).

Les Provinces Belges respirèrent enfin sous le Gouvernement des Archiducs (22). A Nivelles, les Récollets profitèrent de ces jours de paix et de tranquillité et songèrent à continuer la réparation et l'agrandissement de leur couvent.

Le gardien le P. Jean de Nicolai fit bâtir, en 1615, une nouvelle infirmerie, les frais de cette construction furent supportés en grande partie par un concitoyen, M. Jean Pietkin.

Un autre bienfaiteur Pierre de Buisseret donna la partie de son jardin qui confinait à la nouvelle infirmerie, tandis que le Conseil Communal accordait aux frères d'enclaver dans leur enclos toute une rue. En 1624, M. Pietkin donne encore au P. Théodore Germiaulx, alors gardien du couvent, la somme de 300 Florins qui manquait encore pour l'acquisition d'un fonds de terre destiné à agrandir le jardin.

Dix ans plus tard le P. Chrysostome le Fer adressa aux Consuls une requête, afin d'obtenir de leur libéralité le jardin de la société des Arbalétriers avec les murs de l'enclos.

Le Magistrat appostilla favorablement la requête disant qu'il accordait ce bienfait en reconnaissance des services rendus à la ville par les Religieux du Couvent des « Récollets » et dans l'espoir de services nouveaux, il accordait aux Pères la permission de construire un mur en partant du séminaire, fondé en 1608 par Mgr François de Buisseret, évêque de Namur, jusqu'au rempart dont une partie enfermait le jardin, seulement ils exigèrent que dans ce mur on percât une porte, par où l'on pût en temps de guerre, passer avec les canons sur les remparts et y poser des sentinelles; c'était de la part des Consuls une marque de la plus haute confiance.

Entre les années 1740 et 1750 le Couvent de Nivelles fut considérablement agrandi et embelli, le nouveau local de la Bibliothèque était spacieux et bien éclairé, il y avait sur ses rayons 6.000 volumes.

On construisit tout un quartier, pour les étrangers, avec cinq salons et cinq chambres à coucher, le tout donnant sur le très

(21) Il était du nombre des 22 martyrs de Nagasaki mis à mort le 10 septembre 1622 et béatifié en 1867 par le Pape Léon XIII.

(22) Les Archiducs Albert et Isabelle.

beau jardin. Au cours des siècles, l'église conventuelle subit, elle-même, plusieurs transformations.

En 1749, le P. Antoine Gillis, Provincial, fit abattre le jubé qui séparait le chœur de la nef principale et qui dégradait tout l'édifice, des orgues furent placées au-dessus de la grande entrée, surmontée, elle-même, d'un superbe vitrail.

En 1754, il y avait encore au Couvent des Récollets, 36 prêtres, 7 frères étudiants et 16 frères convertis.

Après cette date commence une ère de troubles communs à tous les Couvents, à tous les ordres religieux, et qui se termine par la suppression totale des communautés religieuses de la ville par ce que l'on appelait à la fin du siècle dernier : « Le Gouvernement de la République ».

C'est en l'an V de la R. F., exactement le 3 septembre 1796, que les Récollets furent chassés de leur couvent, depuis lors, et malgré les instances multiples de la population de Nivelles, l'église resta fermée. Les Bâtimens Conventuels servirent d'école et l'église, elle-même, servit durant de nombreuses années à divers organismes civils (23).

Durant les premières années, de la dernière guerre 1940-1945, une partie de l'ancienne église fut aménagée et remise provisoirement au culte, pendant que durèrent les travaux de restauration effectués à la Crypte de la Collégiale Ste-Gertrude.

Les sinistres bombardements de mai 1940 ayant endommagés très sérieusement l'une des paroisses de la ville, le sanctuaire des Sts-Jean et Nicolas, il fut décidé de restaurer à nouveau le superbe monument gothique et de le rendre prochainement au culte catholique.

Les travaux de restauration, placés sous la conduite sage et vigilante de M. Ernest Gilles, commencèrent le 3 mai 1960.

Ils furent répartis en plusieurs phases.

La première, environ 30 m de bâtiment, est en voie d'achèvement, elle comprenait, à l'extérieur, la réparation des toitures, le placement de nouvelles corniches en chêne et cuivre rouge, le clocheton et la croix ainsi que les parements extérieurs.

A l'intérieur : restauration de la voûte, en briques et nervures en pierres avec polychromie des arcs, clés de voûte et arcs de fermettes, le vitrage, l'enduisage et peinturage des murs ainsi que le pavement.

(23) D'abord Hôpital communal, collège communal, ensuite Athénée royal, classe de l'Académie de Dessin.



Les mêmes travaux seront exécutés pour la 2<sup>e</sup> phase comprenant environ 26 m; on procède à l'heure actuelle à l'abamage de tout ce qui entoure le Bâtiment (24).

Ainsi sera préservé de la destruction totale, l'un de nos plus anciens monuments, lequel demeure avec notre antique Collégiale Ste-Geotrude, l'un des plus beaux édifices et l'une des gloires ancestrales de la cité des « Aclots ».

#### ARMOIRIES DES BIENFAITEURS DU COUVENT DES « RECOLLETS » NIVELLES

1. *Charles-Quint* :

écu : d'or l'aigle bicéphale impériale de sable, brochant sur l'aigle un écusson écartelé aux 1 et 4 de gueules au lion d'or, aux 2 et 3 de gueules à la fasce d'argent. C. Couronne impériale, autour de l'écu le collier de la Toison d'or.

2. *Marie de Hongrie* :

écu : parti au 1 écartelé : aux 1 et 4 d'argent à 4 fascées de gueules, aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent, brochant sur l'écartelé un écusson de gueules à l'aigle d'argent.

au 2 contre écartelé : au 1 écartelé : aux 1 et 4 d'argent au lion de pourpre, aux 2 et 3 de gueules à la tour d'argent.

au 2 écartelé : au 1 de gueules à la face d'argent, au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules et d'argent, au 3 bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules, au 4 de sable au lion d'or, brochant sur l'écartelé un écusson parti : d'azur au lion d'or (1) au 2 d'or au lion de sable. Couronne royale.

3. *Bousies-Nedonchel* :

écu : parti : au 1 de gueules à la croix d'argent.

au 2 écartelé : au 1 de gueules à la bande d'argent, à la bordure d'or.

au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules et d'or.

au 3 bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules et d'or.

au 4 de sable à 3 aiglons d'or.

Brochant sur l'écartelé un écusson parti au 1 d'azur au lion d'or, au 2 d'or au lion de sable. Couronne comtale.

4 et 5. *Egmont (comtes)* :

écu : parti : au 1 écartelé : aux 1 et 4 chevronné d'or et de gueules de 12 pièces, au 2 d'or à la fasce de gueules, au 3 d'argent à deux fascées bretessées de gueules.

(24) Reus ignements fournis par M. Ernest Gilles, conducteur des travaux de restauration.

au 2 écartelé : aux 1 et 4 d'or la fasce de sable  
aux 2 et 3 de sable à l'aigle d'or.

Brochant sur le tout un écusson parti : au 1 d'azur au lion contourné d'or, au 2 d'or au lion de sable. Couronne comtale.

6 et 7. *de Croy (Princes)* :

écu : écartelé : aux 1 et 4 d'argent à 3 fascées de gueules (croy) aux 2 et 3 d'argent à 3 doloires de gueules les 2 du chef adossés (Renty). Couronne princière.

10. *Melun (comtes)* :

écu : d'azur à 7 besants d'or posés 3,3,1 au chef du même.

11. *Melun-Autriche* :

écu : parti au 1 d'azur à 7 besants d'or, 3,3,1 au chef du même, au 2 d'or à l'aigle bicéphale impériale de sable, brochant sur l'aigle un écusson de gueules à fasce d'argent.

## Folklore et Légendes de Tirlemont

par Paul DEWALIENS

### *Saint Thibaut à Mulk*

*A tant se dépenser,  
à tant analyser  
on n'a plus du voyage  
que troublant verbiage.*

**S**AINT THIBAUT est honoré, à la chapelle de Mulk, vraisemblablement depuis que celle-ci existe, c'est-à-dire depuis 1355 à peu près, année où furent annotées les premières donations en faveur de « la nouvelle chapelle de Mulk », nommée aussi chapelle de Jésus-Christ, du Saint-Esprit ou du Rédempteur.

Elle a subi les avarats que la ville elle-même dut supporter à travers les siècles, c'est-à-dire qu'elle fut souvent endommagée, pillée et remise en état.

Les gens qui passent en vitesse — quels sont ceux qui ont encore du temps à revendre ? — ne remarqueront pas ce petit oratoire défigurés, surmonté d'une tourelle en flèche, bâti latéralement à la rue, en pierres et briques, à trois fenêtres en ogive (elle en eut cinq), une statuette du saint Sauveur, XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, nichant au-dessus de la porte.

Par qui saint Thibaut, — né à Provins, Seine-et-Marne, en 1017 et mort à Sanaliga, près Vicence, en Vénétie, en 1066 —, de l'ordre des Camaldules (1), par qui fut-il introduit à Mulk ?

(1) Camaldule, de Camaldoli, localité de la Toscane où cet ordre fut d'abord établi. Nom des religieux bénédictins établis au commencement du XI<sup>e</sup> siècle par saint Romuald et des religieuses de la même règle. Saint Romuald ne donna pas une règle nouvelle à l'ordre qu'il avait fondé. Il se contenta de lui imposer celle de saint Benoît, à laquelle il imprima un grand caractère d'austérité, qu'il exigeait particulièrement des ermites. Les rois et empereurs avaient accordé d'immenses privilèges aux religieuses camaldules. La règle de saint Romuald était trop rigoureuse pour pouvoir subsister longtemps en Occident. Si l'imagination exaltée des Orientaux admet naturellement tout ce qui sort des règles ordinaires de la vie, le bon sens occidental s'accommode fort peu des pratiques d'une pénitence exagérée. Cénobites et ermites revinrent à la règle pure et simple de saint Benoît (Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle.)

Nous ne le savons pas. Mais il y fut vite célèbre. De nombreux pèlerins éplorés sont venus et viennent encore l'implorer contre la coqueluche, les fièvres malignes, et le malaise dans les jambes des enfants.



Saint Thibaut  
(bois gravé, archives St-Germain,  
Tirlemont).

Ses reliques furent offertes par Charles Jamotte, curé de Marcour, Ardenne luxembourgeoise, vers 1600. Ch. Jamotte construisit la chapelle et l'ermitage de Marcour en 1639. Après avoir été exposées dans une châsse en métal argenté à l'église Saint-Germain, où la messe fut chantée par le chanoine-pléban Nicolas Smets, bachelier ès théologie, elles furent transportées en grande pompe à



La chapelle, le 4 septembre 1667. Le reliquaire fait partie du trésor de Saint-Germain et n'est que rarement exposé à Mulk, alors que d'autres reliques de saint Thibaut sont en permanence à la chapelle.

L'église fête saint Thibaut le 1<sup>er</sup> juillet. Beaucoup de gens se rendent, à cette date, en pèlerinage à l'ermitage qui domine le village de Marcour. Il semble qu'en Ardenne on n'implore le saint que pour la bonne santé. Les Ardennais ne disent-ils pas des gens sans maux : « Il a le mal de saint Thibaut, il boit bien et ne mange pas mal » (2) ?

A Tirlémont, une messe solennelle a lieu le dimanche qui suit le 1<sup>er</sup> juillet. Le jubilé de la translation des reliques a lieu tous les cinquante ans, depuis 1667. Ainsi se déroulèrent des fêtes et cortèges folkloriques en 1717, 1767, 1817, 1867. En 1917, à cause de la guerre, ne fut célébrée qu'une messe solennelle à Saint-Germain.

Jetons un coup d'œil à l'intérieur de la chapelle : le plafond en bois recouvre un plafonnage qui remplace les voûtes cintrées démolies en 1717.

L'autel Renaissance en bois, à colonnes torsées, porte un tableau représentant un *Bethléem*, avec son donateur, du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que quatre grands candélabres en cuivre qu'on dirait de la même époque.

À droite de l'autel trône saint Thibaut, l'air bonhomme, un peu ahuri, vêtu en évêque. Il est entouré de mouchoirs, chaussons, bavettes, photographies, chemisettes, rétines, chapelets, rubans, offerts en ex-voto pour la guérison des petits enfants malades. Il est à conseiller de ne pas venir ici avec des sujets bien portants.

À gauche de l'autel, une naïve *Madone à l'enfant*, un peu mièvre mais charmante. On y voit aussi un *Saint Roch* folklorique et un *Bon Pasteur* populaire et costaud, puis quatre tableaux-médallions, sans beaucoup de caractère, provenant de l'ex-convent des Béguines, et figurant saint François Xavier, saint François de Sales, saint Stanislas Kostka, saint Aloïs Gonzague, ainsi que des gravures du chemin de la Croix, parmi lesquelles quelques-unes ont été imprimées par J.E. Buschmann d'Anvers, en 1848, d'après les tableaux de Rubens et Van Dyck.

(2) Adrien de Prémarel : Folklore de juillet (*Le Soir*, 8 juillet 1959).

La chapelle avait sa source dont l'eau guérissait la coqueluche par ses propriétés curatives. Elle n'est plus accessible au



Saint Thibaut en grand appareil.

public, l'abside sous laquelle elle se trouvait ayant été transformée en maison particulière depuis 1850. On se sert d'eau de ville, recueillie dans un tonnelet. On la renouvelle le 1<sup>er</sup> mercredi et le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois, en présence du vicaire de la paroisse Saint-Germain, qui procède à sa consécration après une messe dite à 7 heures.



Le faubourg de Mulk est situé au sud-ouest du centre de Tirlemont, entre le *Moespik*, *Averdoren* et les *Griepen*, autres quartiers et lieux-dits de la ville. Il est parallèle à la Grande Gète, et n'est formé, grosso-modo, que des rues d'Hoegaarden et de Mulk menant à la route nationale n° 21 de Charleroi. Il doit son nom au *Moutmolen*, moulin à malt, qui était installé près de la rivière. Il n'en reste plus qu'un bâtiment servant d'étable au bétail de la ferme Clément Baeken.

Mulk est issu de *mullekin*, diminutif de *kleine molen*, petit moulin. Le hameau de Mulk, avec ses vignobles, ses champs, ses prés humides, ses joncs, ses bocages, était enclavé en partie dans le hameau d'Overlaar (3), celui-ci appartenant à Hoegaarden (4), village qui dépendait de la principauté de Liège. Mulk était un apanage des *van Averdoren* depuis le XII<sup>e</sup> siècle au moins. Ces seigneurs avaient leur manoir dans le voisinage de l'actuelle station du chemin de fer. Plus tard les *van Averdoren* cédèrent leurs biens aux *van Kersbeke*.

Les domaines de la *villa Thiinnas*, de *Averdoren* et de *Grimde* se morcelèrent en plusieurs petites juridictions à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

Mulk deviendra un fief des *de Montenaken* où les *de Karlewijk* et *de Rivieren* bénéficieront également d'une cour censale.

L'agglomération, créée vers 1360, autour de la chapelle, était régie par ses propres institutions. Des juges tenanciers géraient ses biens allodiaux.

(3) L'église romane Saint-Lambert (640-708) d'Overlaar (peut-être est-elle carolingienne) est connue des archéologues. La nef date vraisemblablement du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle, alors que le chœur et la tour sont du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est bâtie en quartzite gris rose de l'endroit. Dans ses murs sont maçonnés des débris de briques romaines. La porte primitive, cintrée, qui donnait dans la nef, côté nord, a été aveuglée.

(4) Hoegaarden, à 5,5 km de Tirlemont, est un gros village où sont installées une sucrerie et des brasseries. Il a appartenu jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle à la principauté de Liège, tout comme Beauvechain, Chaumont-Gistoux et Tourinnes la Grande, enclaves liégeoises dans le duché de Brabant. L'église Saint-Gorgon, ancienne collégiale, visible de loin, fut fondée par Alpaïde, comtesse de Hoegaarden, vers le X<sup>e</sup> siècle. C'est un édifice somptueux de style renaissance où la rocaille prédomine, qui possède de belles stalles du XVIII<sup>e</sup> siècle et des fonts baptismaux gothiques ornés de figures intéressantes. Le dimanche des Rameaux a lieu à Hoegaarden, vers 8,30 h. du matin, une procession remontant à 1631, dite des « Douze Apôtres ». Ceux-ci accompagnent une statue du XVI<sup>e</sup> siècle du Christ sur l'âne. Il ne faut pas confondre Alpaïde, comtesse de Hoegaarden avec Alpaïde, deuxième épouse de Pépin de Herstal, mère de Charles Martel (VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècle). Alpaïde, comtesse de Hoegaarden, fut la femme de Godefroid (± 964), baronnet de Basse-Lotharinge, après ses secondes nocces d'Albert de la Maison d'Ardenne, fondateur de l'abbaye de Waulsort.

Les habitants, moyennant paiement d'un cens annuel au duc de Brabant, pouvaient laisser paître leur bétail dans les *paludes*, terrains humides des bords de la Gète.

Le banc de justice de Mulk qui resta en fonction jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, était installé dans un enclos à l'ombre d'un sapin (5). Il faisait respecter le droit coutumier oral et écrit.

Malgré notre appartenance, au spirituel, au diocèse de Malines, depuis 1559, l'archidiacre de Liège prétendait, en 1699 encore, que la chapelle dépendait de son diocèse, et qu'il avait toujours droit à une part au moins dans ses bénéfices.

Ceci était dû à ce qu'une partie de Mulk était considérée comme appartenant à Overlaar, et aussi aux coutumes ancrées dans le peuple, et fort curieuses. Ainsi, les enfants nés entre la chapelle et la porte de Hoegaarden de la troisième enceinte (du XIV<sup>e</sup> siècle), étaient baptisés à Saint-Germain, à Tirlemont, duché de Brabant, alors que les communions solennelles, les mariages, les enterrements avaient lieu à Overlaar, principauté de Liège.

Ce n'est qu'après le Concordat, en 1802, que le différend fut réglé.

(5) La cour de justice était un espace découvert où, assis au pied d'un chêne (en général, c'était un chêne), le seigneur (ou l'écouteur ou le drossard) assisté d'un bailli ou mayeur faisait office de ministère public, face à l'est (vers Jérusalem, par respect et soumission à l'Homme Dieu), et prononçait les sentences sur les cas soumis à sa juridiction. Cette tradition qui fut codifiée sous le régime féodal était entourée d'un certain cérémonial. L'espace où était installé le banc de justice était délimité par quatre pieux reliés entre eux par une corde qui empêchait la foule de pénétrer dans l'enclos. A Mulk, l'arbre sous lequel s'installait le banc de justice de la cour censale était un sapin, ainsi qu'il appert d'un document, du XIV<sup>e</sup> siècle, reproduit dans l'annexe de *L'histoire de l'Ancien Duché de Brabant*, par Goetschalckx, 1966, page 176.

La puissance du seigneur n'était pas sans lui valoir des obligations : il portait la responsabilité de l'ordre public dans sa seigneurie, il en était le justicier, en assumant la gestion administrative et financière. Le four, le moulin, les bois, les terrains vagues lui appartenaient de même que l'église qu'il avait construite et pourvue d'un desservant à qui il avait constitué une dot.

La basse justice était un attribut de la seigneurie foncière. Les seigneurs dans de nombreuses villes conservèrent leurs propres échevinnages qui continuèrent à instrumenter le plus souvent à côté du tribunal urbain (maire et échevins).

La basse justice consistait d'abord dans l'exercice de la juridiction gracieuse : en raison de l'apparition tardive du notariat dans nos régions, les échevins recevaient toutes espèces de contrats qu'ils authentiquaient. Elle recourait à l'enquête, au témoignage, à la preuve, et réglait les affaires par l'arbitrage, la non-violence.

(Annie n Campo et Marinette Bruwier : *L'Autonomie Communale en Belgique*, in *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, n° 48, avril 1959.)



La Chapelle, après avoir été agrandie, fut bénie, le 7 février 1447, par Monseigneur Dionisius Stevens, coadjuteur du prince-évêque Jean de Heinsberg. C'est sans doute depuis cette époque que Saint-Germain reçut l'attribution d'y organiser l'office hebdomadaire.



Chapelle de Mulk. Vue sur le côté nord.

N'étaient enterrés dans le cimetière qui entourait le petit sanctuaire que les gens qui l'avaient désiré expressément et si le service avait eu lieu à Saint-Germain.

Les revenus de la chapelle furent tellement importants au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que les fabriciens prêtèrent des sommes d'argent à la ville et à Saint-Germain même.

Au XVI<sup>e</sup> siècle le faubourg fut coupé en deux par la quatrième enceinte ou enceinte réduite (transformée en boulevards depuis 1821). De ce fait une partie de Mulk, la rue de Hoegaarden actuelle, était en deçà des murs, tandis qu'une autre partie, la rue de Mulk actuelle, avec la chapelle, se trouvait entre la quatrième et la troisième enceinte ou grande enceinte (celle-ci démantelée en 1781). On pénétrait dans cette partie de Mulk par la porte de Mulk de la quatrième enceinte et on en sortait pour se rendre à Overlaar (Hoegaarden), Oorbeek ou au-delà par la porte de Hoegaarden de la troisième enceinte, protégée par la Mène, affluent de la Gète.

Lors de l'invasion des Français, les habitants mirent en lieu sûr les objets de valeur de la chapelle.

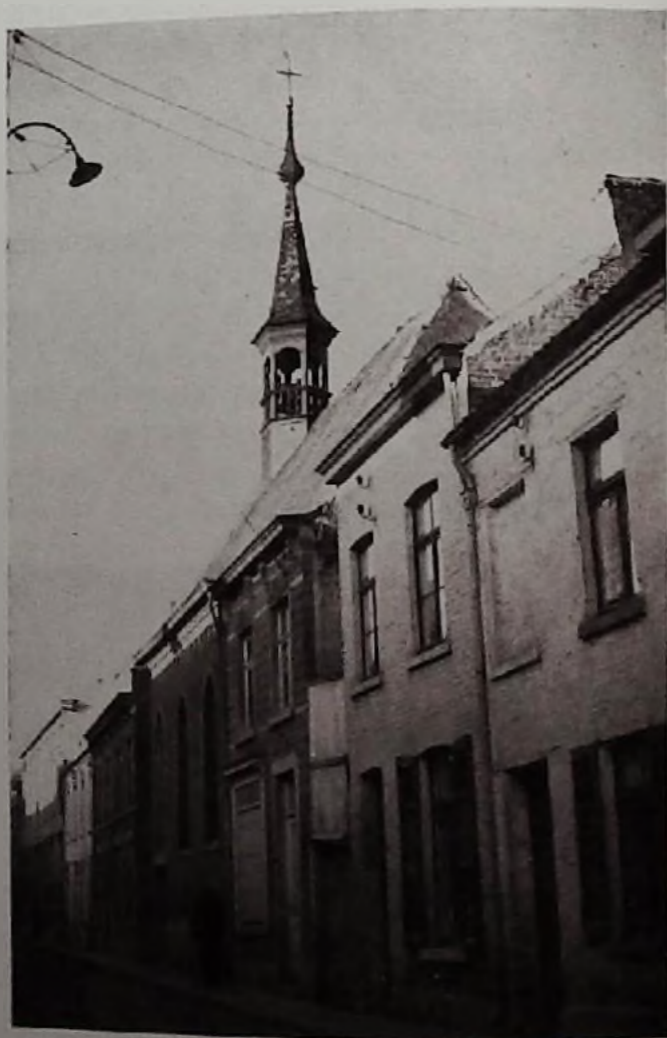
La rue de Mulk fut débaptisée en 1797 et nommée *rue de l'Union* ou *de la Réunion, section de la Gète*.

Les citoyens de ce quartier s'opposèrent, en janvier 1795, à l'emprunt forcé de 400.000 livres, quote-part du quartier de Tirlemont à la contribution de guerre exigée par l'occupant depuis septembre 1794. La liste des habitants, ceux-ci étant répartis en seize catégories et taxés selon le rang qu'ils occupaient, fut revue et rectifiée. Plusieurs personnes furent exemptées de tout paiement et la part chez d'autres fut diminuée, à la suite d'une enquête menée par un Commissaire-inspecteur, sur la demande expresse de la Municipalité qui avait été effrayée par les menaces de représailles de la *Caemer van Mulk*.

La chapelle et le cimetière furent expropriés et vendus comme bien national, le 29 octobre 1798, pour la somme de 3.200 livres, à Niklaas Meys. Elle resta inemployée durant plusieurs années. En 1810, Meys la vendait au Louvaniste Nic. Gillon, pour 1.050 fr.

Antoine Pasch, potier, qui en devenait le propriétaire, vers 1850, fit de l'abside et de la sacristie une habitation particulière, et restaurait le corps principal. Sa fille Jeanne, qui avait épousé, en 1828, Blijckaerts Jean-Baptiste, Corneille, rentier, fit don de la chapelle, en 1866, à l'église Saint-Germain, « à charge de faire célébrer annuellement et à perpétuité, deux anniversaires de première classe, dans ladite église, pour le repos des âmes des père et mère de la donatrice, le sieur Antoine Pasch et la dame Elisabeth Ponsaerts. » (Rapport de la ville, 22 octobre 1866, p. 47.) Saint-Germain y rétablissait le culte. Les objets qui appartenaient au petit oratoire, sortirent de leurs cachettes et furent remis à leur place.

La kermesse de Mulk a lieu le dimanche précédant le 4 septembre jusqu'au dimanche suivant, en souvenir de la translation des reliques de saint Thibaut, le 4 septembre 1667. C'est probablement depuis 1667 que la chapelle est nommée définitivement



Vue sur le côté sud, avec entrée, de la Chapelle de Mulk.  
La maison, à droite, occupe l'emplacement de l'ancien chœur.

chapelle de Saint-Thibaut. Pendant l'octave de la kermesse une messe y est dite chaque jour à sept heures du matin.

Vers 1832, Tirlemont n'ayant pas encore d'orphéon, les organisateurs des festivités, de *leden van het spel*, réunis sous la dénomination de *Caemer van Mulck*, chambre de Mulk, qui n'eut jamais rien à voir avec nos chambres de rhétorique, faisaient appel

aux musiciens de Wavre, parfois à ceux d'Orp-le-Grand, pour mettre de l'entrain dans leur faubourg.

Le samedi, veille de la kermesse, après le salut à *l'étendard de Gand*, ainsi nommé parce qu'ils l'avaient reçu à Gand lors d'une manifestation qui y avait eu lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils allaient à la rencontre des Wavriens qui arrivaient par la chaussée de Hoegaarden. Vers sept heures du soir, les membres de la *Chambre de Mulck*, précédés de la fanfare, faisaient leur entrée officielle dans le quartier, où flottaient maints drapeaux et oriflammes, pendant que Corneille Blijckaerts martelait les cloches de la tourette (il n'est pas étonnant qu'une des deux ait été fêlée) (6), et que le peuple entonnait la « chanson de Mulk » composée vers 1750. Celle-ci se terminait par les paroles suivantes :

Laet ons roepen tot eer van de straat : (bis)  
Mulk alles te boven gaar !!  
(Proclamons à l'honneur de la rue : (bis)  
Mulck surpasse tout !!) (7).

La première sérénade était pour saint Thibaut, impassible dans sa vêtue d'apparat. Il brillait derrière une haie de bougies aux flammes vacillantes. Les musiciens défilaient devant son effigie. Suivaient les gens du quartier et les sympathisants qui déposaient en passant leur obole dans un plateau de cuivre.

Avant de quitter la chapelle, les *membres du jeu* assistaient au dépôt de deux grandes tartes, dont l'une était offerte à saint Thibaut et l'autre à saint Roch. Mais le bedeau les enlevait dans la soirée. Il les portait aux fabriciens de la chapelle, qui s'en régalaient en famille.

Le président, le secrétaire et le trésorier de la *Caemer* recevaient à leur tour leur sérénade en reconnaissance des services rendus à la communauté « *mulquoise* ». Les *vetpottekens*, les lampions

(6) Cette cloche fêlée qui émet un son grêle, tremblotant, faisait dire de quiconque avait la voix chevrotante : « qu'elle ressemblait au son de crécelle du carillon de Mulk ! ». L'une des cloches baptisée Saint Antoine, fut fondue par Andreas Vanden Ghyn, en 1661. Il était né à Malines en 1631, décédé à Tirlemont en 1683. L'autre cloche baptisée Saint Thibaut fut fondue vers 1740 par le Tirlemontois Petrus Pecters. Nous possédons de chacun de ces deux fondeurs, dans les collections de la ville, un marteau en bronze.

(7) Ces refrains furent à l'origine de la locution suivante appliquée à des nouvelles trop connues ou des fadaïnes usées jusqu'à la corde : « Oh ! là ! là ! C'est aussi vieux que la chanson de Mulk ! », ce qui veut dire, en somme, que c'est barbant !



de verre de différentes couleurs, placés et allumés sur le rebord des fenêtres, enjolivaient la rue dans la nuit souvent douce en cette fin d'été. Et la bande joyeuse continuait sa tournée d'auberge à auberge où fusaient les chansons patoisantes et se vidaient maints pots de bières locales et de Hoegaarden.



La statue du saint a été placée à 5 m. devant l'antel de la chapelle, après la bénédiction des enfants qui eut lieu à l'extérieur, et après la procession, le dimanche 30 août 1979. Eurent lieu, à 7 heures, la messe de communion dans la chapelle; à 10 heures, la grand-messe dans la chapelle provisoire Saint-Joseph, à la porte de Hoegaarden; à 11 heures, la procession.

Les musiciens de Wavre qui avaient logé chez l'habitant s'en retournaient le dimanche, avec des maux de tête, l'estomac dérangé,

et nantis de quelques piécettes d'argent et de tartes pour leur famille.

Le lundi après-midi, les organisateurs, à cheval, faisaient un tour en ville mais revenaient aussitôt au faubourg afin de participer au jeu des anneaux et à celui de l'oie dont j'ai parlé dans l'étude intitulée « Sobriquets Tirlemontois et quelques autres particularités d'hier et d'aujourd'hui ».

La *Caemer van Mulck*, en habits du XVIII<sup>e</sup> siècle, participait aussi aux cavalcades, sous la devise *Vrijheid en Vermaak*, liberté et amusement, qui se trouve sur son nouveau drapeau datant de 1951. Une *Maatschappij Sint-Theobaldus van de liggende wip*, société Saint-Thibaut de tir à l'arc à la perche couchée a été créée en 1948.

De nos jours il ne reste plus grand chose des anciennes coutumes, excepté le tintement de la cloche (la bonne), la veille de la kermesse, et l'aubade exécutée devant la chapelle et devant l'habitation du président. Celui-ci, l'industriel de l'endroit, est en même temps « mayer » officieux de Mulk. Il soutient le « moral » de ses concitoyens en puisant officiellement dans son portefeuille. C'est le « grand seigneur » qui, pour le plaisir, alloue une rente au peuple souverain.

La chapelle de Mulk a créé une « Association de Saint-Thibaut » dont les membres espèrent que le saint préservera leurs enfants des maladies, ou qu'il les en délivrera au plus tôt s'ils devaient en être atteints.

On peut se faire inscrire à vie ! (8).

(8) D'après les renseignements donnés par le Rév. Curé-Doyen de Saint-Germain, la chapelle de Mulk dépend au spirituel, officiellement, d'Overlaar-Hoegaarden depuis fin 1957, curieuse reminiscence d'une situation qui perdure jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Quand sera bâti l'église, à la porte d'Hoegaarden, sur territoire d'Overlaar, qui desservira Mulk, côté Tirlemont et côté Overlaar, notre chapelle sera officiellement attachée au service de la nouvelle église. Les nouveaux-nés de Mulk-Tirlemont seront baptisés dans cette dernière, les enfants y feront leur communion solennelle, les couples s'y marieront, les morts y auront leur service, mais les naissances, les mariages, les décès seront enregistrés à l'état civil de Tirlemont, tandis que les habitants de Mulk-Overlaar dépendront comme par le passé de la commune d'Hoegaarden.

Dans le narthex de Saint-Germain ont été inaugurés, en 1958, quatre vitraux de style quelque peu confus, caractéristique de notre époque, au souvenir de saint Thibaut, sainte Christine, Béatrice de Nazareth et Bartholoméus de Lanio. Celui de saint Thibaut porte l'inscription suivante :

« H. Theobaldus 1017  
verliet het adellijk slot  
ging op het veld werken  
houwde de kerk te Salamiga  
en genas er de zieken  
stierf omringd van zijn medebroeders Camaldulen  
biddend voor zijn volk † 1066.  
Van wege familie Stouthuysen-Schoensettars. »

(S. Thibaut, 1017 / quitta le manoir patricien / alla travailler dans les champs / bâtit l'église à Salamiga / et y guérit les malades / mourut entouré de ses confrères Camaldules / priant pour son peuple † 1066 / Don de la famille Stouthuysen-Schoensettars.)

#### BIBLIOGRAPHIE

Cl. BUVE : De Gerichtsboom van Mulck (Hagelands Gedenkschriften, 10<sup>e</sup> jaar, 1<sup>ste</sup> aflevering, 1921).

ANONYME : De Kapel van de H. Theobaldus te Mulck, voorstad van Tienen (brochure sans date). Drukkerij F. Cailloux, Tienen.

Jean WALTERS : Mulck (Thiunas, 3<sup>e</sup> jaargang, n<sup>o</sup> 1 en 2, 1929).

Ed. DEWOLFS : De Grote Geet en de Borggracht, bijdragen tot de studie van de Tiense plaats- en waternamen (feuilleton in een Tiens weekblad, 1939).

Archives de la ville de Tirlemont.

*M*

## Les Feux de la Saint-Martin

Qui veut voyager loin ménage sa monture,  
Buvez, mangez, dormez, et faisons feu qui dure.  
RACINE.

A

VENDOREN, faubourg situé à l'ouest du centre de Tirlemont, quartier de la gare, ancien poste gallo-romain, où passait un embranchement du diverticulum Tongres-Asse (rue Avendoren, rue de la Chaussée), allodium (1) au haut moyen âge, était une petite seigneurie. Un *Anselme d'Ebrendore* ou *d'Averendoren* est cité dans un acte de 1140, par lequel Godefroid III, duc de Brabant et de Lorraine, confirme la vente d'une partie du *Vinckenbosch* (bois des pinsons) à l'abbaye du Parc près Louvain. *Englebert de Averendoren* cédait, vers 1161, une partie de ses bénéfices à l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie près Mons. Celle-ci avait à ce moment déjà sa part

(1) Biens allodiaux tenus en franc-alleu, terres que possédaient les hommes libres en pleine propriété.



des bénéfices attachés à la « villa » et aux dépendances de Saint-Germain, tout comme le chapitre de Saint-Jean de Liège y trouvait également la sienne.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, des chevaliers de *Averendoren* s'allièrent aux *de Thenis* qui occupaient la « villa » du mont Saint-Germain.

Une dernière héritière de la première branche des *de Averendoren* épousa, début XIV<sup>e</sup> siècle, un *Franck de Kersbeke*. Les *de Kersbeke* dans la suite accolèrent souvent à leur nom celui des *de Averendoren*, comme ceux-ci avaient accolé au leur celui des *de Thenis*.

Tous ces représentants de nos premières familles patriciennes remplirent, comme les suivantes, un rôle important dans les affaires publiques de notre cité (2).

Le manoir des *van Avendoren* fut détruit pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les *de Kersbeke* conservèrent néanmoins à Avendoren une cour censale jusqu'en 1649 (3).

Avendoren avait son église domaniale depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, dédiée à saint Martin, septième évêque de Tongres. Cette église, d'après les anciens plans, ressemblait à l'église St-Pierre de Grimde datant du X<sup>e</sup> siècle. Grimde, autre faubourg, est un ancien vicus (village) à l'est de la ville. Saint-Martin étant paroissiale avant même que le temple roman de St-Germain n'existât, nous pouvons supposer qu'Avendoren a été le berceau de Tirlemont, les historiens admettant qu'au IX<sup>e</sup> siècle les grands domaines du fisc possédaient leur église paroissiale. Leurs limites étant celles de la paroisse, elles resteront généralement celles de la seigneurie.

Saint Martin, évêque de Tongres et patron de la Hesbaye, est d'ailleurs célébré le 21 juin de chaque année comme patron de

(2) Archives privées Jan Wauters.

(3) Avendoren (Evrendore 1034, Ebrendore 1064, Avrendorn 1161, Auredor 1251, Averendoren 1292) nous reporte au gallique *eburanduro*, endroit fortifié près de l'*Eburonna* (troussau des ifs, sans doute la Mène, affluent de la Gête ?), ou, d'après le Dr Lindemans, à *abarandura*, endroit fortifié près de l'*abaronna* (l'eau), *eburo* signifiant if, et les trois éléments *ab-ar-anna*, eau. Pouvons-nous en conclure que les Eburons habitaient près des ifs, le long d'un cours d'eau ? (Ed. Dewolfe : Oostvabantse Plaatsnamen, II, Tienen - Vlaamse Toponymie Vereniging, Leuven 1941.)

Tirlemont : les fêtes communales ont lieu les deux derniers dimanches de juin.

Saint Germain, évêque de Paris (494-576), est le patron de l'église St-Germain, et non pas de Tirlemont ainsi qu'on le croit généralement. Son temple ici fut bâti par les bénédictins de St-Germain-des-Prés de Paris auxquels Charles le Chauve, en 872, avait concédé la *villa Thiunus*, une bourgade (4). La *villa Thiunus* deviendra oppidum (ville) vers l'an 1000.

Saint Martin, septième évêque de Tongres, mourut en grand renom de sainteté vers l'an 276. Il avait converti une grande partie de la Hesbaye. Il arriva jusqu'à nous grâce au diverticulum Tongres-Tirlemont-Asse, l'une des plus importantes routes secondaires gallo-romaines du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Plusieurs églises de cette région lui ont été dédiées, comme l'église d'Avendoren qui se trouvait entre les rues actuelles d'Avendoren, Verlat et St-Martin (5).

Alphonse Wauters écrit dans son « Histoire de Tirlemont » (1874) que l'église St-Martin, vers le XV<sup>e</sup> siècle, n'était « plus considérée que comme une chapelle, filiale de l'église St-Germain. On y ensevelissait, mais on n'y baptisait pas. Le droit de collation appartenait au prince d'Orange, comme seigneur d'Avendoren. Plus tard ce fut le magistrat qui, en qualité de surintendant de toutes fondations pieuses et de l'avis du pléban, nommait le mambour et receveur de l'église d'Avendoren, ce qu'il fit encore le 23 novembre 1780. En 1787, ses revenus n'excédaient pas 60 fl. et étaient simplement grevés de l'obligation de dire une messe le dimanche et les jours de fête. En 1459, il y existait un autel et un office de Saint-Nicolas, dont la collation fut reconnue appartenir, alternativement, au chapitre de Saint-Jean, de Liège, et au monastère de Saint-Denis-en-Broqueroie. En 1654 et 1723 on y

(4) Vers 1855 saint Germain était encore fêté à Tirlemont, le 28 mai, par ce qu'on appelait *de papkerms*, kermesse de la pape au riz. A cette occasion avait lieu au marché au Bétail *de potmarkt*, le marché annuel de la poterie. C'est dans la nouvelle vaisselle en bois, en terre cuite, en fonte, en étain, en grès ou en céramique que la ménagère préparait la pape au riz dont on se nourrissait ce jour-là. Cette coutume avait débuté au XVI<sup>e</sup> siècle. (Jan Wauters : Potmarkt en Papkerms - Article paru dans un journal local.)

(5) La rue Verlat nous rappelle que la famille du même nom était propriétaire de la plupart des maisons de cette rue. Le père du peintre Charles Verlat (Anvers 1824-1890) appartenait à cette famille, et était Tirlemontois.

trouvait trois autels dédiés à saint Martin, à saint Nicolas et à sainte Brigitte ».

Était-ce pour attirer plus de monde, en raison de la sympathie que lui portait le peuple, que saint Martin de Tours remplaça saint Martin de Tongres à Avendoren ?

Saint Martin de Tours, né à Sabarie, ville de Pannonie (Basse-Hongrie), en 316, fils d'un tribun militaire, fut officier d'une légion romaine avant de se faire ordonner prêtre par saint Hilaire, évêque de Poitiers, et de devenir évêque de Tours, en 371.

Il fonda le monastère de Marmoutier, près de Tours. Il se distingua par son humilité et une charité inépuisable. Il mourut à Candes (Touraine) en 397.

Son corps fut transféré, le 11 novembre, dans la basilique de Tours qui porte depuis son nom, et son tombeau fut un lieu de pèlerinage fort fréquenté, qui donna naissance au chapitre Saint-Martin.

C'est vers l'âge de dix-huit ans, alors qu'il était en garnison à Amiens, qu'il rencontra, en plein hiver, à une des portes de la ville, le malheureux avec lequel il partagea son manteau. Saint Martin a longtemps été considéré comme l'un des patrons de la Gaule.

Le très beau groupe de Saint-Martin à cheval avec le mendiant, qui se trouvait dans l'église d'Avendoren, est probablement sorti d'un atelier populaire brabançon au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette œuvre sculptée dans le chêne, et polychromée, mesure 1,86 m de haut et 1,37 m de large.

L'invalidé, qui n'a plus qu'un pied et qui traîne une jambe malade, est beaucoup plus expressif que saint Martin. Peut-être ne sont-ils pas de la même main ?

C'est un magnifique ensemble décoratif, digne de la légende qui s'y est attachée. Nous savons que le Seigneur, vêtu de la partie du manteau donnée au pauvre hère, apparut à saint Martin, pendant la nuit, pour le remercier de sa bonne action.

L'église d'Avendoren fut vendue à un certain Simons, le 18 brumaire an VII (8 novembre 1798), pour la somme de 2.000 livres, et démolie en 1816. Le groupe de Saint-Martin fut acheté par le notaire E. Swinnen, et logé dans une chapelle bâtie exprès pour lui, dans la rue du Vladuc.



LA CHARITÉ DE SAINT MARTIN (Musée de Tirlemont).

Statue équestre. Vers 1510-1520 — Bois peint. H. 1,86 m. Cette CHARITÉ, la plus importante du Brabant, se rattache au groupe de sculptures attribuées au Maître du Relaire de Lombeek que certains identifient avec l'imagier bruxellois Pasquier Borron. — Saint Martin se tourne vers sa gauche pour couper son manteau; il porte sur la tête un bonnet, agrémenté, dans la suite, d'un panache. Le visage attristé et compatissant du saint est encadré de cheveux bouclés. Saint Martin porte une armure complète, formée d'une cuirasse gothique à arête médiane, pourvue de tasselles; la cotte de maille, les genouillères, les jambières et les solerets sont rendus avec fidélité ainsi que les étriers et le harnais clouté du cheval; ce dernier a la tête petite et d'un modèle qu'on retrouve déjà à l'époque cyclopéenne ou qu'on peut étudier dans d'autres groupes équestres, comme celui de Loyers, près de Namur, qui représente saint Hubert. Le mendiant perclus est également figuré avec beaucoup de réalisme. Le groupe de Tirlemont s'inscrit entre la Charité qui orne les fonts baptismaux de Hal (1436) et la Charité de Jean Morel (1531). Nous sommes ici à la fin du règne de Philippe le Beau (1478-1506) ou tout au début de l'époque de Charles-Quint. (Comte J. de Borchgrave d'Altena, in Catalogue de l'exposition : Saint Martin dans l'Art et l'Imagerie, Tours 1961). Le saint Martin de l'église d'Avendoren (détruite en 1816) de Tirlemont a été exposé, en 1913, à Gand; — en 1920, à Anvers; — en 1961, à Tours (France); — en 1963, à Seaux (Ile-de-France), et à Bruxelles.



Il fut donné à la ville en 1894 par Gustave Swinnen (1846-1920), parent du précédent, notaire, sénateur et bourgmestre de Tirlemont de 1905 à 1910. La chapelle qui porte dans la façade une croix de briques saillantes, fut transformée en maison particulière.

Les feux de la Saint-Martin furent allumés, durant de longues années, sur la hauteur d'Avendoren, derrière la station, à un endroit qu'on appelait, au XIX<sup>e</sup> siècle, *de lansièrsplein* (sur le plan Popp, *plaine d'exercice*), entre la rue du Viaduc et la rue Griïpen, dans la soirée du 10 novembre, la veille de la fête du saint. La kermesse du faubourg ne commençait vraiment que le samedi suivant sa fête.

Quand les feux de la Saint-Martin eurent-ils leur origine ? Dans des temps immémoriaux, sans doute. Comme ceux de la Saint-Jean, ils sont un vestige de l'adoration des éléments, de la chaleur de la lumière (6). Les feux de la Saint-Jean sont des feux de joie qu'on allumait dans l'antiquité, au solstice d'été, et que le christianisme a adoptés en les allumant à la fête de Saint-Jean, le 24 juin. La Saint-Martin marque l'entrée de l'hiver. Les feux qu'on allumait à cette occasion étaient-ils un hommage rendu à l'été de la Saint-Martin, ces derniers beaux jours qui se manifestent souvent vers le 11 novembre, comme à ce regain de jeunesse dont s'exaltent encore les hommes au seuil de la vieillesse ?

Quand saint Martin, à dix-huit ans, reçut le baptême, il fut

(6) Le mystère du feu sous toutes ses formes a toujours frappé l'imagination des hommes. Ses applications bienfaisantes inspiraient un sentiment de reconnaissance, et sa force de destruction une terreur panique. Les païens — les anciens firent de même plus tard — l'honorèrent d'une sorte de culte, et le rattachèrent à un ensemble de mythes religieux. Il a été vénéré d'abord en sa qualité d'élément utile, comme feu domestique, puis comme feu de sacrifice, ce qui est déjà d'un caractère plus élevé. Des Indiens en ont fait l'Agni védique, dieu spécial des sacrifices, médiateur entre les dieux et les mortels. Le feu de foyer et celui de l'autel est tenu pour sacré chez les peuples aryens dont la *Estia* grecque et la *Vesta* romaine sont des personnifications féminines tandis que les dieux mythologiques représenteront sa puissance redoutable. Les hommes se figuraient que les phénomènes du feu céleste, l'éclair, la foudre, et même le soleil, étaient produits dans le ciel par le même procédé de friction rotatoire par lequel ils obtenaient le feu sur la terre. (Kuhn Adalbert, philologue et archéologue allemand — 1812-1881 — fondateur de la mythologie comparée, a démontré l'étroite parenté qui existe entre les mythes indiens et les mythologies des Grecs, des Romains, des Germains et des Slaves, dans sa monographie intitulée : *Origine du feu et du brennig des dieux*, Berlin 1859. Elle est universellement reconnue comme un modèle dans ce genre de recherches.)

éclairé par l'unique lumière. Il convertit des païens et alluma dans leur cœur le feu de la vraie foi. Un jour, pendant que tourné vers l'autel, les mains jointes, il officiait, un globe de feu apparut au-dessus de sa tête (7).

Le peuple en allumant les feux de joie a-t-il voulu rappeler ces faits capitaux de la vie toute en clarté du saint ?

Ces feux ont pour but d'entretenir chez les fidèles l'ardeur de la foi, en leur rappelant qu'elle est toujours l'unique lumière, l'unique flamme du cœur et de l'esprit.

Cependant ce feu, symbole de l'amour, de la foi ardente, est aussi un terrible destructeur. C'est pour cette raison qu'on implore le saint contre le fléau de l'incendie.

Il a ici une concurrente en sainte Agathe honorée en l'église des Dominicains dans l'octave de sa fête (5 février) : elle sut protéger le béguinage contre l'incendie en 1635, et depuis lors est considérée comme la protectrice de la ville contre ce fléau.

Saint Martin est le patron des cavaliers et soldats, des marchands de vin et tonneliers. Il était fêté à Tirlemont par des rites plutôt terre-à-terre.

A Avendoren, le 10 novembre, donc la veille de sa fête, les jeunes gens, en psalmodiant, recueillaient de porte en porte les matériaux nécessaires à la confection du bûcher :

« Sinte Mette zat op een bank  
en scheet een strond zeven ellen lank,  
zeven ellen wel gemeten,  
en die niks geeft zal er een stuk van eten. »

(Saint Martin était assis sur un banc  
et chia un estron long de sept aunes,  
sept aunes bien mesurées,  
et celui qui ne donne rien devra en manger.)

Ceci nous rappelle le fameux banc de James Ensor, ce symbole de la vie réaliste, qu'il a gravé non sans cynisme : « m... dessus, m... dessous, m... partout ! »

(7) Eustache Lesueur, peintre français de sujets religieux et mythologiques (1617-1655), a représenté cette scène dans *La Messe de Saint Martin*, tableau qui se trouvait au monastère de Marmoutier, près de Tours, et qui est actuellement au musée du Louvre. La légende de saint Martin a souvent inspiré les artistes, entre autres, Rubens, Jordans, Van Dyck, etc.

Après cette tournée le notaire Swinnen invitait les néophytes à vider un tonneau de bière au lieu dit *de waterplas* (la mare d'eau).

A huit heures du soir (du temps de l'église St-Martin c'était au son de sa cloche, après ce fut au son de celle de N.-D. au Lac), on mettrait le feu au bûcher élevé sur la colline. On dansait et chantait autour des flammes qui brûlaient jusque tard dans la nuit.

Les jeunes filles présentaient leur fiancé à la famille où il était invité à manger des crêpes et à boire des pintes de bière brune ou blonde.

Devant la maison de ces jeunes filles, la jeunesse, dans l'espoir d'être régalée, donnait en aubade la chanson, à l'allure de comptine, de Saint-Martin. Elle l'avait déjà chantée autour du feu de joie. La voici, suivie de la traduction :

« Hier is een hartje gevlochten,  
Hier woont een schoon jonge dochter.  
Hoe lang zal ze leven ?  
Honderd jaren en een dag,  
Zolang als Jezuken koeken bakt.

Dees jaar een peling,  
Het ander jaar een scheling, (8)  
Dees jaar een dikke koek  
En het ander jaar een platte koek.

Een airke voor sinte Merten,  
Wij hebben nog niets gehad.  
Wij zouden ons gaarne wermen,  
Op onze platte dermen,  
Koekeloere mostaard ! » (9).

(8) Schelling (avec deux l) se traduit par escalin, shilling = dix patards ou 1/20<sup>e</sup> de livre. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle scelling se traduit par sou, la livre se divisant en 20 sous de 12 deniers. Schelling dérive ici, sans aucune doute, de sekerhard, louche, bigle. Les jeunes gens signifiaient à la jeune fille, par taquinerie, que l'année après son mariage elle mettrait au monde un enfant qui louche ou, par expansion du terme, qui fait des grimaces.

(9) Jean Wauters : Les Feux de la Saint-Martin à Tirlemont (Le Folklore Brabançon, 5<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 25, août 1925). On y trouvera aussi la notation musicale de la chanson.

(Ici on a tressé un petit cœur,  
Ici habite une belle jeune fille.  
Combien de temps vivra-t-elle ?  
Cent ans et un jour,  
Aussi longtemps que Jésus fera des crêpes

Cette année-ci une anguille,  
L'année prochaine un enfant qui louche,  
Cette année-ci une grosse couque  
Et l'année prochaine une couque mince (10).

Un petit air pour saint Martin,  
Nous n'avons encore rien reçu.  
Nous voudrions bien nourrir  
nos entrailles vides,  
Koekeloere mostarde !)

L'enthousiasme populaire pour cette coutume allait cependant se perdre. Vers 1860, un vieil homme, seul, poussant une charrette à bras, quémantait papier, bois, paille pour le bûcher. Vers cette époque, un enfant fut atrocement brûlé et mourut le lendemain. Un règlement de police interdisait dorénavant les feux de la Saint-Martin. C'en était fini des feux de joie, trahis par leur propre ardeur. Avendoren, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était devenu un quartier louche, mal famé, où les militaires et la canaille fréquentaient les « caviets » où ils rencontraient des femmes de mœurs légères. Des batailles entre soldats et civils y avaient souvent lieu. Ce quartier reçut le nom de « pinberg », qui veut dire à la lettre « montagne de la broche ! ».

Beaucoup d'individus étaient atteints de maladies vénériennes — cet autre feu —, malgré l'application du règlement de police du 31 mai 1845, rédigé d'après la loi sur la prostitution, du 30 mars 1836.

On eut à la longue raison de ce dévergondage. Notre faubourg est devenu depuis bon nombre d'années un quartier paisible, comptant des maisons propres et une population honnête (11).

(10) Allusion à la maternité, à la grossesse, ou aux années malgres et grasses.

(11) Jan Wauters : Folkloristisch Avendoren (Thitinas, 9<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1-2, 1935).



Il y a plus de cent ans qu'existe à Avendoren une société : « *De Sint-Martinuszonen* », les fils de saint Martin, qui organise les fêtes du quartier.

Après l'installation du groupe de la charité Saint-Martin à l'hôtel de ville en 1894, cette société fit peindre un saint Martin sur une plaque de tôle qu'elle exposa dans une niche d'une maison près la rue Verlat.



*Image de St-Martin, sur plaque de tôle, encadrée d'ampoules électriques.*

La veille de la kermesse on allumait quelques bougies devant son image : pâles petites flammes pour un saint aussi célèbre, après tant de brasiers ardents !

Les années passèrent, et on oublia les bougies. On ne lui offrit plus qu'une sérénade. Après on allait boire le tonneau de bière traditionnel.

La rengaine suivante y était chantée, à perdre haleine :

« En we zijn van Avendoren,  
En we maken veel plezier,  
En we geven geen en moed verloren,  
En drinken geerne ons glaasje bier. »

*(Et nous sommes d'Avendoren  
Et nous nous amusons très bien  
Et nous ne perdons jamais courage  
En buvant notre verre de bière.)*

Saint Martin, sur la plaque de tôle, perdit ses couleurs. Le bon vieux temps n'existait donc plus ?

Un habitant du faubourg, scandalisé de l'indifférence dont était victime le bon saint, proposa de remplacer son effigie par celle de Bacchus, puisque rien d'autre que boire n'intéressait plus ces gens ?

Après la première guerre mondiale le souvenir envers saint Martin fut timidement remis en honneur. L'armistice avait été signé le 11 novembre 1918, jour de sa fête. L'année suivante il fut repeint, la niche restaurée, et on lui alluma... une bougie, la veille de sa fête.

De nos jours saint Martin ne reçoit plus de sérénade et on ne lui fait même plus l'offrande d'une chandelle. Il y a mieux : on l'a encadré d'ampoules électriques. Il faut se donner le moins de peine possible ! Le quartier est illuminé à giorno. Les diffuseurs

hurlent des inepties. Le peuple s'illusionne, il est content, il danse, il boit, il mange. Il tue le temps. Il s'éourdît. La lumière de l'esprit va-t-elle s'éteindre ? (12).

(12) En France le *mal de Saint-Martin* est l'ivresse, ainsi dite, à cause des nombreux excès de boisson qui se faisaient autrefois dans les foires de la Saint-Martin. On disait assez couramment, *faire la Saint-Martin*, pour faire bonne chère. A ces foires le fermier français louait la domesticité et achetait le matériel et tout ce dont il avait besoin. Les *foirages* étaient en général payés à la Saint-Martin comme ils le sont chez nous à la Saint-André. Beaucoup de contrats ruraux, chez nos voisins, débutent encore à la Saint-Martin.

Pierre Schroeder, dans un article intitulé : « *Günshoren* : Saint Martin, notre patron » (in *Brabant*, 8<sup>e</sup> année, n° 11, novembre 1956), écrit que « c'est au moyen âge que le culte de Saint-Martin prit sa plus grande extension, non seulement en France, mais dans toute la chrétienté. Dans nos régions, c'est saint Amand, évêque de Tongres, saint Elol, évêque de Noyon, et de Tournai, et saint Omer, évêque de Thérouanne, qui contribuèrent le plus à sa diffusion. On compte jusqu'à 3 667 sanctuaires français dédiés à saint Martin. En Belgique leur nombre est de près de 400. Il a donné son nom à 485 bourgs et villages français. Chez nous leur nombre est de 14. C'est dire combien saint Martin, évêque et soldat, devint populaire... »

Si saint Martin de Tours est devenu le patron d'Avendoren, comme saint Denis est celui du quartier de la rue et de l'avenue de Louvain, comme saint Pierre l'est d'Aandoren-Grande, et saint Thibaut de Mulk, etc., il ne reste pas moins vrai que saint Martin, septième évêque de Tongres, patron de la Hesbaye, est toujours le vrai patron, le seul, pour toute la ville de Tirlemont.

On lieu des *Fêtes de la Saint-Martin*, à Malmédy (prov. Liège), le 10 nov. et à Conk (Limbourg), le 11 nov. ;  
des *Fêtes de Saint-Martin*, à Retle (Anvers), et à Xhoffralx (Liège) par les « *Amis de la Fagne* », le 11 nov. ;  
un *Grand Cortège de Saint-Martin*, à Poperinge (Fl. Occid.), le 11 nov. ;  
une *Fête patronale de la Gilde des Francs Arquebusiers, ancienne confrérie Saint-Martin* à Vlisé (Liège), dans l'octave de la fête du saint ;  
une *distribution de friandises aux enfants*, à Assé (Brabant), le 11 nov. ;  
un *cortège-queue des enfants* « met de kruk (héquille) van sint Martin », à Mallnes, le dimanche après la Saint-Martin ;  
une *Foire régionale de Saint-Martin*, à Bomal-sur-Courthe (prov. Lux.), le 11 novembre.

## *Le Lion belge et nos étendards histoire millénaire (III)*

par

Louis RONKARD.

DE SABIE ET D'OR

A.

Pour parcourir une nouvelle étape des grands insignes d'armée, nous devons revenir à l'Empire et à l'Aigle.

Nous avons vu que les Empereurs Carolingiens, adoptant les formes de la civilisation romaine telle que Byzance les leur transmettait, adoptaient aussi les symboles impériaux de la Rome des Césars et de sa continuation byzantine. L'aigle dorée avait été placée au IX<sup>e</sup> siècle, au sommet du palais d'Aix-la-Chapelle. Vers 925 elle fut tournée face à l'Ouest en signe de possession et de suzeraineté de l'Allemagne sur la Lotharingie. Avec Otton I, l'aigle va paraître près de l'Empereur, puis sur son sceptre. La fleur de lys s'y montrera presque en même temps.

Couronné par le Pape Jean, en 962 Otton reçut de lui « *totius Italiae vexillum cum imperii dignitate* » (Romoald Annales 19.400) ; de la même façon, un Pape avait remis, cent ans plus tôt, à Charlemagne le « *vexillum urbis Romae* ». Une représentation de ce voyage à Rome se trouve, à Zurich, dans la partie la plus ancienne du Munster (bâtie alors) sur un des bas-reliefs d'un pilier de la nef latérale Nord-Est. Le prince, couronné, porte un sceptre à fleur de lys dans la main gauche ; derrière lui, sur une branche et se tournant vers l'Empereur, une aigle aux ailes repliées. (Vogelin - *Das Grossmunster in Zurich*. Mit. d. Antiqu. Gesel in Z. B I 10-12)



Son sceau offre son buste de face, couronné; sa droite tient un bâton avec croix, sa gauche tient un globe qui, dans les sceaux ultérieurs, aura une croix peinte à plat sur le lobe supérieur.

Nous trouvons pour la première fois l'aigle sur le sceptre dans l'Évangélaire de Bamberg (transporté à Munich) faussement attribué à Henri II. L'Empereur est en costume byzantin de cérémonie, entouré des grands de l'Empire, sur un trône élevé. Sa main droite tient un long sceptre d'or surmonté d'une boule dominée par une aigle aux ailes repliées, avec des pierreries rouges pour les yeux; sa main gauche tient un globe d'or avec croix blanche peinte sur la surface.

Cela concorde avec la *Graphia aureae urbis Romae* : « Nam et purpuream et palmatam togam triumphans Augustus utitur, ferens sceptra in manus ad imitationem victoris scipionis. Super scipionem aquilam auream cum gemmis oculis ferre debet ob inditium quia sicut aquila omnibus avibus volat, ita imperator per victoriam omnium ore ad superna extollitur... habet imperator cum aquila et pallam auream in manibus suis sicut constituit Octavianus imperator propter naciones sibi in toto orbe subjectas, et malum figuram orbis designat (Cf. Folte a a0 B. 19 note 9, Waitz VI 294; Cf. Weltmann Gesch. der Maleri I 249 - Janischek Geschd. Deutsch. Mal./1890 p. 72 et note).

Oton II donne au couvent de Saint-Gorgon à Gorze, tout l'héritage lorrain du duc Conrad tombé dans un combat contre les Sarrazins « sub fanone nostro, hoq est imperiali vexillo tradendum » (Mon. Germ. Hist. Diplomata II 326 n 280) et les gloses du X<sup>e</sup> siècle à Prudentius (S.J. Capua 982, 26 IX) traduisent aquilas par guntfanon (Cod. 292 de la bible de l'Abbé de Saint-Gall. - g. Diutiska de G. Graff, Stuttgart 1827 II 346 - vers 645).

Oton III porte le sceptre consulaire surmonté d'une aigle, et de même, sur cette gemme de l'Empereur Auguste couronné de laurier, un petit sceptre à l'aigle (fait partie de la Croix de Lothaire au trésor d'Aix); tandis que sur l'Évangélaire d'Echternach (983-991) sa main droite a le sceptre au lys (au Musée de Gotha, reproduction par Henne am Rhyu : Kultürgesch der Deutschen I 135). De ce temps date une monnaie d'Andernach dont l'avvers donne Oton avec la Croix et l'inscription Otto; le revers, l'aigle volant vers le haut et l'inscription « Anderuka ». Voilà donc l'aigle apparaissant sur les monnaies. Sur son sceau impérial,

Oton III porte le sceptre terminé par une boule et le globe avec croix peinte sur la surface.

Rappelons qu'un second Évangélaire manuscrit, venu de l'Abbé Liutharius et qui est au Münster d'Aix, a le même portrait que l'Évangélaire de Bamberg, avec la croix peinte sur le haut du globe. À côté du Prince sont deux grands, des ducs, ayant chacun sur l'épaule un petit drapeau rouge carré, sans sujet, au bout d'une lance. Cela nous indique comment étaient faits les drapeaux d'armée propres aux sections (*cunei*) conduites par les ducs (voir grav.).

D'après Thietmar, nous apprenons qu'en 1002, une lancea signifera servit au Comte Gerhard d'Alsace comme « instrument de tradition » pour inféodation d'un Comté du duc Hermann d'Alsace et Souabe. Il recevait ainsi la possession de son fief et de plus son signe militaire. C'est de même avec la hasta signifera qu'Henri II ducatum dedit (la Bavière) à son beau-frère Henri (A o 0; edit. Kurze p. 119 Lib. V cap. 21).

Henri II a, sur les sceaux et dans les Évangélaire, les mêmes types que son prédécesseur, et costume byzantin, mais au sceptre vient la croix, ou le lys, ou les deux réunis, mais pas l'aigle, tandis qu'une monnaie trouvée près de Copenhague a l'aigle regardant en arrière. De même, sur une monnaie de Conrad Roi (aigle volant regardant à gauche) sceptre au lys sur les sceaux. Puis, l'aigle y alterne avec le lys. L'aigle va être « christianisé » (selon la vision d'Ezéchiel) quand il conduira les restes de saint Arnoul mis sur un bateau sans pilote (Hist. de l'Abb. de Mouzon s/Meuse, (red. de 1033 à 1046) XIV - 607).

Sous Henri IV et Henri V, alternance du lys et de l'aigle sur le sceptre, aigle peint en rouge et vert dans l'Évangélaire de Saint-Emmeran donné à Henri V, en 1099, à son couronnement royal. Une monnaie liégeoise de l'Évêque Otbert a l'aigle, de même pour Gênes sous Conrad III et jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

Henri IV tient le globe avec croix plantée au-dessus et sceptre avec aigle non éployée dans la main, nouv. d'Eckelhard von Aura 1113-1114. Cambridge Corpus Christi College cod 273, fol. 602<sup>o</sup>.

Sous Frédéric I, Otto de Freysing décrit la réunion de la Cour à Mersebourg en 1152 : est consuetudo curiae ut regna per gladium, provinciae per vexillum a principe traduntur (Chronicon. XX 237).

Divers textes nous avertissent que c'est au moyen de l'aigle que se faisaient les inféodations. En comparant ces textes et surtout celui de Saxo Grammaticus, qui parle de « traditio aquilae et exigui panni » en 1871; on pourrait déduire que l'aigle était comme celle des légions, une reproduction plastique, peut-être dorée, avec un drapeau en-dessous, sur une hampe en métal (voir aussi le bas-relief de Milan 1171).

Vincent de Prague, en 1150 (anales Boemorum) parle des *vexilla imperialia rosea* et aussi des *radiantia signa des « cunei »* ou divisions d'armées, car parlant du porte-drapeau de Wladislas roi de Bohême, et de Conrad comte palatin du Rhin, frère de Frédéric I, il dit « *Vexillifer cum vexillo suo roseo.* »

Y avait-il, pour l'Empereur lui-même, un signe particulier tel qu'une aigle de plus grande dimension ? Sans pouvoir l'affirmer pour cette époque, on peut le supposer, car après la Bataille de Legnano les Milanais annoncent à Bologne leur victoire : « *Habemus scutum imperatoris, vexillum, crucem et lanceam.* ». Et pour la même victoire, les annales Pegavienses : *sed uti signum imperatoris disparuit, nostris ignorantibus eum cum pancis cassis et evasisse...* (Pour une période ultérieure, nous constaterons l'existence d'un signe de ce genre).

Frédéric I passe à un prince « *suum vexillum* » pour diriger, pour des motifs particuliers, la bataille.

Rahewin dit que ce signe impérial est l'aigle : *circum aquilam et alia signa tubicines et cornices...* Et Guillaume de Tyr qui vivait sous Frédéric I, parlant de la victoire d'Henri IV sur Rodolphe de Souabe, dit : il confia à Godefroid de Lothier, (de Bouillon), *l'imperiale vexillum, l'aigle; et durant la bataille : « dux cum aquila praecedens imperatorem versus aciem Rudolphi regis contendens »*. Or, une source française du XIII<sup>e</sup> siècle traduit cette phrase : l'aigle qui es gonfanon de l'Empire (cf. Paulin Paris (1879) I 307) - Recueil des historiens des Croisades, Paris 1844. Histoire Occid. I.

Voilà donc l'aigle fonctionnant comme étendard d'empire. Sous Frédéric I, l'aigle apparaît plus nettement que le sceptre au lys et que le globe dans le sceau impérial. De même, au cloître Saint Eno de Reichenhal, travail assez fruste du XII<sup>e</sup> siècle; tandis que le lys est sur le sceptre dans certaines monnaies représentant l'Empereur.

En résumé, l'aigle qui figurait sur le sceau d'empereurs carolingiens, se rattachait à une ancienne tradition romaine. Elle n'apparaît comme symbole que sous les Otton, et est reprise par les empereurs Saliens.

### Conclusions

« Aigle et croix avaient été marque personnelle.

» Ils deviendront en fait, sous les Hohenstaufen, la marque du possesseur du pouvoir, marque symbolique du représentant de l'Empire. » Ainsi concluait Gritzner.

Ne pourrait-on lui attribuer aussi un certain caractère dynastique, reçu peut-être postérieurement, et du fait surtout que les Princes guelfes s'en écartèrent ?

Voilà donc esquissées les étapes à travers le haut Moyen-Age, des insignes du pouvoir si pas, peut-être, dans l'ordre où ils existèrent, du moins dans l'ordre où ils se manifestent à nous par des documents sauvés, surtout d'Allemagne-Italie. Et l'on se demandera volontiers si, dans l'ombre documentaire qui couvre les pays voisins, des processus analogues ne se produisirent pas.

Comme ces signes, et notamment l'aigle « au naturel » apparaissent bien avant les Croisades, ce n'est pas de celles-ci qu'on peut dater leur origine; elle est romaine. L'antique insigne des légions, terminant le bâton consulaire, devenu sceptre des empereurs, volera près du roi d'Allemagne, se posera sur sa main, se fixera sur les sceaux et les monnaies, et passant de symbole à pièce d'armoirie, couvrira l'écu et deviendra la caractéristique de l'Empire, jusqu'à absorber l'autre insigne, la croix d'argent qui ne figurera plus que pendue au cou de l'aigle.

Mais entre temps, elle aura pris l'aspect stylisé d'aigle éployée que nous lui connaissons. C'est pour cette présentation-là seulement que pourra se poser la question de son origine orientale.

La croix et l'aigle — ou du moins leurs couleurs — étant probablement en connexion avec les couleurs de nos emblèmes nationaux et provinciaux, il a paru utile de prolonger ici l'attention sur leur préhistoire.

B.

Abordons une période moins antique où nous serons aidés par une science nouvelle, l'Héraldique ou science du blason, car les



blasons vont naître durant le XII<sup>e</sup> siècle. La féodalité est à son épanouissement, ainsi que son corollaire, la Chevalerie.

Développant à l'extrême le système de la recommandation (déjà connu des Romains), la féodalité est une organisation sociale de défense, assistance mutuelle d'ordre militaire, rendue nécessaire par la faiblesse du pouvoir central, surtout vis-à-vis des envahisseurs, normands ou autres. Ceux qui doivent le service militaire à cheval, les chevaliers, les nobles, n'auront d'autre occupation et d'autres fêtes que les exercices équestres, joutes, tournois.

Ils les pratiquent armés de toutes pièces. Au début, le heaume laisse le visage découvert : les premiers sceaux que nous connaissons ont des écus nus. Par la suite, le heaume ne laissera voir que les yeux : aussi, pour que le Chevalier devenu méconnaissable puisse être identifié par les siens, il portera une *marque distinctive sur son écu* ou bouclier, sur le heaume, sur la couverture du cheval (M. Fourez). Ce sera son blason, agencement de couleurs ou figures telle qu'étoile, lion, cygne, qui fera de lui le chevalier de l'Etoile, au Lion, au Cygne (Lohengrin). Quand la couleur même de ces pièces d'armure ne lui aura pas laissé son surnom : le Prince noir (d'Angleterre), le Comte Vert (de Savoie).

Mais armures et vêtements armoriés coûtent cher; il y aura tendance à les passer de père en fils : ces emblèmes deviendront *hérititaires*. Le besoin de distinguer le fils du père, ou les frères entre eux, amènera l'addition d'un détail : c'est la *brisure*.

Des alliances de famille avec acquisitions de principautés amèneront dans le blason des dédoublements d'abord, puis d'autres complications. Aussi, en règle générale, plus le blason est simple, plus il est ancien.

Les nobles inférieurs suivent l'exemple des grands : on a des sceaux de Nicolas de Ruez (du chapitre de Tournay) de 1205; des deux côtés de l'entrée de cette *cathédrale* se trouvent les écus de l'avoué (de l'Evêque), d'une part, et du prévôt (du chapitre), de l'autre.

Continuant son étude où il a noté la correspondance entre le heaume ouvert et l'écu sans ornement, et le heaume fermé avec l'écu blasonné, M. Fourez montre dans un sceau une fleur stylisée entre les pattes du cheval : le graveur a tenu à remplir cet espace vide. Puis deux fleurs, deux lions ou deux anges, etc. trouveront place au bas des deux côtés de l'écu en pointe et le soutiendront.

Ces figures s'amplifieront et donneront les *supports de l'écu*. L'histoire de ce développement est basée sur la confrontation de tous les sceaux de l'époque, existant en Belgique et dont il a rassemblé les reproductions.

Or, les sceaux sont à peu près les seuls documents certains bien conservés. Ils doivent leur conservation à l'importance officielle des chartes, preuves de droits et de libertés dont ils devaient garantir l'authenticité. En ce temps, où l'écriture est à peu près le monopole des clercs, les armoiries y suppléent, et les *sceaux* sont comme la signature de témoins importants dans les relations de droit : ils seront *garantis de reconnaissance*, comme plus tard les marques de fabrique.

### C.

Un dernier corollaire dans l'emploi et l'arrangement du blason : comme suzerain et vassaux doivent se reconnaître aisément à la bataille, ils doivent employer des figures stylisées ou des couleurs vives aisément visibles à distance, et si possible certains traits communs. De là, le principe héraldique que *le vassal doit porter les couleurs de son suzerain*. Ce principe nous sert souvent de *guide*.

N'en voyons-nous pas une application plausible dans les anciennes couleurs de la Flandre, ce gironné d'or et d'azur de six ou huit pièces qui aurait duré jusqu'à Philippe et Thierry d'Alsace, et que l'on voit encore au blason de Flandre Occidentale ?

Or et azur sont les couleurs de France dont « mouvait » la Flandre.

Quelle que soit l'origine des lys de France (que nous avons vu fleurir au sommet du sceptre impérial, jadis bâton consulaire) ces fleurs héraldiques seront d'or sur azur en semis sur les écus anciens. Ils seront fleurons du sceptre et de la couronne de Philippe I dès 1082.

Le roi Louis VII de France (Louis le Jeune) avait voulu que son fils Philippe-Auguste porte pour le sacre robe et souliers bleus chargés de fleurs de lis (fleurs de Louys disaient certains). Un sceau de ce roi porte un lis.

Les premiers sceaux portant plusieurs lis sont de Louis VII (1223-1225). Le semis de lis fut restreint à trois lis pour le roi Jean et son fils Philippe duc de Touraine, puis de Bourgogne,

(notre Philippe le Hardi). Charles VII aussi n'en eut plus que trois.

La fidélité aux couleurs officielles dans les grandes circonstances est encore observée par Philippe le Hardi, lors du sacre de son frère, le roi Charles V.

« Pour se disposer à la cérémonie du sacre du Roy, qui se devait bientôt faire à Reims, le duc de Bourgogne se fit faire des robes de la livrée du Roy, très riches et magnifiques et entr'autres une robe de veluel azurée, une cotte d'escarlatte morée, le tout fourré d'hermines et chargé d'or de profil. » (6 novembre 1380) (Prost. n° 461 Comptes des Ducs de Bourgogne.)

Peut-on fixer une *date* pour l'éclosion des blasons ?

Anne Comnène, fille de l'Empereur byzantin, note qu'à l'arrivée des premiers Croisés, la face polie de leurs armes était sans ornement. Nous avons vu plus haut que sur les sceaux, l'écu est sans ornement aussi longtemps que sous le casque le visage est découvert; l'écu est blasonné quand le heaume ne laisse plus voir que les yeux.

Le développement fut rapide.

D'après Léon Gautier (la Chevalerie, p. 714 note), c'est durant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle que l'écu cesse d'être rond, et au XII<sup>e</sup> que le cuir recouvrant cette pièce d'armure est peint en diverses couleurs, vernissé et orné de figures.

D'après Jean Rapiant, moine de Marmoutier : au mariage de Geoffroy d'Anjou avec Mahaut (ou Maud) veuve de l'Empereur, le roi d'Angleterre mit au cou de son gendre un écu avec des lions d'or : « clypeus leunculos aureos imaginarios habens in collo ejus suspenditur » ((1127), et plus loin Geoffroy est dit « pictos leones proferens in clypeos (Galbraith Heraldique Lausanne Spes 1946). On voit, au Musée du Mans, la plaque émaillée d'azur écu aux six lionceaux, plaque qui fut placée sur son tombeau peu après sa mort arrivée en 1151.

L'Écu d'Angleterre eut d'abord deux lions rampants (comme l'Écu de Normandie) jusqu'à Henri II qui y plaça le troisième... en rappel de sa femme, disaient certains (Encyclop. Britann. art. Heraldry).

Gilbert de Clare, comte de Pembroke, porte six chevrons (entre 1138 et 1148). En Savoie, la croix apparaît sur les sceaux en 1143 et 1151 (Galbraith, Heraldique Lausanne Spes 1946).

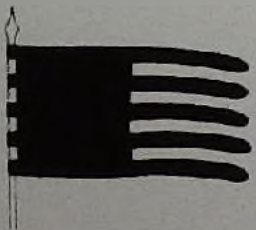




1



2



3



4



LEGENDE

A

Rappel de la bannière d'inféodation.

- 1. Fanion rouge des ducs, insigne de leur dignité.
- 2. Bannière de saint Denis (sceau de 1263).
- 3. Blasons primitifs de Liège et de Bruxelles.
- 4. Bannière d'inféodation de Liège depuis Notger († 1019) ou sa remplaçante, en 1720, d'après Abry.

B

Saint-Empire.

- 5. Suisse ancien.
- 6. Schyz canton principal de la confédération primitive des 13 cantons.
- 7. Suisse actuel.
- 8. Danemark.

 bleu

 rouge

C

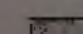
Lothier.

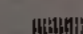
- 9. Bouillon maison d'Ardenne.
- 10. Mons, terr de Regnier au Long Col.
- 11. Anvers, marquisat du St-Empire.
- 13. Limbourg ancien.
- 14. Limbourg.
- 15. Luxembourg. (11)
- 16. Namur ancien. (?)

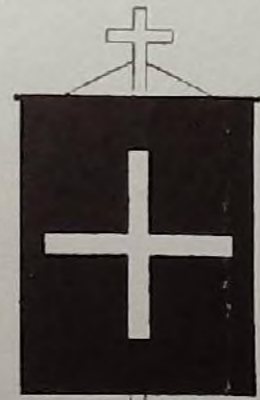
D

Pavillon maritime du Brabant.

(11) Le blason luxembourgeois réunit le blason limbourgeois (14) de Waleran au blason d'Ermeesinde (16).

 or

 crépine d'or

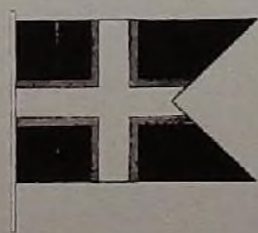


B

5



8



6



7



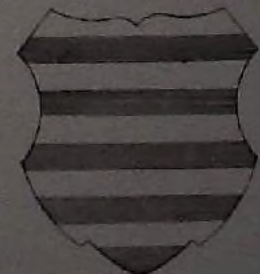
14



15



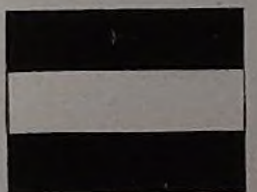
16



9



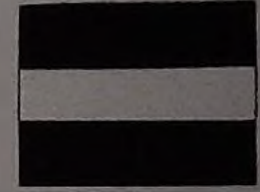
10



11



12



13



On estime que l'influence des Croisades sur l'art héraldique consiste dans la généralisation et la codification de son usage et non point dans sa création (Chappaz de la Prat : Symbol. Herald. dans Nouv. Rev. Hérald. 29<sup>e</sup> an. n° 2 oct.-déc. 1946).

D'après Galbraith, les plus anciennes figurations du Lion en Occident trahissent une influence orientale encore récente : tombeau de Geoffroy-Plantagenet, boucliers d'Arnold de Briens et de Conrad de Thuringe.

En Flandre, on saisit la transition. Des sceaux de Thierry et de Philippe d'Alsace sur des chartes de 1159 et 1161 ont l'écu sans Lion; de même une charte de 1162 du même Philippe.

Par contre, le lion apparaît en 1162 sur une charte de l'abbaye des Dunes. Ce serait le plus ancien sceau au Lion qui nous soit parvenu. Mais Olivier de Wree (Vredius) cite des chartes de 1161 et 1165 qui avaient le sceau au Lion, sans parler du sceau au Lion qu'il prétend avoir vu sur une charte de 1072, de Robert le Frison (Jos. van der Maelen dans Soc. Pal. et Archeol. de Charleroi 1870).

Nous pouvons, en toute sûreté, dater de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle l'éclosion des blasons en tant qu'affirmée par des documents certains, les sceaux de l'époque encore existants sous nos yeux.

#### D.

L'héraldique qui se forme en Europe a des caractères différents selon les pays (Gritzner p. 43).

« Elle se développe d'abord dans les pays romans, France surtout, sans parler de ses annexes culturelles qu'étaient l'Espagne et l'Italie. Elle se caractérise là par un contact réussi avec l'Orient, par ses couleurs éclatantes, son art ornemental plein de fantaisie, correspondant à la facilité d'adaptation, au besoin de magnificence extérieure des pays romans.

» Il en est de même pour l'Angleterre; à cause de ses relations intimes avec la France, son héraldique ressemble à la française, quoique modifiée par des aspects germaniques. France et Angleterre, grâce aux tournois, avec les recherches sur l'exactitude des armoiries y présentées, auront une part considérable dans le développement de la Chevalerie à cette première époque et l'ont amenée à son plein épanouissement.

» Dès le temps de la seconde croisade, l'Empire qui s'était tenu à part jusque là, se distingua dans ces voes nouvelles. Les



premiers sceaux armoriés allemands que l'on connaît, se différencient nettement de l'héraldique des pays latins, par la faveur qu'ils accordent à des figures purement ornementales, principalement *des représentations d'animaux*. » (Gritzner).

Nous allons voir celles-ci jusque sur les monnaies, à partir d'Otton IV.

Des changements se manifestent dans les armes impériales, non sous Frédéric I, mais sous Henri VI. D'après le manuscrit à miniatures de Pierre de Ebulo (1195) qui décrit le règne de Henri VII (*Liber in honorem Augusti*, p. 16) : au siège de Naples, l'Empereur est avec un groupe de chevaliers. Son casque comporte la couronne, son bouclier non coloré, de même que la couverture du cheval, portent des aigles d'or. Si le fond n'a pas de couleur, c'est que *les armes de l'Empire sont encore en formation*, passant de symbole à aigle d'armoiries, d'une figure plastique à figure peinte en surface, et qui recevra de la couleur toute sa signification héraldique. La couleur de l'aigle est la même que celle de la page 9 du même manuscrit, où l'aigle aux ailes repliées apparaît sur une branche au-dessus d'un fanion triangulaire, à côté du roi Tancrède de Sicile qui figure ici en usurpateur.

Une monnaie d'Henri VI pour la Sicile donne la croix sur une face, l'aigle sur l'autre. Sous Philippe de Souabe, les monnaies donnent sur une face l'aigle planant et sur l'autre le prince trônant avec sceptre au lis — ou à cheval avec l'aigle au poing, de même sur son sceau — et ailleurs, l'aigle vole devant ou derrière le cavalier, ou au repos sur une branche. Puis, l'aigle apparaît pour la première fois, comme *dessin d'armoiries sur l'écu du prince à cheval*, tandis qu'une croix se présente sur le haut du globe impérial et aussi dans le champ libre sous le cheval. Enfin, deux aigles volant l'une vers l'autre et séparées par une tige de lis (dans une monnaie de Philippe ou d'Otton IV) paraissent être *l'origine de l'aigle double* qui ne serait que la fusion de deux aigles (ou demi-aigles) accolées en une aigle à deux têtes; de même, verra-t-on sous Otton IV, deux lions dressés l'un vers l'autre, sous lesquels vole une aigle, et encore une aigle double sur le revers, tandis que l'avvers a un lion couronné.

Le lion a en effet, fait son apparition dans l'Empire, sur les sceaux puis sur les monnaies.

Tandis que durant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, la majorité des sceaux armoriés des princes de l'Empire comporte l'aigle (et

de même sur leurs sceaux de chevaliers, sur l'écu et par la suite sur le drapeau représenté dans les armoiries) chez certains princes, l'aigle est accompagnée, par exemple d'un Lion (chez Frédéric de Souabe, 3<sup>e</sup> fils de Frédéric I (1181) qui passera plus tard dans les armes des Hohenstaufen. Henri le Lion (1129-1195) a les armes au lion pour son sceau de chevalier. En opposition avec les Staufen, toujours attachés à l'antique symbole de l'aigle, son fils, l'Empereur guelfe Otton IV, *introduit le Lion*, effigie reçue de son père, sans renoncer pour cela à l'aigle de ses prédécesseurs. C'est d'ailleurs l'époque où des effigies, choisies arbitrairement se répandent dans des *armoiries qui se fixent et deviennent héréditaires*.

On a de lui, sous une couronne une demie-aigle avec un lion, ou avec un cheval (le coursier saxon). C'est l'union de deux blasons; car avec la demie-aigle viendront les trois lionceaux d'Angleterre, rappel de sa mère Mathilde, sœur de Richard Cœur de Lion, lequel avait fait élever dans ses domaines d'Aquitaine ce neveu, Otton de Brunswick, dont les électeurs allemands firent un Empereur. Ces deux types de blason viendront aussi sur le manteau impérial de Brunswick fait en Sicile : un fond rouge a dans son milieu quatre aigles d'or monocéphales, un ange en or sur la bordure et des lions d'or sur l'espace intermédiaire.

#### E.

On connaît le choix des sujets et le dessin du nouveau blason impérial; mais la couleur des émaux varie. Au début, le fond serait sans couleur : nous sommes à l'aube des blasons; cette incertitude subsista jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Pierre de Ebulo dit que l'aigle est d'or sur le bouclier et sur la couverture du cheval; à San Gimignano (1261) pour le roi Manfred, on paie de la soie blanche et une aulne et demie de noire pour l'aigle sur le bouclier. Que le signe (lion ou aigle) soit plus anciennement fixé que ses émaux, cela ne doit pas surprendre puisque à l'origine le signe est une représentation plastique, donc indépendante des couleurs.

A la bataille de Bouvines, Otton avait dressé, sur une haute perche, un dragon en étoffe avec tête d'or (marque des rois d'Angleterre au début du XII<sup>e</sup> et jusque dans le XIII<sup>e</sup> siècle), et au-dessus était une aigle d'or — d'après Guill. le Breton — (Philippidos L XI p. 20 sq). D'après Conrad von Mure (auteur

de Clipearius Theutonicorum — 1244-7), on voit à l'écu, un fond rouge pourpre — *aquilam nigro forme cruceo clipeo* — et l'aigle noire; tandis que Philippe Mousket, vers 1250 (*Historia Francorum* XXVI 760) dit :

« quar il porte, ce n'est pas fable  
» l'escut d'or à l'aigle de sable. » (Gr. p. 57)

ce qui concorde avec le plus ancien Roll of arms of the 13 th. Century. [ed. W.S. Walford dans *Archaeologia* (Soc. des antiquaires de Londres - vol. XXXIX - Londres 1863)] fait sous Henri III d'Angleterre : l'Empereur de Almaine d'or ung egle espany ave deux têtes de sable (Gr. p. 61).

Ces couleurs l'emporteront définitivement.

## F.

Venons-en maintenant à des emblèmes purement de nos provinces, aux blasons de Flandre et de Brabant notamment.

Un fait est acquis. En 1162, un sceau d'une charte pour l'Abbaye des Dunes porte le Lion. Que ce soient ses débuts, cela se marque par l'usage de sceaux sans lion à des dates postérieures, par exemple, en 1167, sous Philippe, Olivier de Wree (*Vredius*) prétend avoir vu le lion sur une charte de 1072 de Robert le Frison (*Jos. van der Maelen* dans *Soc. archéol.* 1870 Charleroi).

Ce lion trahit, dit-on, une influence orientale. Ce n'est pas Philippe d'Alsace, cependant, qui le rapporte de la Croisade, car il n'en revint qu'en 1177 et il y a des sceaux de Thierry et Philippe d'Alsace de 1159 et 1161 avec écu sceaux sans lion; de même en 1167 pour Philippe. Mais il y avait plus de 60 ans que les Croisés avaient, par la première Croisade, repris contact avec Constantinople, l'Asie Mineure, la Syrie, qu'il y avait à Jérusalem un royaume latin avec des Belges à sa tête, une principauté d'Antioche, des Comtés d'Edesse et de Tripoli. Rien d'étonnant que, sur le territoire de l'ancien Empire continué en Orient par le même basileus de Byzance, il soit resté des monuments sculptés anciens, très anciens même et qu'on ait continué d'employer ces mêmes motifs. Il en restait probablement aussi dans les régions conquises par les Arabes, reconquises par les Croisés. Il ne serait donc pas impossible que vienne de là cette forme stylisée du lion combatif qui apparaît alors en Brunswick avec Henri le Lion (nom qui rappelle le type blasonné nouveau), en Allemagne avec son fils

Otton IV, en Flandre avec Philippe d'Alsace, de même que le Lion rampant apparaît en Normandie, en Angleterre.

Cette origine est rendue plus plausible parce qu'il ne nous apparaît pas d'abord au naturel, comme c'est le cas pour l'aigle, avons-nous vu; mais dans cette même forme dressée et combative qu'il a déjà sur le couteau de Djehel-el-Arak (et qu'on voit souvent sur des cylindres achéménides).

Joachim Menant dans ses *Recherches sur la Glyptique Orientale* 11 pp. 75-78 (Paris 1886) donne une série de sceaux (de Ninive, au Brit. Museum) où le roi poignarde le lion debout; cela paraît être le sceau de l'administration assyrienne (entre 700 et 650 avant Jésus-Christ). Au Louvre et à la Bibliothèque Nationale de Paris, il y a aussi, venues de Kirsabad, des représentations analogues que Louis Delaporte a publiées dans ses catalogues. On trouve aussi la reproduction du lion dressé devant un homme, dans le volume de Horn et Eteindorf « *Sassanische Siegelsteine* » (Berlin Spemann 1891) sous le n° 1349, tandis que la planche y donne la fleur de lis (n° 1527 et sq).

En Perse (achéménide) le lion est toujours ailé (empreintes trouvées à Persépolis (Cf. Gr. F. Schmidt *The treasury of Persépolis* Chicago 1929 pp. 39-41). Cela s'est maintenu sous les Sassanides (du III<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère), mais le sceau royal sassanide porte un sanglier.

Ne nous étonnons pas trop de ces figures et de leur long emploi, car M. André Parrot dans son étude : *Glyptique de Mari et Mythologie Orientale*, parue dans ses *Studia Mariana* (Leyde Brill 1950) donne à la page 122, des sceaux babyloniens où apparaissent les quatre figures célèbres de la vision d'Ezéchiel (prophète qui vécut à Babylone), qui sont restées les types des quatre Évangélistes, d'où le titre de cette étude : « Les origines lointaines du Symbolisme Évangélique » !

Quant à l'aigle, la combinaison de deux aigles en une aigle bicéphale, n'aurait-elle pas été aidée quelque peu par des représentations mésopotamiennes d'aigle bicéphale du XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère? Nous l'ignorons probablement toujours. A cette époque on a vu deux lions s'affronter dans le blason.

Cette aigle double qui paraît sur des tapis anciens du Mont Athos (à Vatopédi) ne sera employée à Byzance comme insigne impérial qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. En Germanie, Wences-



las IV l'emploie en rapport avec son double titre de duc de Silésie et de duc de Brandebourg; il est vicairé impérial; succédant à son frère Sigismond comme Empereur, il conserve cet emblème qui devient aussi impérial (Gr.).

L'habitude s'établira de conserver l'aigle monocéphale comme emblème du Roi des Romains; celui-ci devenant Empereur par son sacre, prend l'aigle bicéphale.

Nous en avons le souvenir dans les armoiries de Malines, seule Seigneurie de chez nous restée toujours fidèle à Maximilien, tuteur de Philippe le Beau (in fide constans, dit sa devise). C'est en témoignage de gratitude, que le 10 janvier 1490, l'Empereur Frédéric III ajoutait à ses armes faites de 3 pals rouges sur or « une aigle noire entière, sans aucune diminution de partie, mais avec les ailes éployées comme pour s'envoler, dans la manière et la forme usitée traditionnellement pour le roi des Romains ». Et les armes figurent sur ce diplôme : aigle monocéphale éployée, sans auréole, sable et or. (Communiqué par M. G. Goosens.)

Voici d'ailleurs le texte de Frédéric III :

« Quo vero dictum oppidum Mechliniense, caput districtus prefati, pro meritorum suorum erga nos et sacrum Romanum imperium magnitudine, benevolenciam, nostrae Cesaree celsitudinis magis agnoscat, ejus solita insignia, videlicet scutum divisionibus citrinis et rubeis secundum longum interscutum meliorare constituimus. »

« Adjicientes eidem integram aquilam nigram, nulla sui parte minutam, sed cum extensis alis, tamquam ad volatum paratis figuratam, omni modo et forma quo eade Romanorum Reges uti consueverunt. » (Archives de Malines Charte 293.)

La fleur de lys qui termine des sceptres impériaux, avant de fleurir le blason des rois de France, n'aurait-elle pas aussi son ancêtre dans le foudre à trois dents incurvées que brandissent certaines divinités gréco-romaines ?

Pour ceci, comme pour l'aigle et le lion, nous sommes devant des problèmes posés par M. God. Goosens (à qui je suis redevable de toutes ces indications), mais auxquels il s'abstient de donner une réponse formelle, faute d'évidence.

Il est plus aisé de retrouver l'Orient dans les noms héraldiques des émaux : azur, identique au lapis-lazuli, viendrait de l'arabe lâzawar, le vert est appelé sinople, du nom de la ville de Sinope,

sur la Mer Noire. Mais pour gueules, avons-nous affaire au persan ghul, rouge, ou au latin gulae qui correspondrait à des morceaux de gosiers de martre, comme le suggère Dauzat (Dictionnaire étymolog.).

G.

La question de l'origine du Lion d'armoirie, et spécialement de celui de Flandre, le premier de nos lions de Belgique qui nous apparaisse avec date certaine, a depuis longtemps été posée devant les héraldistes et les curieux.

A défaut de trouver la réponse dans l'histoire, on l'a créée dans la légende. Le « Chronicon Comitum Flandriae », rédigé vers 1428, prétend l'expliquer ainsi : parlant de Philippe d'Alsace (ca. 1140 † 1 juillet 1191), il raconte que ce Prince, après la mort de son épouse Elisabeth de Vermandois († 1182) aurait fait un voyage en Terre Sainte pour y venger son oncle, Bauduin de Jérusalem, qui avait été assassiné par Saladin. En route, Philippe en vint aux mains avec le roi d'Abilinie (?) Nobilityr fils de Nobilion; le roi païen fut tué dans ce combat, et Philippe lui enleva son bouclier qui portait le lion de sable sur fond d'or; et depuis, les Comtes de Flandre ont adopté cette armoirie.

Les contradictions historiques n'ont pas gêné cet auteur, ce poète, car c'en est un. Et d'abord le lion apparaît en 1162, avant le premier voyage de Philippe en Terre Sainte (1167-1168) et bien avant le second (1191).

En outre, Philippe, de 1181 à 1185, fut toujours en guerre avec Philippe-Auguste, son suzerain, et ce n'est qu'en 1191, à l'exemple des rois de France et d'Angleterre qu'il prit part à la Croisade où il mourut le 1<sup>er</sup> juillet 1191.

Telles sont les observations de M. J. Arras, dans une étude serrée qui parut d'abord dans « Dietsche Warande en Belfort », en novembre 1911 et février 1912, puis dans les Mélanges Charles Moeller I (pp. 491-495) en 1914 (L'Armoirie du lion de Flandre, sa légende et son origine).

M. Arras est ensuite remonté aux sources d'où vient cette composition. Elle figure déjà dans le « Mireur des Histors », du liégeois Jean des Preis (Jean d'Outremeuse 1338-1399). Là, Mobilityr devient Caquedent « puissant Soudan qui était de Affrique » et avait pris Milan en Lombardie. Le Comte Bauduin vint au secours du « Marquis de Milan », tua le roi païen et lui

prit son écu. Ce récit est emprunté au Livre de Baudouyn, roman en prose du XV<sup>e</sup> siècle dérivant d'un roman en vers du XIV<sup>e</sup> siècle, analogue au roman anglais « Sage of Melayne » dont la version française, l'originale, est du XII<sup>e</sup> siècle. Là, c'est Charlemagne qui secourt Atlantin, Seigneur de Milan, assiégé par le « Soudan Arabas et son fils Garsie ». M. Arras a ici complété Gaston Paris et Léon Gautier.

Rentrons dans le domaine sérieux et voyons comment cela a pu se passer.

Raison générale : nous avons vu que l'armée et les grandes divisions d'armée avaient leur insigne, leur bannière; ce dispositif gagna les subdivisions d'armée et comme celle-ci était organisée féodalement et que chaque suzerain devait se faire connaître aisément de ceux qui lui devaient service militaire, spécialement les chevaliers qui servaient à cheval (chaque « lance » ayant écuyers et valets) du haut en bas de l'échelle féodale, se produisit une prolifération de bannières, de pennons, d'insignes qui affectèrent l'écu, la couverture du cheval et enfin le heaume, pour nous être finalement attestés par le sceau. Ces insignes, une fois choisis arbitrairement, se fixèrent dans les familles, devinrent héréditaires. La tendance à fixer les grands fiefs dans certaines familles agit de même pour les fiefs mineurs; les insignes le marquent.

Y avait-il une raison spéciale d'adopter le Lion ?

Il avait été employé par Henri le Lion (1129-1193) en Brunswick, mais non dans les duchés de Bavière et de Saxe qu'il acquit, puis perdit.

Son fils, Oton IV (1175-1218) amenant sur le trône d'Allemagne cette maison guelfe, introduisit dans les armes impériales, le Lion qu'il avait vu aussi dans les armes anglaises de son tuteur et bienfaiteur, le Roi Richard II Cœur de Lion, car Geoffroy Plantagenet avait ces lions dès 1137. Le Lion en Flandre serait-il né sous l'influence guelfe à ses débuts ?

Ou bien ce choix fut-il le résultat de la vogue d'alors ?

Chez nous, la question ne se pose que pour Flandre et Brabant, nos autres emblèmes provinciaux dépendant de ceux-là.

On serait tenté d'y voir, en tous cas, une influence germanique, vu les représentations animales, car dans l'Occident d'influence latine, on semble préférer les combinaisons de couleurs. (Gr.).

L'étude de l'antique drapeau rouge, de son origine, de sa signification, de son usage, spécialement comme instrument d'inféodation déjà traitée par Gröner (Symbole und Wappen des alten Deutschen Reiches), a tenté plusieurs historiens plus récents; outre de nombreuses recherches sur des points de détail dont la nomenclature effrayerait les plus patients érudits (sous un texte courant en peu de lignes, les pages entières sont des références d'impression serrée dans la « Zeitschrift für Rechtsgeschichte » de la Fondation Savigny, 50<sup>e</sup> Vol. Weimar 1930), une étude du professeur de Göttingen, Herbert Meyer, s'étend dans ce même volume sur 43 pages (Das Rote Fahne) et sur 53 pages dans le volume suivant, 51; « Sturmflagge und Standarte ».

Cette étude n'a pas satisfait C. Erdmann, privat-docent à l'Univ. de Berlin, qui a publié son travail critique : « Kaiserflagge und Blutflagge » dans les « Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaft » (Philos.-Hist. Kl.) de 1932 (pp. 868-899, Berlin 1932, Verlag der Akad.).

Plus récemment encore, après une série impressionnante de monographies, le Prof. Percy Ernst Schramm, aussi de Göttingen, a étudié divers « Herrschaftszeichen und Staatssymbolik » et spécialement les Couronnes (édité dans les « Schriften der Monumenta Germaniae historica B. 11/15 » (Stuttgart Hierseman 1935) dont le chap. 22 est consacré à la « Sainte Lance » (pages 492-537).

Je suis redevable de ces indications à l'extrême obligeance de M. le Chanoine Brusselmann, bibliothécaire à l'Université de Louvain.

Ce qui importe à notre présente étude c'est la concordance des divers auteurs cités sur l'emploi du vexillum rouge (qu'il soit bannière royale, bannière du sang ou autre) comme instrument d'inféodation, de tradition du pouvoir; je rappelle donc chez Erdmann cette indication (p. 887 de 1932, Berlin). « A cette époque le caractère de l'inféodation commence à changer; une territorialisation est en cours parmi les conditions de l'inféodation; dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle apparaît une relation directe entre le symbole de l'inféodation et son objet, le territoire inféodé, ce qui vient à se marquer dans nombre des drapeaux qui apparaissent alors. En même temps l'inféodation se fait aussi par les princes et plus seulement par le roi; elle a moins rapport avec l'inféodant ou l'inféodé; mais on fait la distinction entre tief banneret et les autres. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle la bannière d'inféodation n'apparaît plus comme bannière royale et n'est plus considérée comme telle.

« AUX temps héraldiques on constate un effort pour donner au drapeau un aspect fixe, et cela de deux manières : d'une part on donne au drapeau reçu à l'inféodation des caractéristiques en rapport avec les armoiries du territoire inféodé; d'autre part on applique quelque chose de spécial au rapportant au drapeau employé pour inféoder : drapeau d'inféodation au sens propre. »



*Le Prieuré  
Sainte-Ursule de la Mi-Rue  
à Louvain*

par

L. SPINNAEL

FONDATION

« Par acte du 5 novembre 1415, Elisabeth van Wesel donna sa demeure avec jardins et vignobles, située à la Mi-rue pour y ériger un couvent de religieuses en l'honneur de Dieu, de sainte Marie, de sainte Ursule et des onze mille vierges » (1).

L'acte rédigé en latin fut passé en due forme devant le notaire Jean Malderman. Jean de Hoolaer, prieur de Bethléem, profès de Groenendael, va se consacrer entièrement à la nouvelle fondation (2). De la maison de Zutphen, dirigée alors par Jean Brincherinck, successeur de Maître Gerard Grootte, on fit venir deux sœurs de la vie commune pour être les initiatrices de la vie religieuse de cette fondation. Elles arrivèrent à Louvain fin octobre 1415 et furent, avec trois postulantes qui se joignirent à elles, les fondatrices du nouveau couvent.

Le 4 mars 1419, l'évêque de Liège, Jean de Heinsberg (1419-1455), approuvait la fondation (3) et dès l'année suivante (1420),

(1) VAN EVEN Edw., *Louvain dans le passé et dans le présent*, Louvain 1895, p. 515.

(2) Le prieuré de Bethléem, établi à Herent, près de Louvain, en 1407, par les chanoines réguliers de saint Augustin, affilié à Windesheim en 1412, cf. JOANNIS MOLANI *historia Lov.*, pars I, p. 274.

(3) Louvain dépendait de l'évêché de Liège.

Jean de Hoolaer, prieur du couvent de Bethléem, obtenait de l'évêque « des lettres érigeant en prieuré de chanoinesses régulières de saint Augustin, l'institut fondé à la Mi-rue, le soumettant à perpétuité aux prieurs de Bethléem, avec droit pour ceux-ci d'y exercer une fois par an la visite canonique, et d'y faire les vêtures et d'y recevoir les professions » (4).

Le pape Martin V (5), par une bulle datée de Florence le 8 juillet, en la troisième année de son pontificat, soit en 1420 (6), confirma définitivement l'Institution et imposa aux sœurs le voile noir et la clôture.

Enfin, le 28 août 1420, en la fête de saint Augustin, le prieur de Bethléem donna l'habit aux cinq premières religieuses et recevait leur profession. « Anno 1420, le 28 août, en la fête de saint Augustin, les cinq sœurs ci-après ont reçu l'habit et la règle de notre Père saint Augustin, et ont fait profession, ensemble, le même jour : sœur Marguerite Scherpinx, sœur Elisabeth Ghelinx, sœur Catherine van der Meeren, sœur Marguerite Deckers et sœur Catherine Vranx. Ces cinq sœurs sont les fondatrices de notre couvent (7). Sœur Marguerite Scherpinx et sœur Elisabeth, toutes deux venues de Zutphen, furent élues respectivement prieure et sous-prieure.

ORGANISATION

Par décision de l'évêque de Liège, les sœurs de Sainte-Ursule, seront toujours soumises au prieur de Bethléem « commissaire » de l'évêque et leur « visiteur ». Le prieur dirigera le couvent par l'intermédiaire d'un « confesseur » ou « recteur » aidé d'un « socius », choisis par les religieux de Bethléem. Ce confesseur ou recteur veillera non seulement au spirituel, mais aussi, à moins d'être secondé par un « procurator », il représentera le prieuré de Sainte-Ursule au temporel.

(4) VAN EVEN Edw., *Op. cit.*, p. 516.

(5) Martin V fut pape de 1417 à 1431.

(6) Une copie de cette bulle, ainsi que les lettres de l'évêque de Liège, le manuel ou obituaire, une partie des chroniques et des papiers du couvent sont conservés aux archives de l'archevêché à Malines.

(7) Manuele, p. 1.

La chronique de Bethléem de Pierre Impens nous donne la liste de ces personnages jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le premier recteur fut Martin Ravens de Breda († 1433).

Les sœurs avaient le droit d'avoir pour elles et pour leurs « familiares » un « capitulum culparum », un « oratorium » et un « cœmeterium » pour « sorores, sequaces et familiares ».

Le prieur A. Kenens, successeur de Jean Holoet, conclut avec les chanoines réguliers de saint Augustin de la noble abbaye de Sainte-Gertrude qui desservait la paroisse, un accord détaillé réglant les devoirs et les droits réciproques du couvent et de la paroisse. Cet accord date du 1<sup>er</sup> juin 1423.

Afin de ne pas troubler la paix et la tranquillité du couvent de Sainte-Ursule, l'autorité communale de Louvain interdit, « à toute femme de mauvaise vie, ou fille de mœurs légères de prendre demeure à la Half-straete » (8).

Le nouveau couvent bénéficie des faveurs du pouvoir civil : ainsi, « sinte Ursulen op de Halfstraete te Lovene » est exempté de « pains d'abbayes » (9) en 1428, en même temps que Groenedael, par Philippe de saint Pol, duc de Brabant, dont la résidence habituelle est le Mont-César.

Durant (10) nous dit que les sœurs de Sainte-Ursule furent parmi les premières à ajouter aux trois vœux habituels le vœu de clôture. Ce vœu de clôture, dit la chronique de Bethléem, était inconnu dans l'Eglise jusqu'à ce jour. En raison des difficultés de la fondation, la clôture ne fut pas observée dès le début. Ce ne fut qu'en 1423 qu'elle fut établie dans toute sa rigueur, à la grande joie spirituelle des sœurs : « Anno 1423, le 27 avril qui tombait alors un dimanche, et c'était le troisième dimanche après Pâques, notre couvent fut clôturé de telle façon que pas même un enfant ne pouvait venir dans notre dortoir. Dieu soit loué. Amen » (11).

### EVOLUTION DU PRIEURÉ

En 1422, à la mort de la première prieure, Marguerite Scherpinx, le couvent tomba dans une pauvreté telle, que plusieurs sœurs se retirèrent. Une fois encore, le prieuré de Bethléem ac-

(8) Grand livre de la commune, 1 janvier 1426.

(9) Sorte de prestation en nature imposée à certains couvents ou abbayes.

(10) DURANT C.G. *A link between Flemish Mystics and English Martyrs*.

(11) *Manuale*, p. 2.

corda son aide à la jeune communauté. Mais après l'élection au priorat, en 1422, de sœur Marguerite Deckers, originaire de la Campine, le nombre des religieuses s'accrut si rapidement qu'en 1448 déjà, elles purent à leur tour envoyer quelques sœurs en Hollande pour initier à la vie religieuse augustinienne les fondatrices du prieuré de Soeterbeke, actuellement à Deursen N.B. (12).

Sous le priorat de Guillaume Storm (13) le prieuré Sainte-Ursule connut un nouvel essor. On commença à bâtir, ce qui d'ordinaire est signe de progrès. « Anno 1457, la tour s'éleva au-dessus de l'église, et celle-ci fut consacrée ». « L'église est dédiée à sainte Ursule et ses compagnes » (14).

La même année, Nicolas V. par bulle pontificale, approuva à nouveau le prieuré de Sainte-Ursule.

En plus de l'église, on avait prévu des bâtiments annexes, buanderie, brasserie, filature, étables et même un début de pensionnat qui groupait quelques élèves internes. Le prieuré comptait un certain nombre de frères convers qui figurent à côté des sœurs sur le registre des professions.

C'est de cette époque (± 1450) aussi, que date la statuette de sainte Anne, dite « Ten drieën » parce qu'elle représente sainte Anne portant la Vierge Marie qui tient elle-même l'Enfant Jésus dans ses bras (15).

Désormais le prieuré Sainte-Ursule va connaître une ère de prospérité et son union spirituelle avec Windesheim fut assurée; il restera attaché de manière médiate au tronc de l'ordre et participera ainsi à la sève spirituelle de la dévotion moderne. Si le prieuré ne fut jamais affilié formellement à Windesheim, c'est sans doute à cause de la défense portée par Eugène IV en 1436 : défense d'admettre au chapitre de nouveaux couvents de femmes. C'est dans ce sens que nous devons comprendre ce que dit Hamilton (16) : « Une sœur de cette congrégation (Windesheim) fut

(12) *Monasticum Batavum*, pars II. BOSSHE BINDRAGEN XI (1932) blz. 174.

(13) Guillaume Storm fut prieur de Bethléem de 1456 à 1475.

(14) BOONEN, *Histoire de Louvain*, éditée par VAN EVEN, 1880.

(15) Cette statuette en chêne, provient du couvent de Sainte-Ursule et mesure environ 36 cm. Elle fut achetée par VAN EVEN qui la céda à M. De Munter, conservateur du musée de Louvain. Celui-ci en fit don à la ville de Louvain. C'est le seul témoin qui nous reste du siècle de fondation du couvent Sainte-Ursule.

(16) HAMILTON O.S.B., *The chronicle of the English Augustinian Convent Regular of the Lateran at st. Monica's in Louvain 1548-1625*. Londres 1904.



placée à la tête de la communauté (de Sainte-Ursule) — qui finalement en 1515 adopta la règle de Windesheim ». Boonen avait confondu, en écrivant : « Au début, ces filles vivaient en communauté, mais en l'an 1515, elles embrassèrent la règle de saint Augustin et la clôture sous le gouvernement du prieur Impens ». Le P. Impens fut prieur de Bethléem de 1504 à 1523 et avait ainsi la direction spirituelle du couvent de Sainte-Ursule. Nous savons par ailleurs que la règle de saint Augustin et la clôture furent imposées par la bulle de Martin V en 1420. Sans doute, le P. Impens resserra-t-il encore l'union entre son prieuré et celui de la Mi-rue en lui faisant suivre les constitutions de Windesheim, mais sans affiliation formelle. La publication des actes du chapitre de Windesheim met fin au doute (17). Le couvent de Sainte-Ursule ne figure pas parmi les monastères affiliés à Windesheim.

Quoiqu'il en soit, en 1515, centenaire de sa fondation, le couvent Sainte-Ursule de la Mi-rue entre, et cela pour deux cents ans, dans une prospérité qui lui fit un renom justifié. 1515, était aussi l'année où Charles-Quint fit sa Joyeuse Entrée dans sa bonne ville de Louvain, capitale de son duché de Brabant.

#### VIE MONASTIQUE

Les sœurs vivaient du travail de leurs mains, d'un secours régulier de la ville de Louvain et d'intervention d'âmes généreuses. Anno 1415, le 20 mai, il fut ordonné par le conseil que la ville entrerait dans l'entretien des sœurs pour la valeur d'un « luydengelde », paie journalière d'un ouvrier.

La prière et le travail se partageaient la journée des religieuses qui chantaient l'office du jour et de nuit, fort long parfois, avant la réforme de Pie V. Leur table était bien frugale. Le petit déjeuner n'existait pas. Le premier repas se prenait vers midi, le menu en était assez sommaire : un potage aux herbes appelées « warremoes » trempées dans l'eau seulement. Un morceau de bœuf de l'épaisseur de deux doigts. Du pain noir, du grossier pain de seigle. Durant le carême, ce peu de viande était remplacé par la moitié d'un hareng et une maigre portion de petits pois arrosés d'huile de lampe. Une fois par semaine, la femme du maire prenait le

(17) Acta Capituli Windeshemensis par Dr S. VAN DER WOUDE, 's Gravenhage, 1903.

diner à sa charge; elle leur faisait servir une portion de poisson d'une épaisseur de trois doigts, assaisonnée d'une cuillerée d'huile de salade, ce qui passait pour un grand régal ! Le soir, la collation se bornait à un morceau de pain noir, et la boisson, à une mesure de petite bière.



Statue en chêne de Ste Anne avec la Vierge Marie et l'Enfant Jésus. Datant de 1450 (environ); hauteur 56 cm. provenant du couvent de la Demi-rue. Achetée par l'archevêque Van EVEN et léguée au musée de Louvain.



Les travaux d'intérieur étaient nombreux et variés. « Chaque sœur a son office que, selon ses capacités, l'obéissance lui impose, nous dit la chronique. Il y a les lavandières, et la lessive est si pénible, qu'elles en ont les membres endoloris, au point qu'on les dirait disjointes et qu'elles y perdent la peau des doigts. Il y a les boulangères, les ménagères, les tisserandes, qui fabriquent la toile nécessaire aux usages du couvent; tout cela était fait avec gaieté, pour l'amour de Dieu ».

Avec cela, peu de détente. Le carême et l'aveugement les mettaient vraiment en pénitence, en supprimant toute récréation. En temps ordinaire, deux fois la semaine, il leur était permis de parler entre elles à l'ouvrage, pendant le travail « avec bonté », comme s'exprime la règle. En dehors de ces moments prévus, c'était le silence des plus rigoureux. Il eût fallu le feu à la maison pour rompre ce silence. La règle prévoit le cas : « Si quelque partie de la clôture prend feu, la règle du silence est levée ». Personne, je suppose, ne souhaitait de pareilles exceptions. L'uniformité de cette vie n'était rompue que par les solennités de la prise d'habit et de la profession, qui se déroulaient selon les constitutions des ChanoinesseS régulières de saint Augustin. Ces constitutions ainsi que l'habit (robe blanche, voile noir et surplis de chœur) légèrement adaptés en 1959, ont été conservés avec un religieux respect à travers les troubles des siècles qui auraient pu compromettre gravement leur existence.

Mais Dieu y pourvoyait !

## DES SŒURS ANGLAISES A LA MI-RUE

### XVI<sup>e</sup> SIECLE

L'histoire du deuxième siècle de son existence repose pour le couvent Ste-Ursule sur deux sources. La première est la chronique du couvent qui est en possession des religieuses chanoinesseS augustines établies à Newton Abbot (Devonshire). Originaires de la Mi-Rue, elles essaimèrent au couvent Ste-Monique, au Voer des Capucins, à Louvain. Chassées par la révolution française, elles émigrèrent en Angleterre et finirent par se fixer en 1861 au prieuré St-Augustin à Abbotsleigh. Ajoutons-y la précieuse biographie de Mother Margaret Clement, écrite par sœur Shirley. Nous y trouvons les principaux événements de 1548 à 1629. Ces

deux documents furent presque intégralement reproduits par Dom A. Hamilton O.S.B. (18).

Un relevé des foyers, établi par la ville de Louvain en 1526, porte un total de 3.017 maisons avec une population estimée à 20 ou 25.000 habitants. Le couvent de la Mi-Rue comptait 84 personnes, tandis que l'abbaye St-Martin n'en comptait que 55 (19). Par suite des guerres et des maladies, la ville de Louvain avait vu sa population fortement diminuée, puisqu'en 1537, elle ne payait plus que la moitié des impôts versés en 1421 (20). Bruxelles, Malines et Anvers passaient au premier plan et devançaient la capitale du duché de Brabant. Le couvent Ste-Ursule suivit une courbe inverse.

### SŒUR ELISABETH WOODFORD A LOUVAIN

Un fait providentiel, qui eut de grandes répercussions sur la vie du couvent Ste-Ursule à Louvain, fut l'entrée à la Mi-Rue en 1548 d'une religieuse exilée d'Angleterre, sœur Elisabeth Woodford. C'est à l'abbaye Ste-Brigitte de Syon à Burnham, fondée par Henri V en 1415, la même année que le couvent Ste-Ursule à Louvain, que vivait sœur Elisabeth Woodford selon la règle des chanoinesseS régulières de St-Augustin. La persécution religieuse d'Henri VIII chassa en 1539 les neuf dernières religieuses de ce couvent avec la dernière abbesse, Alice Baldwin, qui seule avait prêté le serment de suprématie (21). Sœur Elisabeth se retira chez le docteur John Clement qui lui confia l'éducation de ses enfants.

Le docteur Clement avait professé à l'université d'Oxford, puis s'était consacré avec succès à la médecine. Le chancelier Thomas More l'avait en particulière estime et lui avait demandé de devenir précepteur de son fils. C'est dans ce foyer qu'il rencontra Margaret Giggs, fille d'un gentilhomme de Norfolk. Le chancelier avait adopté cette victime de la persécution religieuse et mise au rang de ses propres filles. Elle avait gagné la confiance de ce grand homme au point de lui fournir les objets de pénitence, haire et cilice, dont il usait habituellement. C'est à Margaret qu'il les renvoya secrètement dans une cassette, à la veille de sa mort à la Tour de Londres. Ces reliques conservées d'abord au couvent Ste-

(18) Dom A. HAMILTON, *The chronicle of the English Augustinian ChanoinesseS regular of the Lateran, at St. Monica's in Louvain 1526-1622*, London, 1904-1905, 2 vol.

(19) J.C. PIOT, *Histoire de Louvain*, 1839, p. 282

(20) *Ibidem*, p. 283

(21) C. GASQUET, *Henri VIII and the English monasteries* (1899).



Ursule, sont actuellement au prieuré St-Augustin à New-Abbot. Margaret assista également, au prix de sa vie, les religieux chartroux enfermés dans la prison de Westgate, où ils devaient mourir de misère et de faim, étroitement enchaînés à des poteaux. Elle les assistait en leur procurant un peu de nourriture qu'elle faisait descendre par le toit jusqu'à la bouche des malheureux, incapables de se mouvoir.



St Thomas More  
Reliquaire consacré par Mother Clement à Ste-Ursule de la Mi-Rue. Il contenait le cilice (visible sur les côtés) que portait St Thomas More la veille de son supplice. Le chancelier Thomas More, ami de Daut et d'Erasmus vint deux fois à Louvain. La première édition de son Utopia sortit des presses de Thierry Muertens, à Louvain.

Ces quelques faits suffisent à caractériser l'âme exceptionnelle de celle qu'avait épousée le docteur Clement et dont il eut onze enfants. Une fille devint religieuse, pauvre clarisse; la dernière, Margaret, née en 1540, entra à Ste-Ursule qu'elle fit fleurir de vertus héritées de sa mère. En 1547, à l'avènement d'Edouard VI, la famille Clement, suspecte au pouvoir civil, s'exilait aux Pays-Bas, comme tant de familles catholiques qui fuyaient la persécution (22).

Sœur Elisabeth les accompagna à Louvain et la religieuse augustine proscrite, entra au couvent des chanoinesses de Saint-Augustin de la Mi-Rue. Elle y attirait bientôt au pensionnat ses deux anciennes élèves Hellen et Margaret dont les parents désiraient qu'elles fussent formées à « la vie sérieuse et à la piété ». Ce furent les premières anglaises à entrer à Ste-Ursule.

L'éducation des petites Clement, quoique mêlées aux autres élèves du pensionnat, n'échappa pas à la vigilance de leur ancienne maîtresse, sœur Elisabeth Woodford, qui n'était d'ailleurs pas tendre à leur égard. Elle avait, sans doute, comme en Angleterre, la méthode d'éducation assez virile dans laquelle la férule jouait son rôle. Elle ne leur passait rien et sœur Shirley, dans sa biographie de Mother Clement, ne peut retenir son indignation : « étant elle-même d'une stricte observance de la règle, elle y exerçait avec zèle la jeune Margaret, lui infligeant de fréquentes mortifications, si bien que les autres sœurs la traitaient de dure et cruelle ». Margaret s'en accommodait; elle avoua plus tard que « pour elle c'était bien, parce que sa nature avait besoin d'être domptée ». Par contre, sa sœur Hellen, commença à s'ennuyer mortellement et chercha à entraîner sa sœur dans ce dégoût du pensionnat. Ce fut sans succès, car Margaret la laissa rentrer seule à la maison : elle avait alors 13 ans.

A l'avènement de la reine Marie Tudor en 1553, les circonstances prenant une tournure plus favorable pour les catholiques anglais, les parents de Margaret quittèrent Malines pour l'Angleterre. Ils tentèrent, en vain, de la ramener avec eux pour achever son éducation au monastère de Sainte-Brigitte, où une place lui était réservée. Mais elle répondit à ses parents que s'ils persistaient à la faire rentrer, ils devraient songer à lui trouver un

(22) R.P. GUILDAY, *The English catholic Refugees on the Continent, 1558-*



mari ! L'évêque de Londres consulté, les engagea à laisser Margaret « la petite folle du Bon Dieu », comme ils la surnommaient, libre de suivre sa voie au couvent de la Mi-Rue. A l'avènement de la reine Elisabeth, ses parents vinrent à nouveau s'installer à Malines où ils moururent en 1570. Ils furent enterrés dans l'église St-Rombaut derrière le maître-autel. Margaret Clement, ses années de pensionnat terminées, entra au noviciat de Ste-Ursule et y fit profession en la fête de Ste-Ursule, le 11 octobre 1557. Elle avait dix-sept ans.

#### UNE PRIEURE ANGLAISE A LA MI-RUE

Sœur Margaret Clement comptait 30 ans à peine et 12 années de profession religieuse, lorsqu'en 1569, il fallut une nouvelle prieure à Ste-Ursule. Elle eut la majorité des voix. Les sœurs qui n'avaient pas voté pour elle, s'alignèrent, à regret, sur le résultat du scrutin. On alléguait qu'elle n'avait pas l'âge requis — l'Eglise exigeait qu'une prieure eût quarante ans —, puis, qu'avec sœur Elisabeth elle était la seule anglaise, tandis que les autres étaient flamandes. On apporta encore « d'autres frivoles objections » dit la chronique. Le problème fut porté devant l'autorité. « Les autres, continue la chronique, en appelèrent au Pape qui désigna deux délégués, respectables, instruits et compétents qui composèrent le différend en son nom ». Après avoir imposé aux religieuses de parler librement selon leur conscience, et mûrement étudié le cas, ceux-ci déclarèrent n'avoir rien appris sur Mère Margaret qui la rendit inapte au gouvernement. Ils constatèrent que le seul motif d'opposition était son zèle pour la réforme et pour la stricte observance de la règle. Ils la confirmèrent dans sa charge, la recommandèrent chaudement et étendirent même les pouvoirs de la jeune prieure.

Mother Margaret Clement se résigna donc à la charge que Dieu lui imposait. Elle allait réaliser, durant un priorat de 38 ans, le conseil que Bossuet donna à une supérieure : « Songez qu'il faut cesser d'être à soi quand on est aux autres ». Elle saura unir l'oubli de soi à l'exercice d'une autorité ferme, mais maternelle. « Elle était maintenant, dit la chronique, supérieure de 80 personnes, religieuses professes, novices, converses, domestiques et pensionnaires. »

L'Angleterre déversait alors sur la Belgique beaucoup de catholiques fuyant leur pays pour rester fidèles à leur foi. La grâce

suscita dans ces familles beaucoup de vocations. Elles vinrent se grouper de préférence autour de la Mother Clement au couvent de Ste-Ursule (23).

#### REFORME

Mother Clement commença par rétablir la clôture dans sa rigueur primitive. Elle fit placer des grilles en fer et désigna une portière en titre, que la supérieure remplacerait au besoin.



Vue de la Demi-Rue vers 1900.

A certains jours, on donnait des comédies et autres représentations au monastère; amis et bienfaiteurs y étaient invités. De même, les sœurs avaient l'habitude d'inviter des amies et connaissances à des repas au parloir. Tout cela fut supprimé; mais cette réforme n'alla pas sans heurts ni résistances. Beaucoup cependant se réjouirent de pouvoir maintenant servir Dieu dans la paix et la tranquillité. L'épreuve se présenta de façon très embarrassante pour Mother Clement. Une anglaise était tombée gravement malade. C'était une nièce du cardinal Allen et la fille de Mary Allen

(23) R.P. LECHAT, *Les réfugiés anglais dans les Pays-Bas espagnols durant le règne d'Elisabeth (1558-1603)*.



(Mrs Worthington). Celle-ci avait placé ses deux filles au couvent Ste-Ursule et habitait Louvain. Elle demanda instamment la permission de voir sa fille. Mother Clement lui opposa un refus formel, déclarant qu'elle ne pouvait de sa propre autorité accorder cette faveur, contraire à la règle de la clôture et qu'il n'y avait que l'archevêque de Malines qui pût lever cette défense. Lady Allen se rendit personnellement auprès du prélat (24). Celui-ci s'empressa de satisfaire à sa requête. Devant cette autorisation écrite, Mother Clement resta un moment perplexe, mais elle se ressaisit et opposa une fin de non recevoir « car, disait-elle, Monseigneur ne connaît qu'imparfaitement les affaires de la maison. J'ai à ménager ici deux nationalités, l'une flamande l'autre anglaise. Si j'accordais une faveur de ce genre à l'une, l'autre serait en droit de se croire lésée, et ce serait du mécontentement ». Lady Allen ne désarma pas et renouvela sa requête auprès de l'archevêque, dans l'espoir qu'il userait de son autorité en sa faveur. Mais le prélat la détrompa par ces simples mots : « Je regrette de n'avoir pas plus de supérieures de cette trempe. Plût au ciel que j'en eusse davantage ».

#### EPREUVES REPETEES

Les temps étaient troublés. Aux Pays-Bas la guerre battait son plein. Le prince d'Orange, avec ses lansquenets, courait le pays et s'approcha de Louvain en 1572. La ville était sans défense et la panique s'empara de la population; ce fut un exode général, car on savait le sort qui attendait la ville en cas de conquête. Le saint cardinal Bellarmín, qui se trouvait à Louvain à ce moment, nous en a laissé un récit personnel et émouvant, dans son autobiographie (25). Lui-même suivit ces fuyards et fut ramassé, à moitié mort de peur et d'épuisement. Il ne dut la vie qu'à la charité d'un paysan qui, s'apercevant qu'il était prêtre, le prit sur son chariot et le mit en sûreté. A Ste-Ursule, Mother Clement consciente du danger, rassembla ses sœurs au chapitre et la première, demanda humblement pardon à ses filles de ses fautes, les engageant à

(24) Antoine de Granvelle, cardinal archevêque de Malines, 1561-1583.

(25) Bellarmín résida à Louvain de 1569 à 1576. Son autobiographie écrite sur ordre de ses supérieurs, comptait 16 pages et fut imprimée en 1676. Cf. R. DE LE COURT, dans Revue d'histoire ecclésiastique, t. XXVIII, 1932.

faire de même les unes envers les autres. Puis, on se rendit au chœur pour chanter l'office de Prime. A ce moment, leur parvint la rumeur que « la ville s'était rendue et que les habitants étaient passés par les armes dans la rue ». Le Père chapelain parut alors au chœur et voulut exhorter les sœurs au sacrifice de leur vie à l'exemple de leurs douces patronnes Ste-Ursule et ses vierges martyres : « Pretiosa in conspectu Domini, mors sanctorum ejus », leur dit-il, tout rempli de ferveur et de zèle. Peu à peu, cependant, des nouvelles plus rassurantes arrivèrent au couvent et la sérénité revint. On apprit au cours de la journée, que le prince d'Orange épargnerait la ville à condition qu'une grosse rançon lui fût versée. Au sortir de ce péril, une autre affliction vint frapper Mother Clement. A l'approche de l'ennemi et redoutant le pillage, elle avait confié le trésor de l'église à un ami. Celui-ci l'enleva dans une barrique pour le dissimuler. Peu après, cet homme mourut inopinément et nul ne put fournir d'indication sur l'endroit de la cachette. Mother Clement fut taxée d'imprudence, d'indélicatesse. Il fallut attendre vingt ans pour avoir la clef du mystère. La fameuse barrique fut retrouvée dans une cave à trois lieues de Louvain. Heureusement, le contenu était en parfait état. Une petite médaille de St-Christophe, sur laquelle était gravé le nom des propriétaires, fit rentrer les sœurs en possession de leur trésor. Durant l'hiver 1573, les écluses de la Dyle étant restées fermées, au moment d'un dégel subit, les eaux débordèrent et atteignirent par endroits, 17 pieds de hauteur. « Plus de 200 maisons furent endommagées, plusieurs habitants noyés, et un bateau vogua à 17 pieds de hauteur près du couvent des Augustins à la rue actuelle du Canal (26). Les sœurs durent gagner les combles pour échapper au désastre. On voyait à peine émerger les sommets des arbres du jardin. Les murs de clôture s'écroulèrent et les eaux boueuses envahirent la maison. Les dégâts furent considérables. On refit une clôture provisoire en planches, mais les soldats, sans doute en quête de bois de chauffage, la détruisirent. En attendant des temps plus favorables, Mother Clement fit construire un mur d'argile. Elle n'hésita pas à se rendre à Anvers et dans d'autres villes, pour solliciter de ses compatriotes des secours en faveur du monastère éprouvé. Le dénuement était si grand, qu'elles « acceptaient avec joie les épiluchures de raves que les voisins leur offraient ».

(26) GRAMAYE, *Historia Lov.*, p. 3.

Une épreuve plus intime fut, pour Mother Clement, la mort en 1570 de la première sœur anglaise qui entra au couvent de Ste-Ursule et qui avait amené la petite Margaret Clement. Sœur Elisabeth Woodford avait soutenu son ancienne élève de ses conseils, de son affection et de sa vie religieuse exemplaire. Se souvenant de l'abbesse de son ancien couvent de Durham, qui seule avait fait défection, elle recommandait parfois à Mother Clement « si elle rentrait un jour en Angleterre, de ne plus admettre d'abbesses dans l'Ordre, en raison des grands abus qu'elle avait vus entrer dans le couvent, de ce chef ». Sœur Elisabeth avait été 53 ans religieuse augustine, dont 24 à la Mi-Rue.

L'arrivée du duc d'Albe pour reconquérir les Pays-Bas, en 1577, fut une nouvelle source de troubles pour le pays. En février 1577, Louvain s'était rangée sous son autorité, ce qui ne l'exempta pas de l'occupation militaire. Des catholiques chassés des villes rebelles du Nord vinrent de plus en plus nombreux y chercher refuge. La surpopulation provoqua la peste et la disette.

L'année 1578 amena la peste noire à Louvain et y fit des milliers de victimes (27). En trois mois, 20 religieuses succombèrent à Ste-Ursule. Les cours de l'université furent suspendus. La ville était déserte, « dans les rues principales, écrivait un italien. l'herbe croît comme dans un pré » (28).

À la guerre, à la peste, succéda la famine. Nombre de couvents durent se disperser et laisser les sœurs rentrer dans leur famille. Mother Clement ne put se résoudre à ce moyen extrême. Munie de lettres de l'archevêché, elle se mit de nouveau en route pour mendier en faveur de son couvent et elle le sauva de la dispersion.

#### PROSPERITE — FONDATION

Lorsqu'en 1559 Pie IV, à la demande de Philippe II, eût donné une nouvelle délimitation aux diocèses des Pays-Bas, Louvain qui jusque-là faisait partie du diocèse de Liège, passa sous l'obédience de l'archevêque de Malines. De ce fait, le droit de visite fut soustrait au prieur des chanoines de Bethléem et trans-

(27) *Ibidem*, parle de 14.000, chiffre trop grand, dit Parival, p. 122, pour une ville si peu peuplée.

(28) CAMELLI, *Historia di Flandria*, 1588, p. 2233.

téré à un prêtre désigné par l'archidiocèse. Les religieux de Bethléem gardaient leur fonction de chapelain, mais ils n'avaient plus la direction spirituelle des sœurs. Le premier « confessarius » qui assumait ces fonctions fut le Dr. Jansonius, professeur à l'université de Louvain; et, dit la chronique, « on ne pouvait mieux souhaiter pour Sainte-Ursule ».



Vue générale du couvent Ste-Ursule vers 1900.

Mother Clement gouvernait le monastère depuis 1569 avec bonté et sagesse. Elle avait la réputation de posséder comme un charme qui apaisait et convertissait les plus rebelles. Dans sa biographie, sœur Shirley nous certifie que « quiconque avait charge d'une personne difficile l'amenait sans hésiter à Sainte-Ursule. L'archevêque lui-même recourait à son aide pour les situations particulièrement délicates ». Mais cela n'allait pas toujours sans résistance de la part de ces recluses forcées. L'une de ces misérables, réprimandée par Mother Clement, résolut de se venger en attendant à la vie de la supérieure. Elle se procura un poison violent qu'elle parvint à verser dans le potage de sa supérieure. Par bonheur, il n'eut pas de suites. Ce fut seulement à l'heure de la mort, que la malheureuse avoua à la Mère sa tentative criminelle. Celle-



ci ne fut nullement surprise d'avoir échappé à la mort, « tant elle avait confiance, disait-elle, en la prière de la bénédiction qui précède le repas ».

Elle osait, à l'occasion, résister à des influences respectables. Un jour elle fut forcée de refuser pour la direction des religieuses un prêtre qui faisait preuve d'incapacité notoire. On la blâma à Louvain, à Bruxelles et ailleurs. Sœur Shirley qui nous raconte ceci, la supplia de se disculper, de donner ses raisons. « Mais pourquoi me défendre, répondit-elle, mon cœur est si bien établi en Dieu qu'il ne peut plus s'émouvoir de ces choses. » Inutile de dire que Mother Clement pendant ses 60 ans de vie religieuse aida efficacement à perpétuer parmi les sœurs l'esprit des premiers martyrs anglais, spécialement celui du vénérable Thomas More. Ne conservait-elle pas avec un filial respect la relique insigne que sa mère lui avait léguée, le cilice du glorieux martyr de la foi (29).

Sur la fin de sa vie elle perdit la vue. Cette infirmité, l'une des plus sensibles qu'on puisse endurer, la trouva soumise et calme. Mais elle informa ses supérieures de son intention de laisser la charge qu'elle avait remplie pendant 38 ans. Il lui fut cependant donné de consommer cette fructueuse carrière par son jubilé d'or de profession religieuse qui se célébra en 1606. La solennité prit huit jours pleins, chacun d'eux ayant son programme précis et ses invités. Elle prit même un caractère officiel et toute la ville voulut y participer.

La Messe jubilaire fut accompagnée par des violons. La chorale de Saint-Pierre inaugura les cérémonies; les jours suivants, ce furent d'abord les moines augustins, puis les franciscains, les chanoines réguliers qui envoyèrent des délégations, avec les chantres et toujours des violons. Les édiles de la ville s'y rendirent en corps à l'ouverture, les jours suivants les familles bourgeoises, puis les pauvres; enfin les compatriotes anglais venus de près et de loin, eurent également leur jour. Enfin pour que rien n'y manquât, les musiciens de la cour de l'Archiduc Albert vinrent clôturer les fêtes. Il faut dire que Mother Clement n'y avait été pour rien, sinon pour couvrir les dépenses. « Elle avait sollicité de son

(29) Thomas More, ami de Bodé et d'Erasmus, vint deux fois à Louvain, et visita l'Alma Mater. La première édition de son *Utopia* sortit des presses de Thierry Martens, à Louvain.

neveu le Dr Clement (30), dix livres sterling, pour faire les fêtes avec solennité. »

Il y avait à ce moment à la Mi-Rue 22 religieuses anglaises; mais il y avait eu 6 décès d'anglaises : 2 pensionnaires, trois sœurs de chœur et une sœur blanche, toutes professes à l'article de la mort (31).

## SUCCESSION DIFFICILE

La situation de la communauté était assez délicate lorsque Mother Clement rentra dans l'ombre. La jeunesse, ces dernières années, s'était recrutée parmi les exilés d'Angleterre, dont la plupart portaient des noms illustres. Il semblait, selon les convenances, que les anglaises eussent encore une supérieure de leur nationalité. D'autre part, il était naturel que le couvent, d'origine et de tradition flamande, demeurât fidèle à ces nuances ! Les élections allaient en décider. Le Dr Jansonius, qui avait été le « commissaire » de l'évêque, vint avec son successeur, le docteur Jean De Castro (32), frère de la Mère Sous-prieure du couvent, pour accepter en réunion du chapitre la démission de Mother Clement. Ceci fait, elle refusa de prendre place à côté de la Mère Sous-prieure, alléguant que d'autres étaient plus âgées qu'elle. Elle accepta de faire partie du conseil à condition que le nombre de celui-ci fût porté de 6 à 7 afin de ne léser personne.

On procéda ensuite, en présence des « visiteurs », à l'élection d'une nouvelle Prieure. Les sœurs anglaises espéraient de nouveau une Supérieure anglaise afin de jouir encore de l'aide de leur pays. « Mother Clement était du même avis, mais Dieu permit que ces prévisions fussent contrecarrées par les visiteurs qui avaient sans doute de bonnes intentions, mais dont les procédés, du moins extérieurement, semblaient étranges ».

Comme on s'y attendait il y eut partage des voix. La Sous-prieure obtint 7 voix et sœur Mary Wiseman 25. Malheureusement celle-ci n'avait pas l'âge de 40 ans, requis par le Concile de Trente.

(30) Le Dr Cesar Clement, vicaire général de Malines et doyen de Bruxelles. *The chronicle*, vol. I, p. 237.

(31) Les sœurs blanches, white sisters, ainsi nommées parce qu'elles ne portaient pas le voile noir. Elles n'étaient pas astreintes à l'office mais bien à la clôture.

(32) Dr Jean de Castro (Van den Borch) devint évêque de Ruremonde.

En conséquence, le Visiteur déclara sœur Winifred canoniquement élue.

Cette décision, conforme aux règles établies, sembla dure à la majorité des religieuses. Il leur restait la ressource de recourir à Rome. Ne l'avait-on pas fait avec succès lors de l'élection de Mother Clement ? Une pétition fut rédigée dans ce sens et toutes se déclarèrent prêtes à signer. Seule Mother Clement se refusa à y apposer son nom et déclara se soumettre purement et simplement à la décision de ses supérieurs et « toutes promirent obéissance à la nouvelle Mère ».

On aurait pu croire que le docteur de Castro se trouverait satisfait; ce fut le contraire. Il tint rigueur aux sœurs de leur hésitation et les obligea à faire amende honorable. Ce fut encore la vieille Mère Clement qui ramena la paix et qui fut la première à se prosterner et à s'humilier, bien qu'elle n'eût conscience d'aucune faute.

On vit donc les sœurs reporter sur leur nouvelle Prieure la confiance et le respect dont elles avaient entouré spontanément Mother Clement. Les sœurs anglaises, dit la chronique anglaise, « vécurent paisiblement sous le gouvernement de Mère Winifrid l'espace de deux ans, car elle était, à vrai dire, une femme de haute vertu, sage et discrète, très au courant des affaires et également adonnée à la prière ».

## SEPARATION

Pauvres sœurs exilées ! Pouvaient-elles s'empêcher de penser que leur recrutement eût été plus facile sous une prieure anglaise ? Précisément, les temps derniers, on avait fondé à Bruxelles un monastère anglais de bénédictines (33). Pourquoi n'en ferait-on pas autant à Louvain afin de former un groupe, une sorte d'avant-garde pour le retour en Angleterre, dès que sonnerait l'heure bénie de la liberté religieuse ? La vénérable Mother Clement, présente au projet, l'approuva de tout son cœur, et se déclara prête à partager peines et joies de la fondation. Sur ses instances, Mother

(33) Monastère fondé en 1598 par Lady Mary Percy. Chassées par la Révolution française, elles se trouvent actuellement en Angleterre à EAST BERGHOLT.

Winifred accède à leur requête, promet son appui, à condition qu'elles trouvent en Angleterre les secours nécessaires pour réaliser leur projet.

Maintenant que la séparation jugée utile « à la gloire de Dieu et au bien de la communauté » était en perspective, l'opposition souffla du dedans et du dehors. Quand on apprit que Mother Clement serait du nombre des partantes, ce fut la consternation. Elle représentait non seulement un passé vénérable, mais une confiance et un prestige incomparables. De plus il fallait obtenir le consentement non seulement du « visiteur » (34) mais encore de l'archevêque de Malines (35). Sister Shirley qui nous raconte tout cela dans la biographie de la Mère Clement, mena toute l'affaire avec décision et habileté. Sur le conseil de Mother Clement, elle s'adressa encore une fois au Docteur César Clement qui entreprit volontiers toutes les démarches. Il s'entremît en Angleterre pour les secours, à Malines pour les autorisations. Mr. Worthington (36) leur trouva une maison au Voer des Capucins à Louvain. Le Dr Jansonius se chargea de faire parvenir à l'archevêque une pétition rédigée en latin et dont la chronique donne une version anglaise : « pour ériger dans la ville un nouveau monastère de chanoinesses régulières de St-Augustin, de nationalité anglaise, sous la dépendance de l'évêque métropolitain de Malines, avec les mêmes droits que le couvent Sainte-Ursule ».

Non seulement l'archevêque accorda la permission sollicitée, mais il vint en personne à Sainte-Ursule, fit venir une à une les sœurs qui désiraient faire partie de la nouvelle fondation et les releva de leur obéissance à la mère prieure de Ste-Ursule. Le départ fut fixé au 10 février 1609, en la fête de sainte Scholastique.

La veille au soir, sœur Shirley, la nouvelle procuratrice, se rendit avec l'autorisation de la Mère Prieure, dans les diverses obédiences pour demander à celles qui détenaient un emploi, de sacristine, de lingère, ou de cuisinière, leur contribution à l'aménagement du futur couvent. L'évêque avait permis aux sept fon-

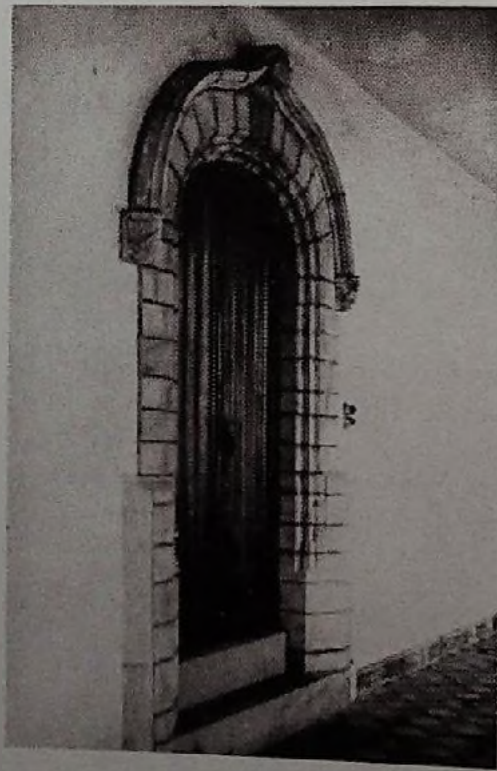
(34) Ce visiteur nous l'avons vu, était Jean de Castro, le propre frère de la Mère Prieure.

(35) Mathieu Hovius (1598-1620).

(36) Thomas Worthington, réfugié anglais, époux de Mrs Allen, une nièce du cardinal Allen et qui avait ses deux filles au couvent Ste-Ursule.



datrices d'emporter, en dehors de leur trousseau, leur literie, tableaux, et autres menus objets qu'elles pouvaient avoir à leur usage. La sœur procuratrice aurait voulu également disposer des orgues qu'un prêtre anglais avait données récemment au couvent, en même temps qu'il avait amené une postulante qui savait jouer de cet instrument. Mais comme le couvent avait dû verser un surplus sur le prix convenu, sœur Shirley proposa de rembourser la différence. Malgré l'opposition de beaucoup, et grâce à une démarche du Dr Jansonius auprès de la Mère Winifred, les orgues leur furent accordées. « Quant aux vivres et à l'argent, elles ne purent disposer d'un penny, et la nouvelle procuratrice n'avait à sa disposition que 5 shilling qu'elle avait reçus de bienfaiteurs. »



Couvent Ste-Ursule Cloître et porte avec arcade du XV<sup>e</sup> siècle restaurés en 1928.

« Nous commençâmes, s'écrie-t-elle, sans fondateur et sans fondatrice, nous reposant uniquement sur la divine Providence. »

## LE DEPART

Les adieux eurent lieu, comme il convenait, au chapitre. Les sept partantes devaient demander pardon de leurs fautes. En tête s'avancait la vieille Mother Clement, et à sa vue bien des yeux se voilèrent.

La messe dite, à laquelle toutes ensemble communiaient, le nouvel essaim s'en fut se poser sur sa terre d'élection. Leur chapelain, Father John Fenn, frère du martyr exécuté à Tiburn en 1574, les accompagnait. « Le cortège, en mantes noires, deux à deux, s'avança dans la rue. Mother Clement venait la dernière, ayant pour la guider, à sa droite Father Fenn et à sa gauche Mr Worthington. Elles se dirigèrent d'abord vers l'église Saint-Pierre pour y vénérer l'image miraculeuse de Notre Dame (37). Après avoir assisté à une messe dite par leur chapelain, comme l'archevêque le leur avait permis, elle pensaient se diriger tout droit vers leur nouveau couvent, mais Mr Worthington, leur bon bienfaiteur, les conduisit, à leur insu, vers sa propre maison où il avait fait préparer un grand repas pour les sœurs. Comment résister ? « Il avait obtenu l'autorisation de l'archevêque, et elles devaient passer par ses volontés; elles ne connaissaient d'ailleurs pas elles-mêmes le chemin de leur nouveau couvent. »

Vers deux ou trois heures de l'après-midi, elles entrèrent dans leur nouveau monastère qui fut dédié à Sainte-Monique.

Le monastère Sainte-Monique occupait sur la Voer (affluent de la Dyle), l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'institut du Cancer, dans les cliniques St-Raphaël. C'était un ancien refuge de l'abbaye de Vlierbeck. Mais il n'y avait qu'une bâtisse en mauvais état, avec des murs blancs et nus... Elles commencèrent par aménager un oratoire que bénit leur chapelain Father Fenn. Ensuite elles entonnèrent une antienne en l'honneur de la Trinité, puis l'« Ave Regina », et des chants en l'honneur de St-Augustin et de Ste-Monique. Aux sept premières religieuses viendront s'ajouter 8 autres religieuses anglaises du couvent Ste-Ursule. Comme

(37) C'était la Sedes Sapientiae qui avait remplacé en 1442 une autre statue plus petite datant du XII<sup>e</sup> siècle. Le fermoir du manteau de la Vierge contenait un petit reliquaire des Onze Mille Vierges. La statue enfouie sous les décombres de St-Pierre au bombardement en 1944, fut restaurée, mais les reliques avaient disparus. E. VAN HOOFF, *La Sedes Sapientiae*, p. 2.



anglaises, il ne restait plus à la Mi-Rue que quatre sœurs âgées qui y finirent leurs jours dans la paix.

Entre les deux couvents il n'existait qu'un lien spirituel de règle commune et d'origine. Cependant pour marquer une certaine parenté spirituelle : « il était de coutume que, lorsqu'une postulante était reçue à Ste-Monique, elle allait toujours se présenter au couvent de la Mi-Rue à la Mère Prieure et à la communauté, comme pour témoigner que le couvent des Nonnes Anglaises (38), issu de celui de la Mi-Rue, reconnaissait le couvent Ste-Ursule comme sa Maison-Mère (39).

Le monastère Ste-Monique de Louvain essaïma à son tour, en 1629, pour fonder un nouveau couvent anglais à Bruges. Ce « cloître de Nazareth » est, avec le couvent des sœurs bénédictines d'Ypres, le seul monastère anglais existant encore en Belgique.

La tourmente de 1789 emporta le couvent de Ste-Monique. Il fut vendu à l'encan. L'Angleterre fit bon accueil à celles qu'elle avait expulsées au temps des persécutions. Les sœurs se fixèrent en 1861, définitivement, à Abbotsleigh, Newton Abbot, dans le Devonshire, sous le nom de St-Augustine's Priory.

Le couvent Sainte-Ursule de la Mi-Rue à Louvain, survit donc dans ses méritantes filles de Bruges et de Newton Abbot, gardiennes fidèles des traditions des chanoinesses régulières de Saint-Augustin.

## AU XVII<sup>e</sup> SIECLE

### 1. — APRES LA SEPARATION

Après le départ des sœurs anglaises pour le couvent Ste-Monique du Voer en 1609, le couvent Ste-Ursule connut un siècle de vie sans grands événements, du moins à en juger d'après les documents qui nous restent.

La chronique, soigneusement tenue par les sœurs anglaises, fut, ou bien interrompue, ou s'est perdue. Celle qui est conservée

(38) Dénomination usuelle des sœurs anglaises de Ste-Monique à Louvain.  
(39) W. BOONEN, *Histoire de Louvain*, éditée par VAN EVEN en 1880, p. 194.

aux archives de l'archevêché à Malines, ne débute qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'obituarium ne donne guère que des noms et des dates.

Mais à défaut de sources écrites, les pierres parlent. En effet, tout ce qui restait avant le désastre de 1940, du monastère primitif, datait du XV<sup>e</sup> siècle, mais avait été restauré au XVII<sup>e</sup> siècle.

## L'ASPECT DU MONASTERE EN 1604

Nous avons une vue panoramique de Louvain à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, dessinée par Van der Baren en 1604 pour le *Lovanium* de Juste Lipse et publiée par Van Even (40). On y voit la Mi-Rue séparée de la ville par une enceinte et par la Dijle. Deux ponts donnaient accès, l'un à la rue de Malines en face de Ste-Gertrude, près du couvent des Boggards, l'autre à la Lei par la porte du « Minnemolen » à laquelle a succédé la malterie Dreyfus et la Franco-Suisse et, en partie, l'actuelle pédagogie « Regina Pacis ».

Quant aux bâtiments du couvent, ils se trouvaient çà et là sans aucune symétrie. Le cloître datait du XV<sup>e</sup> siècle. La chapelle était celle qui avait été consacrée en 1457 et qui était surmontée d'une tour assez importante. Dans les jardins, se trouvait une chapelle dédiée à saint Joseph, laquelle, à en croire la date de 1394, gravée sur une pierre, avait sans doute été élevée par les anciens propriétaires. Le mur extérieur de la propriété devait être encore celui que Mother Clement avait fait élever après les désastres de 1576.

La population du couvent était au début du XVII<sup>e</sup> siècle de « 70 religieuses, 10 servantes, 2 élèves » (41). Parmi elles il y avait des réfugiées d'autres couvents, victimes des guerres.

« L'église fut restaurée en 1653 dans le style de l'époque. On y voyait trois autels en style rococo » (42).

Les deux autels latéraux ainsi que les stalles vendues pendant la Révolution Française se trouvent actuellement en l'église de Wilsele, comme en témoigne un inventaire des biens de l'église établi en 1883. Le mur extérieur longeant la Mi-Rue fut également reconstruit, comme l'indique la date de 1653 au-dessus de la grande porte d'entrée, qui fut, hélas, démolie sans pitié lors de la recons-

(40) Van Even : *Louvain Monumental*, p. 264.

(41) W. Boonen, *Histoire de Louvain*, 2<sup>e</sup> partie, p. 388.

(42) Van Even, *Louvain Monumental*, p. 266.



truction du couvent en 1956 (43). Aucune trace, dans les archives du couvent, des événements extérieurs qui bouleversèrent l'Europe. La Paix de Westphalie (1648) fut célébrée à Louvain par une cavalcade (ommegang) à laquelle les autorités communales, les professeurs et étudiants de l'université et les religieux prirent tous part (45).

Plus près du couvent Ste-Ursule, la Dyle fut canalisée de Louvain à Wavre. Tout était prêt en 1654 pour l'inauguration. Le premier, qui fut aussi le dernier bateau, alla de Louvain à Wavre, monté de trompettes, timbaliers et musiciens. Sur le devant, le distique :

Sic alii Demonstrat Iter  
Merces sit non indigna laboris.

Ce fut un succès, en raison du courant trop fort de la Dyle et du manque de trafic. Ce fut aussi un désastre pour les bailleurs de fonds; un professeur de philosophie à Louvain y perdit tout son avoir : la pédagogie « van het verken » dut même le prendre à sa charge.

#### HABITANTES DU COUVENT STE-URSULE AU XVII<sup>e</sup> S.

Si nous nous en tenons à l'obituarium et à la chronique du couvent nous trouvons inscrites les personnes suivantes :

1. Sœurs de chœur : près de 400 noms.
2. Converses ou sœurs blanches : 7 noms.
3. Novices : 3 noms.
4. Ecolières : 9 noms.
5. Frères convers : 7 noms.
6. Sœurs « Donatae » environ 130 noms avec date de profession et de décès « quand j'ai pu les trouver » dit l'archiviste.

Certaines catégories ne semblent pas avoir été tenues à jour. D'autres (converses, sœurs blanches, sœurs donatae) ont changé

(43) Seule la pierre portant la date de 1653 fut conservée et est encadrée dans le mur intérieur du jardin.

(44) PIOT, Histoire de Louvain, p. 316.

(45) PIOT, d'après Felchmans, p. 315.

d'aspect au cours des temps, ou se sont confondues. Des sœurs blanches (White Sisters) la chronique anglaise dit (46) : « Who were not bound to rise to Matins as the nuns nor to the great office, yet made the essential vows of religion and enclosure as well as they. »

Prims nous dit qu'après 1639 les donati (ae) sont devenues rares, et désignent plutôt des conversi (ae) (47).

Quant aux frères convers ils disparurent de Ste-Ursule au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le couvent de Sainte-Ursule de la Mi-Rue était en pleine prospérité. « Dum haec scribo, numero sunt 68 et religiosissime vivunt » (48).

En 1704, Mère Ursule de Erquisia se trouve à la tête du couvent, comme prieure. Elle était âgée de 44 ans, était née à Bruxelles et très estimée de sa communauté, dit la chronique du couvent (49).

L'année 1709 fut marquée par un hiver très rigoureux. « A la fête des Rois, le froid fut si vif, que 800 personnes périrent en l'espace de trois semaines. Les enfants gelaient sur les genoux de leur mère et les soldats sur leurs chevaux ». En 1719, « le 21 mars, le Cardinal de Malines (50) a fait pour la première fois la visite de notre couvent; il nous a reçues et il a fait le tour du couvent avec deux dignitaires ».

« La Prieure, Mère Ursule, fait bâtir une nouvelle filature, et achète un bel ostensor doré, pour la chapelle » (1722).

« Henri Van Ermegeen, président du collège Craenendonck, notre chapelain meurt subitement en 1725. »

(46) Chronicle V. I, page 161.

(47) Prims, Campana Sacra VII.

(48) J.-B. Gramaye, Lovanium, p. 18. 1708.

(49) Chronique ou Diarium du couvent, sans titre, conservée aux archives de l'archevêché à Malines.

(50) Thomas Philippe d'Alsace (1716-1759).



*Autel latéral et stalle de l'ancienne chapelle.*

La Prieure, Mère Ursula ERQUISIA, fut atteinte le 1<sup>er</sup> dimanche d'avent 1727, d'une commotion cérébrale. Son état s'améliora si bien qu'elle put encore gouverner trois ans, cependant les

deux dernières années avec beaucoup de difficultés, dit la chronique. Elle présenta, par écrit, sa démission à Son Eminence, non sans signaler « que la communauté ne l'aurait pas démise ». La communauté célébra en 1730 son jubilé d'or de religieuse. En raison de son mal elle ne put descendre au chœur, mais la communauté lui fit fête. Sœur Barbara VAN VAERENBERG, native de ERPS, âgée de 42 ans, lui succéda en 1730. La chronique la loue pour son chant au chœur, pour les travaux de pavement de la chapelle et de la cour, et beaucoup d'autres restaurations.

Mère Catherine TRAPENIERS, de Winxele qui avait été 12 ans sous-prieure fut prieure pendant un terme de trois ans. Elle est louée pour son humilité. Elle vécut encore dix ans après sa déposition. Sur son lit de mort elle demanda à la sœur infirmière de lui apporter « l'horloge de la Passion du Christ » et de lui dire ce que l'horloge indique pour cette heure, afin de pouvoir s'y unir en pensée ».

## GUERRES

Des guerres de Louis XIV et de Louis XV contre les alliés en Belgique au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous ne trouvons de répercussions sur la vie à Louvain que par les contributions imposées.

Louis XIV passa à Louvain sans grands incidents, cependant l'Université fut fermée et les étudiants forcés de travailler aux fortifications de la ville (51).

Louis XV vint également à Louvain en 1746, logea à l'abbaye de PARC, reçut les clés de la ville et se contenta d'imposer une contribution de guerre. Pour payer sa part, le couvent de Sainte-Ursule dut vendre une ferme avec jardin fruitier située à Winxele, ce qui lui rapporta 39 florins et 16 sols. Grâce aux démarches du professeur Rega, le Maréchal de Saxe renonça au projet de bombarder la ville de Louvain comme il l'avait fait pour la ville de Bruxelles l'année précédente. A en croire la chronique, tous ces tristes événements avaient été présagés par l'apparition d'une comète. « Pendant quelques années nous n'avons pas eu de guerre dans les Pays-Bas, mais après la mort du Roi chrétien

(51) Van Loon, T. 3, p. 10.



Charles, le roi de France (52) est venu attaquer les Pays-Bas avec sa puissante armée, après que nous eûmes vu dans les airs l'étoile avec la queue (53) qui était triste à voir, entre Louvain et Bruxelles. Les Français sont entrés à Louvain cette même année... alors qu'il n'y avait dans la ville aucun soldat de la reine de Hongrie (54) qui nous gouvernait alors. Nous avons dû loger dans notre couvent environ 14 familles, réfugiées des environs de la ville avec leur bétail et avoir. Tout cela s'est passé avec permission du doyen, parce qu'il y avait nécessité à loger ces personnes éprouvées, dans la clôture. La bataille de Laaffelt et le traité de Maastricht (1748) mirent fin à la guerre avec l'Autriche, mais les blessés affluèrent à Louvain qui dut les loger dans l'hôpital St-Pierre, dans les couvents, les églises et l'hôtel de ville. « Les prêtres ne trouvaient même plus place pour dire la messe. »

Pour couvrir tous ces frais les Etats du Brabant durent lever des impôts spéciaux. « Ils envoyèrent à notre couvent une lettre imprimée datée du 4 novembre 1747. Notre Mère prieure Barbara Van Vaerenbergh fut taxée pour 20 florins et les autres pour 3 florins. Notre bétail le fut également pour 7 florins et 6 sols, et les cheminées pour dix sols.

Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, donne l'autorisation, sanctionnée par l'impératrice Marie-Thérèse, de creuser un canal de Louvain à Malines. Cinq cents terrassiers Wallons y travaillèrent sans arrêt et le premier bateau marchand parti de Malines aborda à Louvain en 1753. Il portait cette inscription :

« Marcelis brengh hier d'eerste schip. » (55)

#### TREMBLEMENTS DE TERRE ET SIGNES DANS LE CIEL

« Dans la soirée du 20 janvier 1760, vers 10 heures, courte secousse, et le lendemain deux plus fortes et plus longues, si bien que nous étions saisies d'une grande frayeur. Dans la nuit du 16 juillet encore deux secousses, dont la première a bien duré le temps de trois Notre Père. »

(52) LOUIS XV.

(53) En 1744 apparut en effet dans le ciel une belle comète à 7 queues.

(54) Marie-Thérèse de Hongrie.

(55) Piot, Histoire de Louvain, p. 50.

« Anno 1679 nous avons vu après l'office de Matines une étoile avec une grande queue devant notre couvent, dans le jardin des Oratoires (56). Certains disaient que c'était une planète (57) mais nous en avons vu le triste effet, car après cela, en Hollande, il arriva que toutes les bêtes à cornes mouraient.

#### PERSECUTIONS

En 1772 défense est portée d'accepter désormais des postulantes avant leur 25<sup>e</sup> année. Au lieu de trousseau, une rente viagère de 50 florins est obligatoire. Anno 1773. Suppression de la Société de Jésus. Les rois se sont ligués et ont importuné tellement le Pape de Rome (58) qu'il en a été malade. Ils furent relevés de leurs vœux... les prêtres reçurent 400 florins, les frères 200... Tous avaient pitié d'eux, car c'étaient des hommes pleins de zèle pour l'enseignement chrétien à la jeunesse ». « Anno 1775, on apprend la mort de Clément XIV. On dit qu'il aurait été empoisonné. »

#### CENTENAIRE DU S. SACREMENT DU MIRACLE A LOUVAIN

Ce jubilé fut célébré en grande pompe en 1774 chez les pères Augustins de l'actuelle rue du Canal (autrefois rue des Vaches) à Louvain. Messe solennelle et procession suivie par le chapitre de St-Pierre, les communautés religieuses, les philosophes, les citoyens de la ville et les autres, avec lumière et musique. Les sœurs de la Mi-Rue avaient demandé que le cortège passa par le jardin des Oratoriens, situé entre la rue de Malines et la Demi-Rue afin que l'on put donner la bénédiction aux sœurs.

« Toutes les religieuses se trouvaient aux fenêtres et on tira le canon en l'honneur du St-Sacrement. »

(56) Le couvent des Oratoriens, situé à la rue de Malines, confinait par son jardin à la Dyle et à la Demi-rue.

(57) C'était une comète dont le diamètre était 4 fois plus grand que celui de la terre.

(58) Le Pape Clément XIV qui supprima la Compagnie de Jésus en 1773.

## LE ROI-SACRISTAIN

« Après avoir perdu notre bonne mère Marie Thérèse (59), l'empereur (60) est venu dans le pays, non comme un père, mais comme un loup parmi les agneaux... Le sinistre père Joseph avec ses traîtres du pays a détruit tous les couvents de femmes et quelques couvents d'hommes ». On commença en 1782 par faire l'inventaire des biens des couvents : meubles, argent, ornements « même l'ostensoir qui contenait encore Notre Seigneur, ce qui nous a beaucoup attristées. Mais notre Mère Adriaens avait déjà présenté une requête au gouvernement dans laquelle elle démontra qu'elle était sur le point d'organiser un pensionnat et une école gratuite pour filles pauvres ». Le couvent fut maintenu car « ainsi serait donnée la preuve que les sœurs Augustines pouvaient être utiles au prochain et animées d'un amour actif ». En 1783 et 1784 l'on éleva de nouveaux bâtiments pour l'école et le pensionnat. Les vexations et les maladroites de Joseph II provoquèrent la Révolution Brabançonne. En 1787 une sérieuse escarmouche eut lieu dans la Mi-Rue entre les Figues et les Patriotes. Les Autrichiens durent abandonner notre pays en 1789. Mais Léopold II qui avait succédé à Joseph II, y revint en 1790. Cependant la bataille de Jemappes, puis celle de Fleurus ouvrirent la Belgique aux Français (1794). Cette même année Louvain les vit arriver dans ses murs. Le titre de Comte de Louvain fut abrogé, l'Université fut supprimée en 1797, et les églises fermées. L'Église St-Michel fut transformée en temple de la Raison.

## LES SANS-CULOTTES A LA MI-RUE

« Anno 1795, raconte la chronique, dans la soirée les Sans-culottes envahissent notre couvent. Ils brisent la porte de la Mère prieure, forcent la porte de la brasserie et font irruption dans le cloître.

Ils essaient aussi d'ouvrir la porte des dortoirs, d'abord avec leurs sabres, puis au moyen d'une barre de fer enlevée à une charrette qui passait dans la rue. La Mère prieure arrive avec notre menuisier Verheyden. Deux soldats avaient obligé sœur Agnès (portant une lumière) à les conduire dans tout le couvent, jus-

(59) Marie-Thérèse d'Autriche, † 1780.  
(60) Joseph II.

qu'au grenier. Le menuisier, avec une sœur, se dirige vers eux. Les soldats demandent, qu'on leur montre où se trouve l'argent. Le menuisier leur dit en français, qu'elles n'en avaient pas. Ils tirent alors leur sabre et veulent en frapper notre homme, mais celui-ci les pousse en bas de l'escalier et souffle la lumière; les sœurs s'enfuirent alors vers leurs cellules : elles étaient dans l'obscurité... Entre temps une novice était allée trouver le commandant de la ville. Celui-ci envoya le capitaine pour chasser les soldats. Ils furent tous visités pour voir s'ils n'avaient rien dérobé, car ils avaient été tous dans les cellules.

Le 23 juin 1796 nous reçûmes une lettre de notre empereur romain (61) comme quoi nous ne devions plus payer de contributions aux Français.

## LA FIN

C'est le 5 décembre 1797 que les sœurs furent expulsées de leur couvent et de leurs écoles. Elles étaient alors au nombre de 30, avec la prieure Christine Brasseur de Hougaerde. Le commissaire du gouvernement était accompagné de chasseurs à pied parce qu'il avait neigé. Les sœurs prirent provisoirement domicile chez le tanneur Willemaers, à la rue des Pénitentes. Le couvent fut mis en vente en deux lots, à Bruxelles, le 4 avril 1789. La vente du mobilier, autels, orgue etc... avait eu lieu auparavant. Le premier lot comprenant avant-cour, parloir, infirmerie, jardinet, prairie fut attribué pour le prix de 511.000 livres à Jean-Philip Pirlet et Charles Bastiné de Louvain et Martin Incolle de Bruxelles. Comme Bastiné et consorts n'avaient pas les fonds nécessaires pour payer leur achat, le gouvernement revendit l'immeuble en 1803 à Albert Gillon qui put entrer également en possession du deuxième lot. Son petit-fils M. Van Autgaerden resta propriétaire de l'immeuble. Le gouvernement libéral de 1879 fit approprier les locaux de l'ancien pensionnat pour y établir une école normale de jeunes filles, mais elle cessa d'exister en 1886.

En 1888 les Sœurs Annonciades y installèrent une école ménagère, qui, vu son succès rapide, dut émigrer à Héverlee. Elles y fondèrent un pensionnat qui est une merveille. En 1900, les

(61) L'Empereur d'Autriche qui portait toujours le titre de roi des Romains.



Prêtres du S. Cœur de St-Quetin et les Pères Assomptionistes, chassés de France, occupèrent trois ailes du couvent.

Le propriétaire habitait toujours l'aile sud. Après sa mort en 1903, et le départ des Prêtres du Sacré-Cœur pour leur nouvelle Maison d'Etudes, chaussée de Bruxelles, à Louvain, les Pères Assomptionistes devinrent les seuls propriétaires de l'antique couvent de la Mi-Rue.

#### QUE RESTAIT-IL AVANT 1940 DU MONASTERE PRIMITIF ?

D'abord une petite chapelle dédiée à saint Joseph, située en saillie sur le mur de clôture, au fond du jardin. Une pierre de fronton, réemployée lors d'une restauration, portait le millésime 1394. Cette date fait présumer que la chapelle fut érigée par les personnes pieuses qui, 20 ans plus tard, firent don de leur propriété aux fondatrices du monastère de Sainte-Ursule.

#### LE CLOITRE

En 1900 il subsistait des débris de cloître primitif. C'était un mur tortueux et décrépit, entaillé de haies de forme ogivale. Il témoignait de la pauvreté du monastère des premiers temps de la fondation, mi-XV<sup>e</sup> siècle. On y remarquait, encastrées dans la maçonnerie des pierres tombales munies d'inscriptions flamandes en lettres gothiques avec les dates 1494, 1557, 1560. Ce cloître fut restauré en 1923 grâce à la munificence d'un orientaliste, Mgr Petit, assomptioniste, archevêque d'Athènes.

#### LA CHAPELLE

La chapelle primitive du couvent « fut restaurée et modernisée en 1653 » dans le style de l'époque », nous dit Van Even (62). Mais un médaillon au fronton intérieur de l'édifice portait en relief la date 1703 et en dessous : renovatum 1715, 1731. A côté des motifs religieux habituels, on trouvait les symboles ordinaires

(62) Van Even : Louvain Monumental, p. 264.

de Saint-Augustin : cœur transpercé de flèches, mitre et crosse ainsi que deux palmes croisées, une couronne et les flèches, rappelant sainte Ursule et les 11.000 Vierges, ses compagnes. Des chanoinesses de Saint-Augustin du Prieuré Sainte-Ursule ne pouvaient mieux marquer leur souci d'honorer leurs saints Patrons.

La chapelle était donc formée par une bâtisse du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> et d'une voûte du XVII<sup>e</sup> restaurée à plusieurs reprises.

Au XIX<sup>e</sup> siècle la chapelle avait été divisée pour former plusieurs salles. Mais en 1922 les Pères Assomptionistes la restaurèrent dans sa forme primitive. Elle fut ornée de belles stalles monacales et richement décorée. Un autel en marbre blanc était digne de ce beau cadre.

#### LES BATIMENTS

« Les autres constructions, nous dit Van Even, appartiennent au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne était celle du sud. Des travaux de restauration de 1936 firent découvrir une porte avec arcade et accolade, du XV<sup>e</sup> siècle, donc du monastère primitif. Les deux autres bâtisses furent probablement construits en 1782 en vue d'une école gratuite et d'un pensionnat, pour parer à la menace de Joseph II.

#### EN 1940

Le 15 mai 1940 des bombes incendiaires ravagèrent le vieux couvent. L'incendie dura 4 jours. Rien ne put être sauvé. En 1957, la ville de Louvain expropria les 4/5<sup>e</sup> de la propriété pour faire des plaines de jeux. Sur le coin resté libre, les Pères Assomptionistes reconstruisirent un couvent plus petit, mais moderne.

Une « Maison d'études Saint-Augustin » continue ainsi les traditions spirituelles de l'antique Prieuré « Sainte-Ursule », des chanoinesses de Saint-Augustin de la Mi-Rue à Louvain.

## VARIA

### LU ET ENTENDU...

#### NOTES ET TROUVAILLES.

Le populaire quartier du Bas-Schaerbeek, comprenant les artères Pavillon, Verboeckhoven, Van Ysendyck, a renoué la tradition avec le petit bonhomme « Pogge », figure la plus connue du folklore schaarbeekois, qui fut à nouveau promené parmi ses concitoyens. Voilà donc une tradition rétablie, après avoir subi une éclipse de près de 10 ans.

Le petit bonhomme à vécu à Schaarbeek il y a près de 500 ans et était connu pour sa bonne humeur et sa bonté, c'était une sorte d'humaniste, poète et philosophe, qui prônait la sagesse et réconciliait les interlocuteurs qui dans l'un ou l'autre « Estaminet » se disputaient.

Pogge est sorti à l'occasion de l'ouverture officielle de la Grande Commerçants du Bas-Schaerbeek.

#### UN JUMELAGE ENTRE TOONE, TYL UILENSPIEGEL ET « HET ZWIN ».

La représentation d'adieu du Théâtre de Toone, au Lievekenshoek, Place de la Chapelle, à Bruxelles, eut un grand retentissement. Le successeur de Toone VI, José Geal, avait choisi « Le Tentation de Saint-Antoine » comme pièce principale de la soirée, à laquelle assistait une nombreuse assistance. Dans

le public on notait le bourgmestre Cooremans et Madame van Leynseele, échevin des Beaux-Arts.

A côté des poupées traditionnelles, « Saint-Antoine », « Diablos » et « Nonette », on pouvait voir un fameux cochon en carton-pâte, fabriqué pour la circonstance par le peintre Médard Tijtgat, de Damme.

Quelques jours plus tard, les « Amis de Toone » étaient officiellement reçus par l'administration communale de Damme, en même temps que les représentants de la « Commune Libre du Zwin » de Knocke. Ceux-ci recevaient le cochon de St-Antoine des mains du président des « Amis de Toone ».

Après quoi toute la compagnie était invitée à manger « Au Lamme Goedzak » un vrai cochon de lait pour terminer comme il se doit ce jumelage de Toone, Tyl Uilenspiegel et la Commune Libre du Zwin.

#### LE NETTOYAGE CONTINUE

M. Jean Rombaux, architecte principal de la Ville de Bruxelles, qui le premier employa le système de lavage de pierres anciennes obtenu par un jet d'eau continu, utilisé pour le nettoyage de l'Hôtel de Ville et de la Maison du Roi, estime que l'ensemble de la Grand-Place sera lavé d'ici trois ans. Après les bâtiments communaux,

toutes les façades des maisons des corporations subiront le même traitement.

#### UNE FONTAINE EVOQUERA LE « BROEBELER »

Histoire et folklore sont chose sacrée à Etterbeek. C'est une des communes de l'agglomération bruxelloise ou l'administration communale, à l'initiative du bourgmestre M. René Piret, ne néglige aucune occasion pour rappeler aux habitants le passé de la localité.

Dans les travaux d'extension de l'école de la rue de Gerlache, le service d'architecture de la commune a prévu l'incorporation d'un plan décoratif dans la façade. Cette grande céramique évoquera toute l'histoire d'Etterbeek. En effet, diverses illustrations représenteront les épisodes les plus marquants de la vie etterbeekoise au cours des siècles. L'élément central en sera le Maelbeek.

L'Administration de M. Piret vient de prendre encore une autre initiative heureuse en cette matière dans le ravissant petit jardin, aménagé récemment en face de l'entrée principale de l'Institut Ernest Richard, école commerciale, technique et professionnelle, à la place Saint-Pierre. On y construit actuellement en sous-sol une sous-station de distribution d'électricité. Une fois cet ouvrage achevé, l'espace vert sera entièrement reconstitué. De plus, on y établira, au centre, un jet d'eau. Cette petite fontaine rappellera la source du « Broebeler » (le bégayer), petit ruisseau et affluent du Maelbeek qui prenait jadis sa source au-delà de la place Saint-Pierre, au début de la rue de la Grande Haie, et dont le lit se trouvait pour ainsi dire dans le tracé de l'actuelle rue Louis Hap.

#### L'URNE EN BOIS DEVIENDRA PIÈCE DE MUSÉE

En vertu de deux arrêtés royaux de 1894, les urnes et le mobilier électoral doivent être en bois. Ce qui fait qu'il est actuellement interdit d'employer des urnes ou mobilier en métal lors des opérations électorales. Ces dispositions réglementaires étant nettement dépassées par le progrès technique, le ministre de l'intérieur se propose d'y apporter les modifications requises.

Dans un avenir relativement proche, l'urne en bois deviendra donc pièce de musée.

#### D'UN CHAMP DE NAVETS A L'ATOMIUM OU L'HISTOIRE DU HEYSEL

En quelques décennies un quartier de ville peut changer complètement d'aspect et devenir même célèbre dans le monde entier. Tel est le cas de l'ancien hameau de Laeken, le Heysel.

A l'origine, le Heysel, sous cette dénomination, n'était qu'une petite partie de ce qui de nos jours est connu sous ce nom. L'endroit était composé de plusieurs lieux-dits tels le Steenpoel (mare-aux-pierres), le Hosseghem, le Krayenbosch (le bois aux corneilles). Les chemins principaux étaient le « Vossewegel » qui est devenu l'actuelle avenue Jean Sobieski, le « Meyssewegel » ou l'actuelle avenue Houba de Strooper et la Heyselstraet, la seule à avoir gardé son ancienne dénomination.

Il y avait deux lieux-dits portant le nom de Heysel : le premier qui forme le centre de l'actuel quartier; le second se trouvait non loin des palais royaux en bordure de la chaussée de Meysse.



Le Heysel-centre était jadis très rural, composé de quelques métairies et de vastes champs de navets et de céréales. Il y avait d'ailleurs deux fermes célèbres en ce temps : la ferme Criau qui se trouvait à l'extrémité de la rue des Renards et plus loin, la ferme de Stuyvenberg.

Ce n'est que vers les années 1900 qu'un changement intervint. Une nouvelle urbanisation du quartier se dessina lentement.

#### UN DEUXIEME MANNEKEN-PIS FLANDRIEN

En présence du bourgmestre de Gand, M. Claeys, des membres de la Ligue folklorique de la Flandre orientale, de MM. Léo Schalckens, président des « Amis de Manneken-Pis », et Glutz, représentant des folkloristes de Binche, il a été procédé le dimanche 6 octobre dernier à l'inauguration du Manneken-Pis de Gand, qui orne la façade de la maison portant le n° 11 du Quai de la Grue.

Ce Manneken-Pis, a précisé M. Van Kerckhove, président du comité des fêtes du 500<sup>e</sup> membre de la Ligue, a été sculptée d'après une légende datant du XIII<sup>e</sup> siècle. La première pièce de la garde-robe du « menneken » gantois : un costume copie exacte de celui que portaient les enfants vers 1900.

Ainsi, après Grammont, la ville de Gand possède-t-elle également une fontaine folklorique.

#### IL Y A 90 ANS, ON Y CONSTRUISIT SA « CAMPAGNE »

La rue Marie-Christine à Laeken (Bruxelles 2) fêtera l'année prochaine les 90 années de son existen-

ce. La création de cette artère, aujourd'hui si commerçante, fut décidée par un arrêté royal du 17 juin 1874. La rue était alors une toute nouvelle voie, c'est-à-dire que ce n'était pas une rectification d'un ancien chemin. Elle partait du pont de Laeken, passait le ruisseau Drootbeek à l'aide d'un pont dénommé le pont des Jésuites, traversait ensuite la Drootbeekstraete et la Kerkeveldstraete pour couper un chemin au nom bien charmeur de « sentier du Chant d'Oiseau » et enfin le Kroonveldweg pour déboucher à l'actuelle voie dénommée boulevard Emile Bockstaël qui était en ce temps la rue de Meysse.

D'emblée, cette voie nouvelle connut l'intérêt des bruxellois aisés qui y construisirent des « campagnes » et des maisons dites de maître. Ces citadins quittèrent leur ville pour jouir à Laeken du bon air et du calme champêtre.

#### DES TRESORS INCONNUS AURONT LEUR MUSEE

Les trésors d'art de l'église Sainte-Catherine, révélé au public au cours d'une remarquable exposition qui s'est tenue en l'église même au mois de septembre dernier, seront conservés dans un petit musée après la démolition de l'actuel édifice. Ces trésors se composent notamment de très riches collections de dentelles, broderies, statuettes, boiseries, vieux livres, de l'orfèvrerie, argenterie, etc.

Ce petit musée de style cloître sera adossé à la nouvelle église Sainte-Catherine au Rempart des Moines, prévue en face de l'angle formé par les rues du Grand-Setment et du Rempart-des-Moines. Cet édifice sera une œuvre d'art sacré contemporain. Outre le béton,

l'église se composera d'aluminium et de matières plastiques. L'élément décoratif principal y sera l'aluchromie.

#### TOONE VI RESTERA PRESENT PLACE DE LA CHAPELLE

Le « Lievekenshoek », cet estaminet bruxellois de la belle époque situé en face de l'église de la Chapelle, sera démolie dans les prochains jours afin de faire place à un complexe commercial. Cet aménagement entraîne aussi la disparition des vieilles caves voûtées occupées de 1955 à Pâques 1963 par le dernier authentique montreur de la capitale Pierre Wellemans, dit Pie Pyp ou Toone VI.

Il est dès à présent certain que Toone VI, ou tout au moins son souvenir, ne quittera jamais ce quartier populaire. Une plaque commémorative sera incorporée dans la façade du nouvel immeuble, précisément à l'endroit même où se trouve actuellement le couloir-impasse donnant accès à la cour intérieure au fond de laquelle se trouvent les caves-musée et théâtre.

#### L'HISTOIRE D'UNE FAMILLE ET CELLE D'UNE INDUSTRIE FONT L'HISTOIRE D'UN PAYS...

C'est le 16 avril 1838, à Rebecq, dans le Brabant wallon, qu'est né Ernest Solvay. Son nom, qui devait devenir universellement célèbre, plus célèbre que ceux de nos plus grands savants, est entré dans la légende. On a dit de lui qu'il était à la fois chercheur, visionnaire, maître de mondes, baptiseur de systèmes, champion de l'absolu, conscience de ce temps... Et pourtant, rien ne serait arrivé si le jeune Ernest n'avait eu la santé fragile et s'il n'était pas venu travailler à Bruxelles.

Alors qu'il était élève au pensionnat de Malonne, le jeune homme, atteint de pleurésie, dut abandonner ses études. Par la force des choses, Ernest devint un autodidacte, obligé de rechercher dans les livres le savoir qui lui manquait. Il avait un oncle maternel, Florimond Smer, qui dirigeait la petite usine à gaz de Saint-Josse-ten-Noode et qui offrit au jeune homme une « situation » avec l'alléchante perspective de lui succéder un jour à la tête de l'entreprise. Ernest Solvay avait alors 21 ans. La chimie le passionnait. De plus, il y pouvait faire son apprentissage de directeur. C'est là qu'il mit au point la découverte d'un dispositif permettant d'éviter l'obstruction des conduites de gaz, ce qui lui valut les félicitations de l'assemblée des actionnaires et une gratification de 2.000 F.

Ernest exerçait son esprit inventif à tous les stades de la fabrication du gaz, imaginant successivement divers perfectionnements pour le lavage, l'épuration du gaz, la séparation du goudron, la régularisation de la pression, etc...

Il était confronté là avec un problème dont l'étude devait avoir des conséquences sensationnelles pour lui-même et pour l'industrie belge. En effet, les usines à gaz étaient encombrées à l'époque par des quantités d'eaux ammoniacales dont on ne pouvait tirer le moindre parti parce qu'elles n'étaient pas assez concentrées.

C'est du gaspillage, fit un jour observer Ernest. Essayez donc de trouver un système qui permette de les valoriser, rétorqua l'oncle Florimond.

En associant le sel de son enfance à l'ammoniac de l'usine, Ernest Solvay obtint du bicarbonate de soude.



Malheureusement d'autres avant lui avaient trouvé la formule. C'est Solvay cependant qui allait peu de temps après, découvrir le moyen de l'exploiter. On connaît la suite.

#### L'ORIGINE DE NOMS DE RUES ETTERBEEKOISES

Initiative heureuse de « *Vlan* », journal etterbeekois, de rappeler régulièrement dans ses éditions l'origine de noms de rues etterbeekois.

Rue Abbé Cuypers : L'abbé Cuypers était aumônier à bord du navire-école « Comte de Smet de Naeyer » qui fit naufrage le 19 avril 1906 dans le golfe de Gascogne. L'abbé resta sur le navire qui sombrait, refusant la place qui lui était offerte dans une chaloupe. « Je veux me sacrifier pour les autres, déclara-t-il. Je reste. J'ai encore des âmes à sauver. »

Rue Baron de Castro : Anciennement, Etterbeek formait une seigneurie, Charles II, roi d'Espagne, voulant récompenser Don Diego Henriquez de Castro, seigneur d'Etterbeek, des services rendus, érigea la seigneurie en baronnie le 20 novembre 1673.

Rue Belliard : Une partie se trouve sur le territoire d'Etterbeek. Le comte Belliard était un lieutenant général français qui fut ambassadeur de France à Bruxelles sous le règne de Louis-Philippe. Il s'employa à faire lever le blocus de Maestricht et contribua à maintenir l'indépendance du nouvel Etat belge, notamment en s'opposant aux intrigues de l'Angleterre.

#### UN MUSEE DU FOLKLORE BRUXELLOIS ?

Une commission de spécialistes sera créée prochainement en vue d'étudier la question. C'est la réponse que donna M<sup>me</sup> Van Leyn-

seele, échevin des Beaux-Arts et fêtes publiques de la Ville de Bruxelles, à l'issue de l'interpellation au conseil communal de M. Léo Schalckens, président des « Amis de Manneken-Pis » et membre actif de plusieurs sociétés folkloriques. Le conseiller bruxellois avait proposé au collège des bourgmestre et échevins d'inscrire une somme de 10 millions au budget de la Ville en vue d'aménager un tel musée dont la ville est encore dépourvue. Le musée communal, la Maison du Roi, étant, selon lui, uniquement un musée d'histoire local et non de folklore.

#### PREMIER BILAN DES « AMIS DE TOONE »

- Dépôt-musée provisoire.
- Ordre folklorique.
- Intense campagne de propagande.
- Formation de jeunes montreurs.
- Représentations de gala.

Les « Amis de Toone », la dynamique association animée par MM. Antoine Demol, président, Jef Bourgeois, premier-président, et José Géal, secrétaire-général, peuvent déjà présenter un bilan fort encourageant après avoir sauvegardé définitivement le théâtre de Toone VI, le dernier théâtre de marionnettes populaires bruxelloises installé dans une cave du quartier de la marolle. En effet, le musée de la marionnette et le théâtre proprement dit ont trouvé un abri provisoire dans les caves récemment aménagées de la Maison du Roi, le musée communal. L'association a créé un ordre folklorique, celui de « Chevalier-armurier de Toone » qui récompensera des personnalités belges et étrangères ayant contribué au maintien de ce témoin vivant de quatre siècles de traditions populai-

res. Le maintien de ce théâtre ne peut se faire qu'à l'aide d'un appui financier et d'une propagande intense. Des subsides ont été accordés à l'association de divers côtés. Les « Amis de Toone » ne négligent d'ailleurs aucune occasion pour faire parler d'eux. Ils poursuivent une activité intense. Partout où le folklore revit le théâtre de marionnettes de Toone est présent.

Les marionnettes populaires bruxelloises « joueront » encore souvent. Dans ce but, l'association se préoccupe activement de la formation de jeunes montreurs dans le style et la technique de la dynastie des Toone. C'est ainsi que la représentation d'adieu avec comme interprète principal M. José Géal, le sympathique directeur du Théâtre de l'Enfance, donnée au Lievekenshoek au début d'octobre, fut une réussite complète.

Des représentations de gala auront lieu régulièrement à Bruxelles. Un répertoire classique sera programmé. Chaque année le théâtre de Toone présentera notamment le « Jeu de la Passion » et « La Tentation de saint Antoine ». Cette dernière pièce, constituée à elle seule un véritable document. Ecrite en marollien, elle a été reconstituée à l'aide de manuscrits provenant de vieux montreurs bruxellois.

Bien entendu, le but n° 1 des « Amis de Toone » est la découverte d'une cave adéquate, d'une contenance d'environ 150 personnes, située en plein cœur de Bruxelles. C'est là, que la tradition pourra réellement survivre.

#### A LA RECHERCHE D'UN CHAMP DE TIR

Le Grand Serment Royal et de saint Georges des Arbalétriers de Bruxelles n'a plus de champ de tir depuis un an. La plus ancienne so-

ciété bruxelloise est toujours à la recherche d'un terrain adéquat pour ses activités propres. Deux offres sont examinées actuellement : l'occupation d'un terrain situé à Dilbeek et celle d'une parcelle au parc de Woluwé-Saint-Pierre.

#### ON CREUSE A L'OMBRE DE SAINT MICHEL

On a commencé la construction d'un important complexe commercial et utilitaire à quelques pas de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. L'immeuble groupera au rez-de-chaussée une galerie bordée de boutiques. Ce bâtiment occupera principalement l'emplacement de l'ancien cinéma Agora, situé à l'intérieur de l'îlot compris entre la rue de la Colline, la rue Marché-aux-Herbes et la rue des Eperonniers. La Ville de Bruxelles a obligé le constructeur d'exécuter dans le cadre de son programme de travaux diverses restaurations importantes. Huit façades anciennes en état de vétusté complète seront scientifiquement restaurées sous le contrôle de M. Jean Rombaux, architecte principal de la Ville et spécialiste en la matière.

Le constructeur ne pense pas que l'on découvrira des documents archéologiques pendant les travaux. La nappe aquifère n'y trouve pas en profondeur. De plus, l'ancienne salle de spectacle a été maintes fois profondément modifiée au cours des années. Jamais aucun document ancien n'a été mis à jour à cet endroit.

Il y a un siècle et demi, les vieux actes notariés le renseignent — l'emplacement de l'Agora était occupé par un vaste hôtel de maître, relié à la rue de la Colline par une allée. A l'intérieur de cet îlot, on trouvait également des écuries avec dépendances ainsi que des « maisons pour les sujets ».



## BIBLIOGRAPHIE

### BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE VIEUX-LIEGE »

N° 141-142 (tome VI), avril-septembre.

*John Knaepen* : Visé. Evolution d'un domaine jusqu'à son acquisition par la cathédrale Saint-Lambert de Liège.

*Jules Herbillon* : Un nouveau traité sur les noms de famille belges.

*Joseph Philippe* : A propos des peintres liégeois du nom de Colin (XVIII<sup>e</sup> siècle).

### CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE VIEUX-LIEGE »

Tome II, n° 16, juillet-août 1963. Plan vert et plantations routières.

### CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE VIEUX-LIEGE »

Tome II, n° 17, septembre-octobre 1963.

La protection légale de la nature en Rhénanie Westphalie et Palatinat.

### L'ANTIQUAIRE

Revue historique de l'Entre-Sambre-et-Meuse, 4<sup>e</sup> année, n° 3, mai 1963.

*M. Jamagne* : Le siècle de la bataille de Ginnée.

*Paul Erève* : Ham-sur-Heure.

Lettre de S. M. la Reine.

*O. Bastin* : Danse folklorique et pomme de terre.

### WAVRIENSIA.

Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de sa région.

Tome XII, n° 3, 1963.

*Maurice-Alex Dumont* : Un procès de glanage à Bierges au XVIII<sup>e</sup> siècle.

*J. Martin* : La Seigneurie del Val en Wavre.

### BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES NAPOLEONIENNES.

Bulletin trimestriel, n° 43, juin 1963, 2<sup>e</sup> trimestre.

« L'Aigle Blessé » au Musée du Caillon.

*Fernand Remy* : Un épisode de l'opposition à Napoléon en Belgique : La destitution de Charles-Antoine de la Serna-Santander, bibliothécaire de la ville de Bruxelles.

*Jacques A. Logie* : Lettre d'un grognard belge.

*Francis Dumont* : Un Montois en Illyrie. Charles Faider, Directeur des Domaines à Trieste.

*Théo Fleischman* : La berline de Napoléon à Waterloo.

### BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES NAPOLEONIENNES.

Bulletin trimestriel, n° 44, septembre 1963, 4<sup>e</sup> trimestre.

*Francis Dumont* : Un Montois en Illyrie. Charles Faider, Directeur des Domaines à Trieste.

Napoléon à Anvers en 1815.

*Hector Fleischmann* : La tragique histoire du château d'Hougoumont.

*André Dehray* : Pèlerinage anglais à Waterloo.

*Fernand Beaucour* : Une lettre inédite de Sari, ancien commandant de l'« Inconstant », sur le roi Joseph.

### LA REVUE NATIONALE.

Mensuel indépendant de Littérature et d'Histoire, 35<sup>e</sup> année, n° 356, septembre 1963.

*Pierre Paraf* : Victor Hugo, romancier de la Révolution Française.

*Emile Pouman* : Petites villes liégeoises.

*Albert de Burbure* : La paix entre l'Angleterre et les États-Unis.

*Robert Merget* : Auderghem et Saint-Josse-ten-Noode.

*Pierre Chaulaine* : Napoléon et l'art dramatique.

### TABLETTES D'ARDENNES ET EIFEL.

Généalogie — Histoire — Héraldique — Onomastique.

Tome II, 1<sup>er</sup> fascicule, 1963.

*Gabriel Wymans* : La Rébellion des Nobles Luxembourgeois contre Antoine de Bourgogne, seigneur-gagiste du Duché.

*Georg Jakob Meyer* : Die Steuerliste des Amtes Schönberg vom Jahre 1654.

### PERIODIQUES FLAMANDS

*Georg Jakob Meyer* : Hausmarken als Unterschriften aus dem Luxemburgischen.

*Georg Jakob Meyer* : Arbeiter aus Ardennen und Gaume-Landgründen drei Hochwalddörfer.

### LA REVUE DE BRUXELLES.

N° 61, août-septembre 1963.

*Paul Hymans* : Quel homme était donc le baron Surlet de Chokier.

*Monica Stirling* : Quand Leatizia portait Napoléon.

### VERHANDELINGEN VAN DE GESCHIED- EN OUDHEID-KUNDIGE KRING VAN HALLE

nouvelle série, n° 3, 1963.

*L. Walschot* : Geologie van de Zennevallei te Halle en omgeving.

*J. Van Schepdael* : Antibiotica in de volksgeneeskunde toegepast.

*Justus de Silva* : Naar aanleiding van het Frans Sablonpad.

### OOSTVLAAMSE ZANTEN

Périodique, 38<sup>e</sup> année, n° 4, 1963, juillet-août.

*Lic. R. Van der Linden* : Palm-pasen en Palmezel. Utrecht - Hoegaarden - Thaur.

*G. Hendrix* : De Sysse-Panne, ofte den Groten Carnaval.

*Lic. M. Daem* : Woord, Beeld en Volksgelouf.

*Dr R. Haeseryn* : Landelijke Architectuur en Vakwerkbouw.

*Pierke* : 40 jaar Pierke.

*Lic. H. Van Hese* : Een Karnavallied te Aalst.

#### EIGEN SCHOON EN DE BRABANDER

Périodique, XLVI<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 7-8, juillet-août 1963.

*J. Spanhote, m. S.C.* : E. H. Petrus Joseph Triest, desservant van Asse in 1791.

*G. Van Herreweghen* : De kapel te Ledeborg.

*G. Potulieghe* : Bijdrage tot een biografisch en organologisch perspectief betreffende de Brusselse orgelmakers vanaf de XV<sup>e</sup> eeuw tot 1956.

*Dom Wilfried Verleyen, O.S.B.* : Een onbekende lijst van Affligemse monniken uit het jaar 1569.

*H. HERDIES* : Het meiershuis Lanné te Vorst-Brussel.

*R. Borremans* : De streek van Halle van de voorgeschiedenis tot de middeleeuwen.

*G. Verbesselt* : Brabantse kroniek.

#### PERIODIQUES ETRANGERS

BULLETIN FOLKLORIQUE  
D'ILE-DE-FRANCE  
Trimestriel, XXVI<sup>e</sup> année, troi-

sième série, n<sup>o</sup> 21, printemps 1963.

*Roger Lecotté* : Folklore Militaire, La Quille, etc.

*André Louis Mercier* : La Flore Populaire de l'Île-de-France.

*Simone Wallon* : A propos d'un chant d'avril du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Louis Bachelier* : La ceinture de la Vierge.

*Roger Hauton* : Fêtes patronales en Vermandois : Le « Rocailoux ».

#### BRABANTS HEEM.

Bi-mensuel, XV<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, mars-avril 1963.

*A. M. Frenken, pr.* : Goederen van het Bossche bisdom in Peel- en Kempenland.

*W. Knippenberg* : Middeleeuwse, Romeinse en Moderne Pijpaarde heeldjes.

*H. Voogd* : Romeinse wegen door Brabant naar Utrecht.

#### DE MAASGOUW

82<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3 et 4, 1963.

*W. Juppe Alberts* : De betekenis en beoefening van regionale en interregionale geschiedenis.

*Arthur Schrijnemakers* : Litterola, niet Vijlen, maar (hoogstwaarschijnlijk) Limmel.

*J. Driessen* : Overzicht van de ontwikkeling van het lager onderwijs te Kerkrads vóór 1900.

### LE LIVRE DES MOULINS BRABANÇONS

Le Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant agissant en association intime avec la Fédération touristique du Brabant a entrepris une étude approfondie axée sur les moulins à eau et à vent ayant vu le jour sous le ciel brabançon et examinés sous l'angle historique, anecdotique et touristique.

Ce travail titanesque, qui n'a pas la prétention d'être parfait, a nécessité de longs mois de patientes recherches et de laborieuses compilations complétées d'enquêtes faites sur le terrain même. Le fruit de ces investigations a été condensé dans un magnifique ouvrage, fort de quelque 330 pages richement et éclectiquement illustrées, d'un format de poche très commode, rehaussé d'une carte en couleurs du Brabant permettant de repérer aisément la position exacte de tous les moulins encore debout.

Ce volume exceptionnel, original et inédit dans sa conception comme dans sa teneur est mis en vente, en nos bureaux, 4, rue Saint-Jean, au prix dérisoire de 50,— F ramené à 40,— à l'intention de nos abonnés. A l'amateur d'histoire locale, au promeneur des dimanches comme au collectionneur averti, nous en recommandons chaudement l'acquisition.